Le Souffle de la Neira

ISSN : 1774 - 7597

SEPTEMBRE 2025
N° 87

SOMMAIRE

- Éditorial : Pecora Nera…

- Ministres de l'Agriculture : Stéphane Travert
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 2 à 9

- Les sélectionneurs en 2024
(Didier CATHALAN)
pages 10 à 18

- Des Noires au fil de la Loire
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 19 à 26

- Fiona Gardner : la passion de la laine noire
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 27 à 29

- Quand au XIXe siècle, dans les Landes de Gascogne, le pin chassait les moutons (suite...)
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 30 à 36

- Une passation de marché au Puy, en 1719. Fontaine du Puis de la Roche, au Pouzarot
(René BORE)
pages 37 à 39

- Les vacances d'un accoucheur. Excursions en Velay et en Vivarais en 1880. (suite)
(Docteur Emile BAILLY)
pages 40 à 44

- Les sobriquets du bon vieux temps...
(Gilbert DUFLOS †)
pages 45 à 52

- 1905-1906, hécatombe en Velay, dans le monde de l'art...
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 53 à 57

☞La loi Duplomb
(Henri OLLIER)
pages 58 et 59

☞Propos de lavandièras
(Hervé QUESNEL-CHALEILH)
pages 60 et 61

Pecora Nera

Les moutons originels, descendants du mouflon domestiqué, présentaient naturellement des couleurs variées, de la nuance crème aux différentes déclinaisons de beige, de marron et de noir. Au fil du temps, les éleveurs ont délibérément écarté les moutons à toisons plus foncées, car leur laine ne pouvait être teinte. Malgré ce banissement, certaines brebis possèdent toujours ces gènes foncés et les transmettent à leur descendance. Une jeune femme d'origine anglaise, mariée à un Néo-Zélandais, est tombée follement amoureuse de ces moutons colorés. Elle avait hérité de cinq mérinos noirs en 1983, puis en avait récupéré d'autres, constituant un troupeau exclusivement composé de moutons noirs. C'est au sud de la Nouvelle-Zélande, dans les grands espaces balayés par le vent, que Fiona Gardner, éleveuse et sélectionneuse, a décidé de redonner vie à cette laine injustement oubliée. En croisant les lignées les plus prometteuses, elle a su obtenir une toison naturellement foncée, soyeuse, fine et dense. Outre la quête d'une belle matière, elle voulait faire redécouvrir la beauté oubliée du noir, l'élégance naturelle d'une laine rare, pensée à rebours de la standardisation et prouver que la diversité naturelle avait toute sa place dans le luxe contemporain. A la fin des années 90, Pier Luigi Loro Piana assistait à une réception organisée par des producteurs de laine en Nouvelle-Zélande. Loro Piana est une marque de mode de luxe italienne spécialisée dans le textile et le prêt-à-porter. Après avoir débuté comme négociant de cachemire, de vigogne, de lin et de mérinos, Loro Piana a étendu ses activités à la création de tricots, de maroquinerie, de chaussures, de parfums et d'accessoires. Fiona Gardner l'aborde, lui dit avoir quelque chose à lui montrer : un sac contenant de la laine colorée – quatre couleurs : noir, marron, gris moyen et gris clair. Convaincu par cette laine, il en rapporte en Italie et revient un an plus tard avec un cadeau pour Fiona : une veste faite de sa laine, noire et gris clair. Il la lui offre : "Voilà le fruit de notre travail ensemble ». Elle enfila la veste et se mit à danser dans l'herbe avec les moutons, tellement elle était heureuse. Pier Luigi avait immédiatement perçu le potentiel de cette laine. Elle pouvait être tissée sans teinture. Pure, elle permettait de confectionner des vêtements de couleur foncée au toucher naturel distinctif, sans produits chimiques. Elle pouvait être utilisée pour la confection de costumes et de manteaux. En séparant les quatre tons principaux, on pouvait même créer des motifs tels que des chevrons et des carreaux Prince de Galles. Fiona avait trouvé chez Loro Piana son partenaire idéal : une entreprise qui valorisait le rare et l'inhabituel et qui voyait que, même si elle n'était pas aussi douce que les fibres plus fines du cachemire et de la vigogne, la laine foncée pouvait être un signe discret de connaisseur. Aujourd'hui, le troupeau de moutons Pecora Nera compte 2 500 moutons et leur laine est utilisée exclusivement par Loro Piana pour des vêtements originaux. Ensemble, ils ont imaginé Pecora Nera en trois teintes : un gris délicat, un marron chaleureux et un noir profond. Autant de nuances naturelles à associer à l'infini. Douce, brillante, naturellement élastique, elle est résistante. Et, comme le souligne Pier Luigi : « l'absence de produits chimiques en fait une matière très durable ». Puisse un créateur de luxe, repérer et adopter nos laines colorées, même si elles n'ont pas la finesse du mérinos... **JCB**

Les ministres de l'agriculture sous la Ve République

Stéphane Travert
Il est ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, du 21 juin 2017 au 16 octobre 2018 (Philippe II).

Origine et vie privée
Natif de Carentan, il grandit à La Haye-du-Puits où son père est syndicaliste Force ouvrière durant sa carrière à l'imprimerie Cauchard. Il est diplômé d'une école de commerce et titulaire d'un BTS d'action commerciale, un Deug de droit. À la fin de ses études, il revient dans la Manche, un département auquel il se dit « viscéralement attaché ». Cette armoire normande de 1,90 m qui chausse du 47, handballeur avant de se briser les genoux dans un accident de moto, a tout d'abord, de 1994 à 2006, travaillé comme cadre commercial dans une PME rennaise, puis dans un groupe industriel franco-belge. « La dimension de rencontre, de négociation et de persuasion m'a attiré dans ce métier[1].» Un temps, il a même pensé monter sa propre boîte avant de devenir chef de cabinet du député-maire de Caen, Philippe Duron. Marié à une professeure de français, il est père de deux garçons. Sa compagne est présidente de la l'association Haytillonne dont il a été membre. Il y a joué plusieurs pièces de théâtre en tant que membre de ladite association[2].

Parcours politique
Il adhère au PS à l'âge de 18 ans et occupe le poste de premier secrétaire de la fédération de la Manche entre 2002 et 2003. Aux cantonales de 2004, il se présente dans le canton de La Haye-du-Puits mais termine troisième. En 2005, il devient membre du bureau national du PS. Il milite pour le « non » au référendum sur le traité établissant une constitution pour l'Europe. En 2006, Philippe Duron, président PS du conseil régional de Basse-Normandie, l'appelle à ses côtés comme chef de cabinet. Il conserve cette fonction auprès de Philippe Duron quand celui-ci est élu en 2008, maire de Caen. Lors du congrès de Reims en 2008,

il soutient Benoît Hamon puis Martine Aubry. Henri Emmanuelli est présenté comme « son parrain en politique ». En mars 2010, il est élu conseiller régional de Basse-Normandie, sur la liste PS emmenée par Laurent Beauvais. Il se voit confier la responsabilité des Affaires maritimes et intègre *de facto* la commission permanente du Conseil régional. Il est élu député dans la 3e circonscription de la Manche en 2012 en battant le député sortant Alain Cousin (UMP). Il rejoint en 2014 le camp des frondeurs en ne votant pas la confiance au Premier ministre Manuel Valls. Il ne vote pas de nombreux textes économiques ou budgétaires comme la sécurisation de l'emploi ou le pacte budgétaire européen. En mai 2014, *Mediapart* le situe à l'« aile gauche du PS, tendance Hamon ». Il est l'un des premiers à soutenir Emmanuel Macron, qu'il rencontre en septembre 2014, à l'occasion de sa visite de l'usine d'Acome à Mortain[3]. Au départ, Stéphane

1- Portrait. Stéphane Travert, champs élyséens. Le ministre de l'Agriculture, ex-frondeur PS et porte-parole de la campagne Macron, est un discret propulsé dans le feu de l'actualité. Philippe Brochen. liberation.fr 1er février 2018

2- « Il est comédien à ses heures dans une troupe de La Haye-du-Puits, son village de la Manche. Une fois l'an, il monte sur les planches avec ses amis pour jouer une pièce souvent écrite et mise en scène par sa femme, prof de français dans l'enseignement public. Il y a quelques lunes, il a également fait une lecture publique de la Maison du peuple, incontournable de Louis Guilloux, dans un festival de théâtre à Lannemezan (Hautes-Pyrénées). « C'est l'histoire d'un compagnonnage entre deux personnes qui travaillent ensemble dans les moments de difficulté et de joie, ça me parle beaucoup.» L'écrivain briochin compte parmi ses préférés avec Jacques Prévert, lequel « avait une maison dans le Cotentin ». Portrait. Stéphane Travert, champs élyséens. Le ministre de l'Agriculture, ex-frondeur PS et porte-parole de la campagne Macron, est un discret propulsé dans le feu de l'actualité. Philippe Brochen. liberation.fr 1er février 2018

3- « Le fan des Smiths, de New Order et des Chemicals Brothers - eh oui ! - fait la connaissance en 2014 du nouveau locataire de Bercy, en visite dans la Manche pour son premier déplacement. Ce jeune banquier d'affaires de profession, bien rasé et bien peigné, quand Travert est plus ébouriffé, le séduit. « J'avais été heureux que Hollande soit élu avec un programme porté par la gauche, mais j'estimais que le PS arrivait au bout d'un cycle et ne correspondait plus aux aspirations de nos concitoyens.» Il lâche, délaissant comme rarement ses très rabâchés éléments de langage :

Travert n'avait pas vraiment envie d'y aller. L'agenda était bien rempli. C'est Sébastien Fagnen, alors son attaché parlementaire, qui le convainc d'y faire un tour.
À la fin de l'année 2014, il est désigné rapporteur de son projet de loi , contre l'avis de Bruno Le Roux, président du groupe socialiste. Il est nommé délégué du mouvement En marche ! le 26 octobre 2016.
Il est élu conseiller régional de Basse-Normandie lors des élections régionales de 2010. Tête de liste du PS dans la Manche lors des élections régionales de 2015 en Normandie, il est élu conseiller régional. Il démissionne du conseil régional en décembre 2017.
Candidat à un nouveau mandat lors des élections législatives, il est réélu député de la Manche le 18 juin 2017. Le PS ne lui oppose pas de candidat.
Au début de la législature, son nom circule pour la présidence du groupe La République en marche et pour celle de l'Assemblée.

Ministre de l'agriculture

Il est nommé le 21 juin 2017 ministre de l'Agriculture et à l'Alimentation[4]. « Je suis honoré de cette belle mission qui vient de m'être confiée[5]. J'éprouve évidemment une immense fierté, mais j'aborde cela aussi avec beaucoup d'humilité. J'avais eu des échanges avec le président de la République, et j'ai vu le premier ministre le 20 juin 2017. Je savais qu'il était possible qu'il se passe

quelque chose, mais rien n'était calé. A priori, il y avait une hésitation entre deux ministères. C'est Emmanuel Macron qui m'a appelé lui-même pour m'annoncer la nouvelle. Je veux être le ministre d'un modèle agricole français, celui d'hommes et de femmes qui se lèvent tôt, qui travaillent dur et souvent pour gagner peu. Il y a cette filière d'excellence à défendre et à accompagner, et cela bien sûr sans méconnaître les différents problèmes auxquels elle fait face, la crise laitière, la volatilité des prix payés... Il y a une feuille de route très complète ».
Gros travailleur et malgré un emploi du temps chargé, il est de retour en famille dans sa maison du Cotentin dès qu'il le peut[6].

«A u PS, on a tout bâti entre 1977 et 2012, et on a tout perdu en cinq ans. Même si, sur le régalien, ils ont tenu leur place.» On notera la dichotomie «on» et «ils». Avec Emmanuel Macron, visitant des salariés d'une Scop, il « découvre quelqu'un à l'écoute, capable de fédérer et qui dégageait une aura ». Même s'il se défend de « donner dans le registre du coup de foudre », Travert, qui se définit « patient et robuste mais un peu trop fermé et assez solitaire », choisit de rejoindre Macron pour œuvrer sur le projet de loi sur le travail du dimanche. Il en sera l'un des rapporteurs avec Richard Ferrand, qui est devenu son « ami ». Ibid.

4- Stéphane Travert nommé ministre de l'Agriculture. Corinne Gallier. Actu.fr 21 juin 2017

5- "Avant d'accepter, il a appelé sa femme et ses parents. Puis il s'est *« mis en mode mission »*. Désormais, il *« travaille, travaille, travaille, car le rythme est très soutenu dans ce ministère exigeant où l'on doit gérer des crises sanitaires et économiques ».* Chaque matin voit l'homme abstème - il ne s'autorise qu'un verre de rouge exceptionnellement - quitter sa couche à 6 heures dans son logement de fonction rue de Varenne, pour démarrer sa journée à 7 heures, avant d'éteindre sa lampe de chevet à 1 h 30, non sans avoir appelé ses deux fils de 10 et 13 ans après leur dîner à son domicile de La Haye-du-Puits. Mais cela ne lui coûte pas. *«Je n'ai rien d'autre à faire à Paris. Et puis, on s'impose le rythme que l'on veut et dans lequel on se sent bien !»* Le discours de sa méthode ? *«Concertation, dialogue, compromis.»* Son ambition ? *«Réconcilier les systèmes agricoles.»* Et, aussi, *« simplifier et améliorer la vie des agriculteurs, leur rendre de la fierté ».* Portrait. Stéphane Travert, champs élyséens. Le ministre de l'Agriculture, ex-frondeur PS et porte-parole de la campagne Macron, est un discret propulsé dans le feu de l'actualité. Philippe Brochen. liberation.fr 1er février 2018

6- De retour en famille dans sa maison du Cotentin dès qu'il le peut, il écoute volontiers du jazz, Laurent Garnier, Camille, Agnès Obel, Paolo Conte ; ne rate jamais une date de chaque tournée d'Eddy Mitchell ; scotche devant les séries télé *Borgen, Engrenages, House of Cards, le Bureau des légendes, Un village français ;* revisionne des films en noir et blanc du siècle passé signés Hitchcock et Lautner ; passe des vacances au Pays basque (mais pas à Ushuaia) ; n'adore rien tant que stationner sur le sable d'une plage du Cotentin, région où il se voit retraité le temps venu, même s'il n'est *« pas un contemplatif ». Love Will Tear us Apart* (« l'amour nous déchirera »), chantait le damné Ian Curtis. Ce morceau culte de Joy Division compte parmi les préférés de Stéphane Travert. Sauf coïncidence maligne, n'y voir cependant aucun rapport avec son sentiment socialiste déçu. Et s'il porte Habit rouge, de Guerlain, *sur la nuque «depuis des années»,* sa mutation politique n'y a rien changé. *«J'y resterai fidèle»,* jure-t-il. Par chance, «la start-up nation» macronienne ne donne

Ses activités en 2017

En **juin 2017**, voilà le ministre Nicolas Hulot face à un premier bras de fer[7]. Stéphane Travert a déclaré, sur BFMTV, vouloir assouplir les interdictions concernant l'usage des néonicotinoïdes, pesticides particulièrement redoutables pour les abeilles. Le droit européen est plus souple que le droit français et la législation française pas conforme avec en la matière. Il veut ainsi « gérer les impasses techniques » et pouvoir autoriser des dérogations afin que nos producteurs puissent continuer à travailler dans de bonnes conditions. Il s'est néanmoins défendu de vouloir revenir sur la loi sur la biodiversité votée lors du précédent quinquennat. Nicols Hulot a aussitôt réagi en indiquant que « les interdictions de néonicotinoides et épandage aerien ne seront pas levées, les arbitrages ont été rendus en ce sens ». « Dès lors que la santé est mise en cause, je ne veux faire aucune concession », a ajouté Nicolas Hulot devant la presse en marge d'un déplacement à Lyon. Les arbitrages « ont déjà été faits, on ne va pas revenir sur la loi », a-t-il insisté, ajoutant « qu'on ne reviendra pas sur des acquis ». Une position confortée par Matignon, qui assure que le gouvernement ne reviendra pas sur l'interdiction.

Les ministres de la Transition écologique, Nicolas Hulot, et de l'Agriculture, Stéphane Travert, ont voulu montrer, le **11 juillet 2017**, leur unité à quelques jours du lancement des Etats généraux de l'alimentation, après une passe d'armes fin juin sur l'utilisation des néonicotinoïdes[8]. Ce qui est important, « c'est de montrer que, sur les Etats généraux de l'alimentation, on va travailler de concert» , a déclaré Nicolas Hulot, lors d'un point presse commun donné après la visite des deux ministres au siège de l'INRA à Versailles. « Nous sommes heureux de travailler ensemble et nous poursuivons le même objectif : que demain nos modèles agricoles quels qu'ils soient puissent trouver des débouchés commerciaux, que les agriculteurs puissent vivre dignement de leur métier et que nous puissions les aider à travers la recherche, l'innovation, à regagner de la compétitivité et à porter des modèles les plus vertueux possibles », a renchéri Stéphane Travert, en rendant hommage aux travaux des chercheurs de l'INRA. «Vous n'arriverez pas, ni avec moi, ni avec Nicolas Hulot, à opposer agriculture et environnement », a-t-il ajouté. « On nous a confrontés avant même qu'on ait pu parler », a pour sa part déclaré M. Hulot, faisant référence aux déclarations contradictoires des deux ministres qui se sont opposés sur le maintien de l'interdiction des insecticides « tueurs d'abeilles », avant que le Premier ministre tranche en donnant raison à Nicolas Hulot.« Je suis sûr qu'on va sortir par le haut avec les impératifs qui animent le ministère de l'Agriculture, c'est-à-dire redonner de la sécurité économique aux agriculteurs et répondre aux demandes des consommateurs d'avoir une offre alimentaire différente », a poursuivi Nicolas Hulot. Les Etats généraux de l'alimentation, qui vont démarrer en juillet, devront déboucher sur des propositions à l'automne sur la manière de mieux répartir la valeur des produits alimentaires entre producteurs, transformateurs et distribution, pour satisfaire les agriculteurs, mais également sur le lien entre alimentation, santé et environnement pour satisfaire les demandes des consommateurs.

Le ministre de l'Agriculture était, le **21 juillet 2017**, l'invité de Territoires d'Infos, sur Public Sénat et Sud Radio. Alors que le gouvernement a donné son feu vert pour abattre 40 loups pendant la période 2017/2018, Stéphane Travert assure travailler « avec » Nicolas Hulot et entretenir d'excellentes relations avec lui. « Nous avons signé un arrêté et un communiqué commun avec Nicolas Hulot », a tenu à rappeler Stéphane Travert, qui certifie que l'autorisation du gouvernement pour

pas dans la parfumerie. Voire. Ibid.

7- Pesticides : le ministre de l'Agriculture veut des dérogations, Hulot dit non. Stéphane Travert veut pouvoir autoriser «des dérogations» sur certains néonicotinoïdes. Nicolas Hulot répond qu'il ne fera «aucune concession» sudouest.fr avec AFP. 26/06/2017

8- Etats généraux de l'alimentation: Hulot et Travert affichent leur unité. geo.fr 11/07/2017

abattre 40 loups jusqu'en juin 2018 n'a pas entaché ses « excellentes relations » avec le ministre de la Transition écologique et solidaire[9].« Nous travaillons ensemble, nous sommes complémentaires. Chacun est dans son rôle et on essaie de trouver des accords gagnant-gagnant. C'est ce qu'on a fait pour le loup ». Aucune autre solution n'était envisageable pour que les éleveurs puissent protéger leurs bêtes. « Il est difficile de clôturer un pan de montagne complet », a-t-il déclaré pour justifier qu'il n'ait pas opté pour cette option. Stéphane Travers a également rappelé que « d'ici le 31 décembre (il) all(ait) discuter avec Nicolas Hulot pour avoir plan de gestion pluriannuel », l'objectif étant de « trouver des accords gagnant-gagnant, à la fois pour les éleveurs mais aussi pour celles et ceux qui défendent les loups ». Et de conclure : « Je ne suis pas un ennemi du loup ».

L'affaire des œufs contaminés à l'insecticide fipronil touche la France[10]. Le ministère de l'agriculture a annoncé, le **7 août 2017**, que treize lots d'œufs contaminés en provenance des Pays-Bas y avaient été livrés « entre le 11 et le

26 juillet ». Deux établissements de fabrication de produits à base d'œufs, dans la Vienne et en Maine-et-Loire, sont concernés, précise le ministère, pas en mesure de dire dans l'immédiat si les produits incriminés s'étaient retrouvés dans le commerce. Une enquête est en cours. « Pour l'un des établissements, on parle de 30 000 œufs et pour l'autre de 200 tonnes d'ovoproduits obtenus à partir de l'œuf et de ses composants, une fois qu'on a éliminé la coquille et les membranes », a précisé à Franceinfo Fany Molin, porte-parole du ministère. « Les autorités françaises n'ont pas, à ce jour, d'informations de contamination d'œufs en coquille et de viande destinés à la coonsommation », peut-on lire dans le communiqué. « Des investigations sont menées dans ces établissements par les services de contrôles du ministère de l'agriculture pour évaluer la situation (les produits concernés et leur destination) et bloquer les produits incriminés à des fins d'analyses. » A l'origine de l'affaire, des éleveurs néerlandais de volailles. Ces derniers ont fait appel à Chickfriend, une société spécialisée dans l'éradication du pou rouge qui a employé dans son traitement des volailles du fipronil, une molécule interdite dans le traitement des animaux destinés à la chaîne alimentaire. Il s'agit d'un biocide très efficace contre les insectes nuisibles (cafards...), déjà épinglé par l'UE pour son effet létal pour les abeilles lorsqu'il est utilisé sur les cultures. L'enquête avait ainsi révélé que du produit contaminé au fipronil avait été utilisé dans des élevages allemands, selon un circuit encore obscur, et chaque jour voit gonfler les estimations du nombre d'œufs contaminés dans le pays. Désormais, la France semble également touchée. En grande quantité, le fipronil est considéré comme « modérément toxique » pour l'homme par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il est dangereux pour les reins, le foie et la thyroïde, a indiqué jeudi l'organisme néerlandais chargé de la sécurité alimentaire et sanitaire, le NVWA.

Les ministres Stéphane Travert et Nicolas Hulot ont présenté, le **9 août 2017,** leur plan dédié à la gestion de l'eau[11]. Parmi les actions listées par les deux ministres : le développement d'une agriculture plus économe en eau et multi-performante, notamment grâce au choix des assolements et via l'innovation, appelée à apporter du progrès dans l'efficience de l'irrigation. Autre piste très attendue par le secteur agricole : faciliter, « là où c'est utile et durable », des projets de stockage hivernal de l'eau afin d'éviter les prélèvements en période sèche, lorsque l'eau est rare. Ils annoncent également un deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique pour mieux s'adapter aux conséquences locales du changement climatique. Une cellule d'expertise est prévue pour dénouer les éventuelles difficultés rencontrées dans la gestion de la ressource en eau en agriculture. Placée sous l'autorité conjointe des deux ministres, elle examinera, d'ici au 31 octobre, les cas de tous les projets de territoires en cours pour voir s'il est possible d'accélérer leur réalisation. Si la FNSEA, les JA, l'APCA et les Irrigants de France ont salué la prise de position du gouvernement, France nature environnement se montre plus critique. L'ONG dit partager la plupart des solutions apportées par le

9- Stéphane Travert : « Je ne suis pas un ennemi du loup ». Alice Bardo publicsenat.fr 21/07/2017

10- Des lots d'œufs contaminés au fipronil en France. Sciences et Avenir avec AFP 08.08.2017

11- Le plan « eau » de Stéphane Travert et Nicolas Hulot est connu. agromatin.com 10 août 2017

Gouvernement, mais dénonce la construction de retenues d'eau. « Le manque de précipitations de cet hiver et du printemps le montre : les retenues peuvent elles aussi se retrouver à sec, c'est pourquoi elles ne sont pas une solution viable. Les retenues ne sont pas non plus sans impacts environnementaux, il est important d'en avoir conscience. » Le plan prévoit 10 actions : Engager les citoyens, les entreprises ainsi que les administrations et les services publics dans des démarches d'économies d'eau ; poursuivre les investissements avec les collectivités pour accentuer la maintenance des réseaux ; développer une agriculture plus économe en eau et multi-performante ; réaliser, là où c'est utile et durable, des projets de stockage hivernal ; soutenir et valoriser la recherche et le développement de nouvelles solutions dans les différents organismes scientifiques ; élaborer un deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique d'ici fin 2017 ; soutenir le déploiement du plan d'actions « eau et assainissement » en outre-mer ; accompagner les collectivités locales compétentes dans le domaine de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques ; mobiliser les préfets coordonnateurs de bassin pour dynamiser les projets de territoires ; mettre en place une cellule d'expertise afin de dénouer les éventuelles difficultés rencontrées dans la gestion de la ressource en eau en agriculture.

Alors que les États généraux de l'alimentation ont été lancés le 20 juillet 2017, le ministre de l'Agriculture veut être l'artisan d'une nouvelle politique agricole, celle de la concertation et du compromis solide. Il déclare dans le Figaro[12] du **28 août 2017** : « Je veux être l'artisan d'une nouvelle politique agricole, celle de la concertation et du compromis solide. Je veux redonner confiance à tous nos agriculteurs, tout en respectant les enjeux du réchauffement climatique, de l'ère numérique, de la formation et de la recherche. Nous devons préparer l'avenir, libérer l'agriculture des carcans réglementaires qui l'empêchent de prospérer. La France doit retrouver sa place de leader agricole en Europe. L'inflation des normes doit s'arrêter, elles découragent les initiatives. En aucun cas, je n'opposerai les modèles agricoles qui contribuent à la diversité et la force de l'agriculture française. La plus grande erreur serait de faire disparaître un système aux dépens d'un autre. Certains s'essayent à cela, ils se trompent ».

Stéphane Travert a inauguré le **12 septembre 2017** le salon des productions animales, Space à Rennes. « Le Space est plus qu'une simple visite, c'est le pouls d'un bassin, d'un secteur d'activité », a-t-il indiqué lors d'une conférence auprès des représentants des acteurs de la filière élevage. Le ministre n'est pas venu avec des annonces pour la filière, attendant les conclusions des États généraux de l'alimentation. « Nous voulons mettre chacun face à ses responsabilités et stopper la funeste spirale du bas prix, a-t-il ajouté. Le bon prix est le prix juste, pas le prix bas. » Le ministre assure que l'État prendra ses responsabilités, « en légiférant si nécessaire. » Mais qu'il « ne peut pas tout faire, au risque de mal faire, moins bien que vous, a-t-il interpelé les professionnels. L'organisation des filières est de votre responsabilité, mieux organiser la production pour peser davantage. » Il espère que l'agriculture répondra davantage aux attentes des consommateurs, notamment sur le plan sanitaire ou environnemental. « Celui qui décide, ce n'est pas le marché, mais le consommateur », explique-t-il.

Stéphane Travert a présenté le **28 septembre 2017** le budget 2018 de son ministère[13]. A 5,23 milliards d'euros (en crédits de paiement), le budget affiche une hausse de 1,6 % comparé au précédent, selon le ministre de l'Agriculture. Première innovation : la mise en place d'une « provision pour aléas » de 300M€ (pour les aléas climatiques, sanitaires et les apurements potentiels demandés par l'Europe). Pour mobiliser au mieux les crédits européens, le ministère mobilise 455M€ « au titre des contreparties nationales ». Pour l'ICHN, 264M€ sont budgétisés (stable par rapport à 2017) ; pour les mesures agroenvironnementales et climatiques (Maec) et les aides bio, le ministère annonce un

12- Stéphane Travert : « La France doit retrouver sa place de leader agricole en Europe ». figaro.fr 28 août 2017.

13- Stéphane Travert présente son premier budget, à 5,23 milliards d'euros. paysan-breton.fr par Agra Presse 30 septembre 2017

budget « préservé » de 81,4M€ « dont la moitié pour l'agriculture biologique ». Autre priorité pour le ministère : la prévention des risques sanitaires avec une hausse des crédits de 12 %. Quant aux crédits consacrés à l'enseignement et la recherche, le ministre annonce une hausse de 2,9 %. La prévention des risques et l'enseignement échappent à la baisse des effectifs (- 225 ETP au total) qui sera répartie sur les autres directions, indique le ministre. A noter également, une augmentation de budget de 30M€ pour l'ASP et un recrutement de

300 vacataires pour « accélérer le traitement des dossiers Pac ».

Stéphane Travert a parcouru pour la première fois, et pendant plusieurs heures les travées du Sommet de l'élevage de Cournon-d'Auvergne[14], début **octobre 2017**. Essai transformé ! Objectif numéro 1, rassurer les agriculteurs pétris d'incertitudes et toujours très inquiets pour leur avenir. « Aujourd'hui, Il y a une référence, c'est le consommateur. C'est celui qui vote et qui choisit une alimentation de qualité. Il ne veut pas d'alimentation low cost, mais saine, durable et accessible. C'est avec les filières que nous allons construire ce message ».

Le ministre de l'Agriculture, s'est exprimé à son arrivée au Conseil Agriculture, le **6 novembre 2017**, à Bruxelles. Concernant le sujet prioritaire de ce Conseil, Stéphane Travert précise. « C'est un conseil important. Dernièrement, la France a proposé un plan d'action sur l'application du CETA, et, aujourd'hui, nous venons rappeler ce que la France souhaite porter en la matière, notamment sur les contrôles, sur le sanitaire, vigilance et mobilisation, et c'est ce que nous souhaitons porter dans ce plan d'action sur l'application du CETA. Nous allons aborder bien évidemment les autres accords commerciaux qui sont en cours. C'est aussi l'occasion, dans un Conseil des ministres de l'agriculture comme celui-là, d'aborder d'autres sujets avec nos collègues et nous n'en manquons pas. A la question de savoir si le Conseil des ministres est l'antre du super pouvoir un, Stéphane Travert resitue cette instance. « Je ne sais pas si c'est l'antre d'un super pouvoir mais c'est un endroit où il doit se passer des choses, ou nous co-construisons nos politiques européennes et ce sont des moments où nous avons la capacité et la possibilité avec nos homologues de pouvoir vraiment échanger au fond, défendre les intérêts des uns et des autres et en même temps c'est un cheminement vers une Europe plus forte pour une agriculture qui puisse se développer, une agriculture plus compétitive, une agriculture plus durable aussi et je crois que c'est important. Nous essayons d'aller tous dans le même sens et il faut ici savoir aller trouver des alliés et en permanence nous devons chercher des alliés, c'est ce que je viens faire aussi ici car je défends les intérêts de la France, bien évidemment, l'agriculture française, qui est une belle agriculture qui doit être performante, mais aussi défendre les intérêts de l'Europe dans une économie mondialisée ».

Dans le nouveau monde, il n'y a pas de « couacs. » N'en déplaise à ce conseiller ministériel, la cacophonie entre le ministre de l'Agriculture et le reste du gouvernement sur le glyphosate en a tout l'air[15]. Digne de l'ère François Hollande. La fausse note jouée par Stéphane Travert, fin **novembre 2017**, qui s'est dit « heureux » de l'accord européen de reconduire l'utilisation du glyphosate sur cinq ans a agacé les hautes sphères de l'État. À commencer par les couloirs du ministère de la Transition écologique, où l'on estime depuis longtemps que l'homologue de Nicolas Hulot « ne joue pas collectif ». Ce n'est d'ailleurs pas le premier « couac » entre l'écologiste et le locataire de la rue de Varenne. Mi-novembre, quand les 28 États membres échouent à s'accorder sur l'avenir du glyphosate lors d'un premier vote sur le renouvellement, Nicolas Hulot se dit « fier » du veto français. Au même moment, et déjà à contretemps, Stéphane Travert, lui, déplore « une défaite pour l'Europe » et abonde : « La position du gouvernement, c'est quatre ans. » Or aucune position n'est alors tranchée à Matignon. Seul le ministre d'État Nicolas Hulot assène la sienne – « trois ans maximum » – et tente de faire pencher la balance en sa faveur auprès d'Emmanuel Macron contraint à un recadrage. « J'ai demandé au gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour que l'utilisation du glyphosate soit interdite en France au plus tard dans trois ans ». Puis c'est au tour de Matignon de lui donner tort. Disant « regretter » le vote européen, le cabinet du

14- Au Sommet de l'élevage, le ministre de l'agriculture en mode rassurant. leprogres.fr 06 oct. 2017

15- Glyphosate : un couac nommé Stéphane Travert. Olivier Pérou. lepoint.fr 29/11/2017

Premier ministre fait savoir que la « France souhaite que la Commission fasse rapidement des propositions de réforme du cadre européen d'évaluation des substances chimiques ». Nouvelle disgrâce pour Travert. « Cinq ans, c'est trop long », a tranché Nicolas Hulot au micro de RTL, avant d'envoyer un message à son homologue de l'Agriculture : « J'entends bien qu'on ne pouvait pas imposer brutalement de se séparer du jour au lendemain du glyphosate aux agriculteurs. Mais il y avait une exigence citoyenne qu'il fallait écouter. » L'envoi fait mouche. « C'est Nicolas Hulot le grand défenseur de la santé du citoyen contre Stéphane Travert l'adorateur des pesticides », analyse, rieur, un député de La République en marche. « Dans la perspective plus large de la révision de la politique agricole commune, il faut se doter d'une stratégie pour progressivement mais radicalement sortir de toutes ces substances », a ajouté Nicolas Hulot, qui s'engouffre de facto sur la chasse gardée de Stéphane Travert : la PAC. Un sujet d'autant plus

Nicolas Hulot et Stéphane Travert, pas d'accord sur le glyphosate !

brûlant qu'une conférence nationale sur la politique agricole commune doit se tenir le 19 décembre, sous son contrôle. « Je n'y vois ni cafouillage ni quoi que ce soit d'autre. J'ai eu des échanges avec le Premier ministre », s'est pour sa part défendu Stéphane Travert. S'il jure qu'Édouard Phillipe ne lui a pas reproché ses propos, le chef du gouvernement lui a malgré tout rappelé la position du gouvernement et du président de la République : trois ans, et pas quatre. Encore une fois, face à Stéphane Travert, Hulot a le point.

Depuis l'installation du gouvernement, la relation n'en finit plus de se dégrader entre Nicolas Hulot et Stéphane Travert[16]. « Leurs rapports sont très mauvais, raconte un interlocuteur régulier. Ils ne se parlent plus.» Les entourages des deux hommes démentent que le fil soit totalement rompu. Après une période glaciaire en septembre, ils échangeraient à nouveau… Mais difficile de nier qu'entre Nicolas Hulot et Stéphane Travert, c'est la guerre froide, ce **début décembre 2017**. Un proche du second le concède : « Ils ne partiront pas ensemble en vacances…» Les incidents de frontières se multiplient. Dernier en date, une interview à *L'Obs* cette semaine, où Hulot préconise un menu végétarien « un jour par semaine » dans les cantines scolaires. Au grand agacement de Travert, qui dénonce dans des confidences livrées au *JDD*, une « écologie punitive ». Il ajoute : « Je pourrais vous parler de la qualité de l'air et de l'eau, de nucléaire et d'éolien, car tout ça m'intéresse. Mais je n'en parle pas, parce que ce ne sont pas mes sujets. Chacun doit être sur ses sujets.» À quoi l'entourage du ministre de la Transition écologique réplique à son tour : « La logique de l'affrontement n'est pas celle de Nicolas Hulot. Il apporte un regard complémentaire à celui de Stéphane Travert. La transition écologique se partage entre plusieurs ministres et c'est comme cela qu'on construit des arbitrages solides.» Ambiance. La querelle avait éclaté dès la nomination de Travert. Dans une matinale radio, le ministre de l'Agriculture laissait entendre qu'il voulait revenir sur la législation interdisant les insecticides de la famille des néonicotinoïdes. Un *casus belli* pour Hulot, qui, à 8h30 pétantes, bondit sur son compte Twitter : « Les interdictions de néonicotinoïdes ne seront pas levées, les arbitrages ont été rendus en ce sens.» Matignon confirmait. 1-0 pour Hulot. Deuxième escarmouche avec les états généraux de l'alimentation. Hulot en avait défendu le principe avec sa Fondation pour la nature et l'homme (FNH) et l'avait vendu au candidat Macron pendant la campagne. Après l'élection, Hulot ambitionnait de copiloter l'opération. Las, c'est Travert qui en hérite. « Moi, quand on me donne un truc à piloter, je le pilote, de A à Z », assume ce dernier. Nombre d'ONG, se montrent critiques sur ce pilotage. « Ces états généraux sont restés très techniques et orientés sur l'agriculture, alors que l'idée initiale, c'était de décloisonner et d'offrir une alimentation saine, rappelle Amandine Lebreton, directrice du Pôle scientifique et technique de la FNH. C'est dommage d'avoir raté cette marche du grand public. Dernier round sur le terrain du glyphosate : Hulot, au nom du principe de précaution, plaide pour une sortie en trois ans, ce qui sera finalement la position d'Emmanuel Macron ; Travert souhaite un délai plus long. Lundi dernier, quand la Commission

16- Hulot-Travert : les deux ministres "ne se parlent plus". Entre le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, et celui de l'Agriculture, Stéphane Travert, c'est la guerre froide. Arthur Nazaret et David Revault d'Allonnes. ljdd.fr 02/12/2017

européenne choisit de le renouveler pour cinq ans, Travert s'affirme « heureux » quand Hulot, pourtant, se dit « un peu triste ». Mais au fond, pourquoi un tel match ? Parce qu'il y a une nette opposition de personnalités : Hulot contre Travert, c'est l' « affectif colérique contre l'armoire normande », résume un conseiller. « C'est chiant du matin au soir d'être ministre », estimait Hulot vendredi sur France Inter. « Moi, je ne me roule pas par terre, je ne m'envole pas au moindre coup de vent, et je n'ai pas d'états d'âme », répond Travert. Parce qu'à travers eux se joue aussi un conflit logique de territoires et de publics différents. «Travert est souvent proche des positions de la FNSEA, constate l'ancien ministre délégué à l'Agroalimentaire Guillaume Garot. Mais les deux jouent leur rôle. Ils ont chacun une feuille de route pour plaire à des électorats différents.» Et, aussi, parce que l'un comme l'autre se prévalent du soutien du Président. « Sur ses arbitrages majeurs,

on voit que Hulot est écouté », explique son équipe. Travert, lui, l'assure : « J'ai eu des arbitrages tout à fait favorables.» Hulot-Travert, une autre illustration du « en-même-tempisme ».

Ses activités en 2018

Stéphane Travert a réagi, **début janvier 2018**, aux derniers rebondissements de l'affaire du lait infantile Lactalis contaminé, qui éclabousse désormais plusieurs enseignes de la grande distribution. « C'est un dysfonctionnement majeur dans la procédure de retrait/rappel par les opérateurs, dont c'est la responsabilité », a déclaré le ministre en marge d'une conférence de presse de présentation du salon international de l'Agriculture. Rappel des fait. La contamination à la salmonelle dans l'usine de Craon (Mayenne) du groupe agroalimentaire français Lactalis a été révélée au public au début de décembre.[17] Face au refus du géant agroalimentaire de retirer les produits contaminés, Bruno Le Maire, ministre de l'économie, a signé le 9 décembre un arrêté demandant la suspension de la commercialisation des laits infantiles de cette marque et le rappel de quelque 600 lots. Fin décembre, le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire pour *« blessures involontaires »*, *« mise en danger de la vie d'autrui »*, *« tromperie aggravée par le danger pour la santé humaine »* et *« inexécution d'une procédure de retrait ou de rappel d'un produit »* préjudiciable à la santé. En janvier, la crise s'est étendue à la grande distribution, dont les principales enseignes (Leclerc, Auchan, Carrefour, Système U) ont admis avoir écoulé des produits concernés par les rappels successifs. Dernier volet en date, selon une étude publiée le 11 janvier, les produits en question ont été vendus dans soixante-six pays, dont douze de l'Union européenne. Pour mettre un terme à la crise sanitaire, Bruno Le Maire a annoncé le 12 janvier que Lactalis devra reprendre, sans distinction, tous les lots de lait infantile produits dans son usine de Craon.

En **février 2018**, Nicolas Hulot ne se rendra pas au Salon de l'Agriculture mais « moi je suis là », a souligné Stéphane Travert[18], en glissant que l'événement était « ouvert à tout le monde » . « Moi, je suis là et moi, je fais mon boulot en étant là, car je suis le ministre de l'Agriculture. Après, mes collègues, ils font ce qu'ils veulent », a déclaré M. Travert sur le plateau de l'Epreuve de vérité (*Public Sénat/AFP/Radio Classique/Les Echos*), en indiquant qu'il serait « bien évidemment » prêt à accueillir Nicolas Hulot. Le ministre de la Transition écologique, dont les relations avec M. Travert sont notoirement houleuses, avait annoncé qu'il ne se rendrait pas au Salon de l'agriculture car il « privilégie le dialogue direct avec les parties prenantes dans de bonnes conditions d'échange », selon son entourage. « Demain, j'accueille le premier ministre, le ministre de l'Education nationale avec qui nous faisons beaucoup de travaux », a préféré souligner M. Travert, en demandant plutôt qu'on l'interroge « sur ce que nous allons faire avec le ministre de l'Education nationale, avec la ministre des Outre-mer, avec la ministre de l'Education supérieure et de la Recherche ». Plusieurs ministres sont attendus toute la semaine sur le Salon, dont Edouard Philippe qui effectuera trois passages.

(à suivre...)

17- Ce qu'il faut retenir de l'affaire du lait contaminé Lactalis. Le Monde avec AFP et Reuters. 12 janvier 2018

18-Salon de l'Agriculture: «moi je suis là» (Travert) sur l'absence de Hulot. lefigaro.fr avec AFP 26 février 2018

LES SELECTIONNEURS EN 2024

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS DE LA SECTION NOIRE DU VELAY

	Sélectionneurs					Utilisateurs				
	2020	2021	2022	2023	**2024**	2020	2021	2022	2023	**2024**
Elevages	20	19	18	16	**16**	2	2	1	4	**2**
Brebis	6537	6256	6001	5223	**4945**	676	494	296	1134	**459**

Philippe Bayle et la SCEA des Ajoncs (Bos) ont démissionné de l'OS ROM en 2024. Loïc Charrat et Julien Marquet souhaitent adhérer à l'OS ROM pour la campagne 2025 tandis que le GAEC du Rond Rouge s'apprête à démissionner. L'effectif global diminue avec 953 brebis de moins que l'année précédents, pour un effectif de 5 404 brebis, soit une moyenne de 300 femelles par élevage. La section compte 16 sélectionneurs actifs dans la vente de reproducteurs qui détiennent 4945 brebis, c'est-à-dire 91 % des brebis inscrites à l'organisme de sélection.

ÉVOLUTION DU HARAS DE BÉLIERS DANS LA BASE DE SELECTION

Années	**Nombre total de béliers**	**Béliers de croisement**	**Béliers de race pure**		
			Total	ARR/ARR	Hyperprolif L/S
2020	141	49	92	92	9
2021	135	45	90	90	6
2022	122	34	88	88	4
2023	124	36	88	88	3
2024	**103**	**29**	**74**	**74**	**2**

L'effectif de béliers présents dans les troupeaux des sélectionneurs est stable, avec une moyenne d'un bélier pour 53 brebis mais un Noir du Velay pour 74 brebis seulement. 72 % sont de race Noire du Velay dont 100 % proviennent du centre d'élevage. 28 % sont de Moutons Charollais (86%) répartis dans 5 élevages. 100 % des béliers de race Noire du Velay sont résistants homozygotes à la tremblante. 3 béliers de race Noire du Velay (4 %) sont porteurs d'un gène d'hyperprolificité.

PERFORMANCES TECHNIQUES 2024 DES BREBIS

	Base de sélection	5 meilleurs élevages
Prolificité brebis	**173 %**	**187 %**
Productivité brebis	**231 %**	**262 %**
Brebis agnelées 2 fois	**33 %**	**40 %**
PAT 30 Valeur Laitière		
Mâles simples brebis	**125**	**128**
Mâles doubles brebis	**99**	**101**

ÉVOLUTION DES PERFORMANCES TECHNIQUES

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	**2024**
Nombre de sélectionneurs	15	16	18	21	20	19	20	**18**
Prolificité brebis	174,9	176,6	177,8	175,2	179,2	179,9	176,4	**173,3**
Productivité brebis	228,3	230,9	232,8	228,2	232,1	242,1	233,1	**231,0**
Brebis agnelées 2 fois	31%	31%	31,2%	30,2%	29,5%	34,8%	32,1%	**33,4%**
PAT 30 Valeur Laitière								
Mâles simples brebis	126	128	127	129	126	124	129	**125**
Femelles simples brebis	118	120	119	122	120	116	123	**118**
Mâles doubles brebis	103	105	104	107	107	103	107	**99**
Femelles doubles brebis	97	99	99	102	100	97	102	**95**

Le taux de prolificité moyen des troupeaux continue de diminuer avec 3,1 % de moins sur un an.
Le rythme d'agnelage a progressé de 1,1 %, mais il faut noter que 15 troupeaux sont conduits en système accéléré et obtiennent 37,4 % de brebis qui agnellent deux fois dans la campagne.
La productivité des brebis se maintient à un très bon niveau, à 2,1 % de moins par rapport à l'année précédente.
Le PAT 30 des agneaux a fortement régressé de 0,4 kg pour les mâles simples et 0,8 kg pour les doubles, conséquence probable des conditions de milieu, et surtout alimentaires, défavorables.

QUALIFICATIONS GÉNÉTIQUES

Seuils de qualification

Les objectifs de la race sont axés principalement sur une amélioration de la valeur laitière des brebis. L'index de synthèse favorise la qualification de brebis aux index prolificité plus faibles, si leur index valeur laitière est élevé.

Les seuils de qualification prennent en compte le coefficient de détermination pour obtenir une meilleure fiabilité de leurs valeurs.
Les mères à béliers et les mères à agnelles sont destinées en priorité au renouvellement de la base de sélection.
Les mères de réserve produisent des agnelles pour la diffusion.

Bilans généalogie, indexation et génotypage

La connaissance des paternités des reproducteurs mâles et femelles de la base de sélection permet de connecter les troupeaux entre eux et fiabiliser leurs indexations qui sont en lien entre les différents élevages. 12 troupeaux sur 17 (70 %) sont ainsi connectés.

RENOUVELLEMENT DE LA BASE DE SÉLECTION

Évolution du fonctionnement du Centre d'Elevage

Centre d'élevage	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	**2024**
Nombre d'élevages fournisseurs	14	14	15	11	13	16	15	16	14	**13**
Nombre de béliers entrés	69	77	78	74	75	76	79	84	78	**74**
Origine maternelle Mère à Béliers %	59%	64%	64%	73%	76%	78%	66%	68%	74%	**61%**
Mère à Agnelles ou de Réserve %	41%	36%	36%	27%	24%	22%	34%	32%	26%	**39%**
Origine paternelle Bélier déclaré %	100%	100%	100%	73%	80%	42%	29%	21%	21%	**11%**
Bélier assigné %				27%	17%	55%	70%	79%	74%	**88%**
Bélier inconnu %					3%	3%	1%		5%	**1%**
Nombre de béliers diffusés	54	58	55	44	56	56	65	63	68	**65**
Béliers réformés et morts %	22%	25%	29%	40%	25%	26%	15%	25%	13%	**12%**

Le centre d'élevage fournit des béliers issus de brebis qualifiées, 65 % MB, 23 % MA et 12 % MR à la vente.
Il assure ainsi une sélection sur la valeur laitière et la prolificité par la diffusion des béliers sélectionnés. Les index moyens des mères des béliers présentés à la vente étaient de 100 en prolificité et 108 en valeur laitière.
La sélection génétique sur la résistance à la tremblante exige que tous les béliers soient génotypés résistants homozygotes (ARR/ARR) pour intégrer le centre d'élevage. Il a fallu génotyper 29 agneaux candidats au centre d'élevage et 58 autres ont été triés avec un génotype prédit arr/arr. Cela représente 87 analyses pour 74 agneaux intégrés, soit 1,17 par mâle sélectionné.
Les béliers entrés doivent systématiquement avoir une paternité connue. Ceci est indispensable pour gérer la variabilité génétique au sein de la race.

- 11 % sont issus d'une déclaration de lutte en paternité avec un seul bélier, mais deux béliers ont été assignés à un autre père que celui déclaré tandis qu'un bélier n'a pu avoir son père confirmé.
- 88 % nés sans père connu ont eu une assignation de paternité avec un bélier du troupeau naisseur.
- 1 % n'a pas eu de père confirmé.

Le prix d'achat est fixé à partir du poids à l'entrée au centre d'élevage valorisé au prix de 4,1 euros par Kg, auquel s'ajoute une plus-value génétique de 32 euros pour les fils de MB, 25 euros pour ceux de MA et 15 € pour ceux de MR. La moyenne de la bande était 42,9 kg à 107 jours, avec une plus-value génétique de 27,9 €, pour un montant de 204 € par bélier, réglé aux sélectionneurs.
88 % des béliers entrés au centre d'élevage ont été diffusés pour la reproduction (65), dont 60 % parmi eux vendus dans la base de sélection (39). Les ventes ont baissé de 3 béliers par rapport à 2023. Les 33 éleveurs de la race ayant acheté des béliers proviennent pour 76 % de la Haute-Loire. Les autres se situent dans différents départements de la région : 2 de l'Ain, 1 de la Loire, 1 du Puy-de-Dôme, 1 du Rhône; ou du Grand Est : 1 de Meurthe-et-Moselle, 1 de la Meuse et 1 de la Moselle. Les béliers du centre d'élevage ont été attribués au prix moyen de 546 €.
La pression de sélection exercée sur les critères phénotypiques et sanitaires se traduit par 12 % de taux de réforme, soit 5 béliers vendus pour la boucherie et 4 vasectomisés.
Le fichier des béliers utilisés permet d'organiser les ventes de reproducteurs et d'orienter les choix des éleveurs en fonction des origines disponibles et compatibles avec leurs élevages.

AGNELLES

Évolution du renouvellement en femelles

Origines maternelles	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Mères à Béliers %	39	46	45	46	46	44	41
Mères à Agnelles %	31	28	30	32	30	29	27
Mères de réserve %	24	21	21	18	21	23	27
Mères non qualifiées %	6	5	4	4	3	4	5

Répartition des agnelles conservées par les sélectionneurs

17 sélectionneurs ont conservé 1 074 agnelles de renouvellement, soit 63 par élevage.
FEDA EXPE assure son renouvellement par l'achat de 80 agnelles auprès du GAEC des Cabarets.
J. Ruel a acheté 20 agnelles à P. Liotard pour la constitution de son troupeau.
Le taux de renouvellement dans les élevages sélectionneurs est donc de 21 % de l'effectif adulte.

ORIGINE MÈRE **ORIGINE PÈRE**	**Mères à Béliers** **424**	**Mères à Agnelles** **320**	**Mères de Réserve** **264**	**Mères Non Qualifiées** **72**	**Total** **1 080 (%)**
Bélier connu 240	104	71	51	14	**22,2 %**
Bélier assigné 724	302	216	175	31	**67 %**
Bélier inconnu 116	18	33	38	27	**10,7 %**
Total 1 080 (%)	**39,3 %**	**29,6 %**	**24,4 %**	**6,7 %**	**100%**

22 % des agnelles ont une paternité connue grâce aux déclarations de luttes, en légère augmentation par rapport aux 18 % de 2023.
Mais les assignations de parenté permettent de retrouver les ascendants paternels de 67 % des futures reproductrices. La connaissance de cette ascendance est primordiale pour la gestion de la variabilité génétique.
39 % des agnelles sont filles de mères à béliers, avec des variations selon les élevages de 9 à 60 % et 30 % sont filles de mères à agnelles avec des écarts de 9 à 53 %.
Les agnelles issues de mères de réserve ou de brebis non qualifiées en génétique représentent encore 31 % du renouvellement (13 à 81%).
Les agnelles de renouvellement élevées sous la mère ont un PAT30 moyen de 106 (114 en 2023), pour un mode d'élevage moyen de 1,66 agneau par brebis.
Le mode de naissance moyen est 1,87 agneau par brebis pour ces agnelles conservées (1,93 en 2023), soit 26 % nées simples, 61 % doubles, 11 % triples et 1 % quadruples.
Les index moyens des mères sont 101 en prolificité et 103 en valeur laitière pour un ISAM de 102.
Elles ont fait en moyenne 5,6 agnelages et donné naissance à 9,8 agneaux.

Agnelles	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	**2024**
Présentées	2 751	2 827	2 533	2 763	2 693	2 968	3124	2823	3011	**2550**
Conservées dans les élevages	1 443	1 706	1 157	1 272	1 288	1 322	1241	1197	1165	**1074**
Diffusées pour la reproduction	1 312	1 121	1 376	1 490	1 405	1 646	1883	1686	1846	**1476**

La diffusion d'agnelles de cette campagne a diminué de 370 soit 20 % par rapport à 2023, avec 1476 agnelles vendues par 15 sélectionneurs. 38 éleveurs ont acheté au moins 10 agnelles (48 en 2023), soit la même moyenne de 38 par acquéreur. Il faut rajouter la vente de 37 agnelles réparties en 8 lots inférieurs à 10 agnelles.
Cela représente 1 agnelle vendue pour 3,35 brebis en sélection.
Ces ventes étaient destinées à des éleveurs de 6 régions différentes :

- AURA, 9 départements (Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Ain, Ardèche, Drôme, Loire, Rhône, Isère, Haute-Savoie) pour 63 % des agnelles dont 26 % en Haute-Loire.
- Grand-Est (Aube, Marne, Moselle, Vosges) pour 19 % des agnelles
- Centre-Val de Loire (Loiret) pour 9 % des agnelles
- Pays de la Loire (Maine-et-Loire) pour 5 % des agnelles
- Nouvelle-Aquitaine (Haute-Vienne) pour 2 % des agnelles
- Occitanie (Gard) pour seulement 1 % des agnelles

soit une diffusion de la race par la voie femelle dans 17 départements répartis dans 6 régions.
31 éleveurs ont acheté plus de 1000 agnelles pour créer un troupeau de Noires du Velay ou augmenter leur effectif dans la race au sein de leur cheptel.
7 éleveurs utilisateurs pour la pratique du croisement ont intégré 412 agnelles pour assurer le renouvellement de leur troupeau.
Un programme financé par la région AURA permet à 17 élevages de bénéficier d'un contrat d'engagement triennal pour 653 agnelles achetées. Ils peuvent ainsi améliorer le potentiel de leur troupeau par l'acquisition d'agnelles, pour gagner en efficacité et répondre aux besoins de la filière en agneaux vendus en démarche qualité.
18 brebis seulement, issues de 3 élevages ont été diffusées auprès de 3 éleveurs, soit 6 de moyenne par achat.

95 % des ventes de femelles sont réalisées dans le cadre de la SAS ROM avec une participation de 3 € par femelle pour les acheteurs. Le prix de vente des agnelles s'établit ainsi :

- Prix de base : poids des agnelles tarifié à 4,1 € par kg. Au-delà, des frais de vieillissement de 0,80 € par jour sont facturés, 4,9 € en 2025.
- Plus-value génétique selon la qualification de la mère :
  - MB : 32 € / MA : 25 € / MR : 15 €
- Frais de participation des utilisateurs à la base de sélection de 2,35 € par agnelle, mais 2,53 € en 2025.

GENOTYPAGE

TREMBLANTE

Un programme national de sélection génétique sur la résistance à la tremblante a été mis en place à l'automne 2001. A partir de 2002, les agnelles de renouvellement chez les sélectionneurs ont été génotypées afin de sélectionner celles résistantes. Ces analyses ont permis de déduire des génotypes partiels ou complets de leurs mères.
Ces actions ont pour but de :

- éliminer l'allèle VRQ
- fournir aux éleveurs des béliers résistants : ARR/ARR
- saturer la base de sélection en animaux résistants : homozygotes ARR/ARR et hétérozygotes ARR/ARQ.

La gestion de la tremblante au sein de la race nécessite la sélection des reproducteurs génotypés résistants et permet leur diffusion avec une qualification sanitaire vis à vis de la tremblante.
Les agneaux au potentiel génétique suffisant pour intégrer le centre d'élevage à l'automne sont tous génotypés, afin de retenir uniquement ceux possédant deux allèles de résistance à la tremblante.
Les agnelles destinées au renouvellement de la base de sélection sont génotypées pour la résistance à la tremblante dans le cadre du programme d'assignation de parenté.

Bilan des génotypages tremblante 2024

	ARR/ARR 860	**ARR/ARQ 48**	**ARR/VRQ 1**
87 mâles	97,7 %	2,3 %	0 %
822 femelles	94,3 %	5,6 %	0 %
90 reproducteurs	**94,6 %**	**5,3 %**	**100**

HYPER PROLIFICITE

Le génotypage des reproducteurs permet de repérer des individus porteurs d'un gène d'hyper ovulation pouvant engendrer de l'hyper prolificité pour : augmenter le nombre moyen d'agneaux nés par portée et limiter la fréquence des tailles de portées supérieures à 2.
Le programme de financement régional Div'agri permet de génotyper les géniteurs de la base de sélection pour repérer les reproducteurs porteurs des mutations Lacaune (FecL) et BMP15 (FecXN), responsables de l'hyper ovulation des femelles porteuses. Les analyses sont effectuées par Aveyron Labo. L'équipe de chercheurs de l'INRA de Toulouse complète les recherches qui ne sont pas réalisées dans ce cadre-là.
Le programme OVIGEN mis en place en 2021 est une plateforme génétique ovine qui permettra d'intégrer les résultats des génotypages dans les logiciels de gestion des ovins allaitants.

Les 74 béliers adultes présents dans les élevages en 2024 ont tous un génotype connu concernant les gênes d'hyperovulation. 2 béliers sont porteurs de la mutation FecL et 1 de la mutation FecXN, dans 2 élevages différents.
La proportion d'agnelles porteuses de la mutation du gène FecL augmente de 1 % en 2024 par rapport à 2023 mais est inférieur de 11 % en comparaison de 2018.
La mutation FecXN portée sur le chromosome X diminue de 2 % en un an et se situe en-deçà de 16 % par rapport à 2018.
Les béliers du centre d'élevage de la campagne 2024 ont tous été génotypés pour connaître leur statut concernant l'hyper ovulation. Dans la bande, 3 béliers (4 %) étaient porteurs du FecL et 3 (4 %) porteurs du FecXN sur le chromosome X. Parmi ces béliers hyperprolifiques, 5 ont été diffusés dans des élevages dont 3 dans la base de sélection.
Les jeunes reproducteurs de la bande 2025 ont également été génotypés pour identifier ceux porteurs d'un gène d'hyper-ovulation. Leur proportion a augmenté de 2 %, pour le FecL (5 béliers au lieu de 3 en 2024) et de 7 % pour le FecXN (9 béliers pour 3 en 2024). 2 béliers avaient la particularité d'être porteurs des 2 gènes.
7 éleveurs ont fourni des béliers avec des gênes d'hyper-ovulation.

ASSIGNATION DE FILIATION

L'assignation de filiation est un moyen pour déterminer les parents (inconnus) d'un individu en comparant son ADN avec celui de ses parents potentiels. Elle est effectuée à l'aide de marqueurs génétiques, comme le contrôle de filiation, mais n'a pas le même objectif : Le contrôle de filiation vérifie que les parents déclarés d'un individu sont les parents génétiques ; L'assignation retrouve les parents d'un individu parmi une liste de parents possibles : identifier le père d'un agneau parmi un ensemble de mâles utilisés dans un même lot de lutte.
L'assignation permet d'affecter un père lorsqu'il n'est pas connu. Il est assigné quand il est déterminé sur les marqueurs et non assigné si aucun père n'est affectable grâce aux marqueurs.
L'assignation est associée au contrôle de filiation lorsque le père déclaré est incompatible. Si le père proposé est incompatible et qu'aucun des autres béliers génotypés ne convient, la parenté est non assignée. Par contre, si un autre des béliers est déterminé sur marqueurs comme étant le père, la parenté est donc assignée sous le terme de faux assigné.
Les financements régionaux et départementaux affectés à l'assignation de parenté permettent d'aider à rechercher les pères de toutes les agnelles de renouvellement de la base de sélection et de tous les mâles rentrés au centre d'élevage. Un contrôle de filiation est aussi réalisé pour tous les béliers dont le père est déclaré. Les analyses sont assurées par Aveyron Labo.
8 mâles dont les pères déclarés ont été validés (11%).
65 mâles sans paternité déclarée ont été assignés à un bélier du troupeau (88%).
1 mâle sans paternité déclarée n'a pû être assignés à un autre bélier (1%).
Les agnelles nées sans paternité déclarée au cours de la campagne 2024 ont été génotypées afin de connaitre leurs pères. Leur nombre stable, concerne 740 analyses réalisées, pour 925 agnelles en 2023.
724 ont été assignées à un bélier de leur troupeau d'origine, soit 98 % parmi celles analysées.
13 n'ont pas pu être assignées à un bélier déclaré parmi leurs pères potentiels, soit 2 % des agnelles.
2 prélèvements sanguins n'ont pas pu être analysés ou vérifiés
1 analyse a concerné une femelles ayant un père déclaré qui a été validé.
Parmi les 74 mâles de la bande 2024 contrôlés : 8 avaient un père déclaré qui a été validé (11%);
65 soit 88 % du total n'avaient pas de paternité connue et ont été assignés à un bélier du troupeau;
1 mâle sans père déclaré n'a pas pû être assigné à un bélier

ELECTRONISATION

17 éleveurs munis d'un lecteur de boucles électroniques utilisent un logiciel de gestion de troupeau.

ACTIONS DE PROMOTION

Lou Pastre de la Neigre : randonnée des bergeries le 12 Mai au GAEC des Colchiques 2 au Monastier-sur-Gazeille.
Une manifestation spécifique à la Noire du Velay est organisée chaque année au mois de mai par l'Association des Producteurs d'Agneaux Noirs du Velay, sous le nom de « Lou Pastre de la Neigre ».
Il s'agit d'une randonnée sous forme de transhumance avec visite de bergerie. La participation est ouverte à tous, notamment aux familles, pour découvrir les particularités de l'élevage ovin. Les marcheurs étaient accueillis cette année à La Borie commune du Monastier-sur-Gazeille, chez la famille Bonnefoy, élevage sélectionneur. Les brebis accompagnées de leurs berger, Rémi, et suivies par au moins 300 randonneurs, ont parcouru des chemins menant au pâturage pour faire découvrir leur territoire. Au retour à la bergerie, un repas du terroir proposé à environ 600 convives était composé notamment de terrine et grillades à base d'agneau Noir du Velay. Des animations spécifiques à l'élevage du mouton : parcours avec un chien de troupeau ou tonte de brebis, visite guidée de la bergerie étaient proposées aux personnes présentes lors de la manifestation, durant l'après-midi. Un marché de producteurs fermiers et artisans locaux était organisé toute la journée.

Salon de l'Agriculture à Paris du 24 Février au 3 Mars : présentation de 2 brebis du GAEC du Rond Rouge (Sébastien Dumas).

Didier CATHALAN

BILAN TECHNIQUE DES TROUPEAUX

Elevages	Effectif présent début	Effectif moyen	Femelles agnelées	Femelles agnelées 2 fois	Agnelages	Agneaux nés	Prolificité	% agnelées 2 fois	Taux de mise-bas	Productivité effectif moyen
GL	**83**	**73**	63	0	63	104	**165%**	**0%**	**86%**	**142%**
GCB	**166**	**137**	108	35	143	240	**168%**	**32%**	**104%**	**175%**
CF	**169**	**147**	130	43	173	249	**144%**	**33%**	**118%**	**169%**
CJM	**214**	**175**	175	54	229	385	**168%**	**31%**	**131%**	**220%**
GRR	**409**	**338**	329	121	450	824	**183%**	**37%**	**133%**	**244%**
GC	**872**	**688**	681	192	873	1324	**152%**	**28%**	**127%**	**192%**
LP	**198**	**181**	174	0	174	345	**198%**	**0%**	**96%**	**191%**
RJO	**285**	**238**	216	40	256	440	**172%**	**18%**	**108%**	**185%**
FED	**293**	**208**	240	25	265	449	**169%**	**10%**	**127%**	**216%**
GCO	**124**	**104**	109	35	144	289	**203%**	**32%**	**140%**	**278%**
CP	**380**	**342**	345	110	455	819	**180%**	**32%**	**133%**	**239%**
GN	**351**	**311**	318	95	413	661	**160%**	**30%**	**133%**	**212%**
MJ	**366**	**295**	314	106	420	767	**183%**	**34%**	**142%**	**260%**
CHP	**199**	**165**	171	45	216	350	**162%**	**26%**	**131%**	**212%**
GPA	**517**	**433**	378	125	503	865	**172%**	**33%**	**116%**	**200%**
DP	**223**	**184**	194	66	260	450	**173%**	**34%**	**141%**	**245%**
GM	**294**	**256**	240	66	306	439	**144%**	**27%**	**120%**	**171%**
EMS	**261**	**206**	211	0	211	405	**192%**	**0%**	**102%**	**197%**
ROM	**5 404**	**300**	**4 396**	**1 158**	**5 363**	**9 405**	**169%**	**26%**	**124%**	**210%**

Des Noires au fil de la Loire

En ce printemps 2025, deux déplacements de troupeaux Noire du Velay se sont déroulés en bord de Loire, comme si le fleuve avait entraîné des brebis pas loin de sa source à Coubon/Cussac-sur-Loire jusqu'à mi-chemin de son parcours vers l'océan, à Beaugency, entre Orléans et Blois.

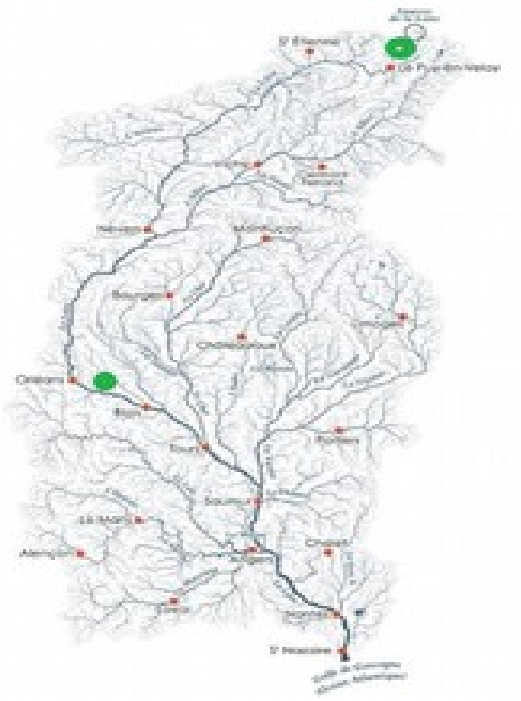

Cherchant un dessin du fleuve Loire, nous avons découvert avec émerveillement le site de Perrin Remonté[1]. Allez le visiter ! Il propose de regarder les cours d'eau comme des arbres, des rivières arborescentes avec leurs ramifications complexes.
Il décrit la Loire, « LE grand fleuve français par excellence, trésor d'histoire et de géographie hexagonale...»
Relativement encore sauvage, avec près de 1000 kilomètres à travers nos pays et dont la source, les sources sont en Ardèche au pied sud du mont Gerbier de Jonc. Son tronc et ses branches vont traverser 12 départements, 4 grandes régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Pays de la Loire, et plusieurs grandes villes : Roanne, Nevers, Orléans, Beaugency, Blois, Tours, Saumur, Nantes et Saint-Nazaire.
La Loire commence d'abord « sous la forme de petits ruisseaux de montagnes qui deviennent vite des rivières rapides et entaillant par leurs cours pentus un paysage escarpé. Les rivières se réunissent et cette rivière fougueuse grossit, prend corps jusqu'à pouvoir « porter bateau » aux alentours de Saint-Étienne. Une fois passée Roanne, la Loire se tempère, son cours est moins pentu et elle rentre progressivement dans la deuxième partie de son cours, la Loire moyenne, comme si elle s'assagissait avec l'âge.
C'est dans cette partie de l'arbre, à mi-hauteur, dans ce branchage, qu'ont fleuri des châteaux magnifiques et de splendides villes historiques comme Blois, Orléans, Tours, tant d'histoires, de royaumes, de commerce, d'œuvres d'art qui ont répandu leur pollen inspirant loin dans la forêt…
En continuant à descendre, on commence à arriver vers le bas de l'arbre où le tronc s'épaissit et la structure végétale se complexifie : c'est là qu'on trouve des « boires », ces bras morts du fleuve, comme des branches mortes d'un arbre, sauf que celles de la Loire se gonflent de sève en hiver quand le niveau du fleuve remonte et que l'eau envahit ces anciens bras envasés de la rivière. C'est la Loire inférieure, où l'on trouve Angers et Nantes, dernière grande ville sur le cours du fleuve à proprement parler et qui, couplée à Saint-Nazaire, incarne le mieux l'histoire industrielle du fleuve, une histoire tournée vers l'Océan, une histoire, entre autres, d'esclavage qui a malheureusement fait couler beaucoup de sève chez d'autres arbres de latitudes différentes. Il y a aussi eu des échanges de marchandises exotiques, de tissus et de biens industriels qui ont nécessité d'aménager le fleuve, son cours et ses berges pour les besoins de la navigation. Ces échanges ont en grande partie disparu ou se sont déplacés plus bas vers les racines, mais ces marques laissées par cette vie passée sur l'écorce de l'arbre sont encore bien évidentes...
Alors, si la Loire était un arbre, ce serait sans doute un vieux chêne. Un chêne pédonculé. La Loire et les chênes sont des êtres tranquilles, évoluent avec lenteur et se déploient dans un climat assez humide. Le chêne, c'est cet arbre de noble essence, à la fois ambassadeur de l'Europe ancienne et boisée, celle d'avant les hommes, mais aussi l'arbre de la construction navale, des tonneaux de vin de Loire, des cathédrales et des châteaux disséminés le long des branches du fleuve…»

1- RIVIÈRES ARBORESCENTES si on commençait à regarder les rivières et les fleuves de notre planète comme des arbres ? https://www.perrinremonte.com

Lou Pastre de la Neigre[2], 18ème édition !

Les éleveurs organisent la fête de la Noire du Velay qui se déroule cette année sur la commune de Cussac-sur-Loire[3] aux Cabarets, le dimanche 11 mai 2025, selon un programme désormais bien rodé.
Après Freycenet de St-Jeures en 2023 et Le Monastier-sur-Gazeille en 2024, « Lou Pastre de la Neigre » a eu lieu cette année au lieu-dit des Cabarets, de la commune de Cussac-sur-Loire, sur l'exploitation de Christian et Olivier Bernard.

L'organisation

Les visiteurs étaient attendus dès 9h sur le Gaec des Cabarets, avant le départ à 9h30 de l'habituelle randonnée-transhumance. Cette année, le parcours, long de 8 km, fait passer les participants au Rond de l'Ange. En redescendant sur la ferme, les visiteurs pourront savourer aux environs de 12h un apéritif suivi d'un repas « du terroir » : terrine et grillade d'agneaux Noirs du Velay, lentilles vertes du Puy, fromage de brebis. La fête sera également animée en cours de journée par une tonte de brebis et des démonstrations de chiens de troupeaux.
La manifestation est organisée par l'Association des producteurs d'agneaux noirs du Velay, qui regroupe environ 25 éleveurs de la région. La fête concourt à rapprocher les consommateurs des producteurs et de leurs troupeaux et montrer un mode de production traditionnel d'une viande locale à la traçabilité connue : les agneaux sont élevés dans des bergeries de montagne locales et « nourris au lait maternel, au foin et aux céréales ». Les agneaux noirs sont commercialisés dans des boucheries locales et des grandes et moyennes surfaces sous marque et indication de l'élevage d'origine. Lors de la fête, il est fait aussi place à des producteurs fermiers d'autres spécialités et à des artisans d'art.

La randonnée

Une centaine de brebis sont prêtes à jaillir de la bergerie. Les randonneurs sont prêts, chaussés, bâtons et tenues bigarrées, couleurs vives voire fluo. C'est le départ de brebis étonnées et effrayées devant cette foule, heureusement encadrées par bergers et chiens. Elles vont emprunter le début du PR 540, dit du Rond de l'Ange, labellisé Respirando. Respirando est un label, et pour l'obtenir, un parcours doit répondre à de stricts

critères. Il ne doit pas excéder 30 % de goudron, ou traverser des propriétés privées ou d'autres communes, à moins de créer des conventions de passage. L'accord de la famille Bernard, des Cabarets, et des municipalités de Chadron et Cussac-sur-Loire, a donc été nécessaire pour lancer le projet.
La troupe de brebis ne traîne pas sur la portion de route, même si quelques gourmandes grapillent des touffes d'herbe tendre qu'elles arrachent rageusement. Les genêts d'or leurs tendent au passage leurs fleurs appétissantes que l'on dit même antivenimeuses. Le chemin se rétrécit et devient glissant suite aux pluies des derniers jours, tourne vers un petit stationnement avec un point de vue sur la Loire et le « Rond de l'Ange », nom donné à ce méandre de la Loire en raison de sa courbe parfaite.

2- N'ayant pu participer à l'événement, nous avons emprunté quelques éléments et photographies aux deux médias qui ont couvert cette fête, et vous invitons à lire ces deux excellents reportages.
Transhumance : près de 300 curieux suivent les pas des brebis noires du Velay. Ce dimanche 12 mai, à Cussac-sur-Loire (Haute-Loire), 300 randonneurs ont accompagné 80 brebis pour le début de leur transhumance. Une fête conviviale qui met à l'honneur une race locale et le savoir-faire des éleveurs. Manale Makhchoun. 11/05/2025. https://france3-regions.franceinfo.fr
Une bêêêlle journée avec les brebis noires du Velay à Cussac-sur-Loire. 13/05/2025. Photo par Aurore Treille. zoomdici.fr
3- Les Cabarets sont sur la commune de Cussac-sur-Loire mais l'accès routier par Coubon. Cussac n'est accessible que par un gué sur la Loire. Aussi pour valoriser des parcelles de l'autre côté de la Loire, faut-il faire passer le gué aux brebis, en choisissant des périodes de basses eaux car la nage n'est pas l'exercice favori des brebis...

Les brebis sont laissées dans leur pâturage sous la garde de trois chiens de troupeaux et les marcheurs peuvent tranquillement terminer leur randonnée, s'engager sur le chemin à gauche et entrer dans le bois.
À la bifurcation, il convient de rester à gauche. Le sentier passe à flanc, souvent en lisière du bois et conduit à La Valette. Cet édifice appartient à la vague de constructions de maisons fortes dans le Velay dans la seconde moitié du 16e siècle. Les troubles dus aux pillards et aux troupes militaires organisées entraînent le développement d'une architecture proche des forts médiévaux, avec logis de plan massé flanqué de deux tours circulaires intégrant un massif barlong plus élevé. L'évolution des armements est prise en compte avec la présence de canonnières de différents modèles. Des éléments isolés de décor témoignent d'une tentative de se conformer à la mode Renaissance. Le château conserve des décors muraux peints datant du 17e, chapelle et cage d'escaliers.

En contrebas se profilent les six arches du pont de Chadron[4], long de 155 mètres, dont la construction a débuté en 1879.
Il s'agit ensuite de monter par le chemin à gauche et entrer dans le bois. À la croisée des sentiers, tourner à droite et poursuivre l'ascension à flanc jusqu'à Archinaud, avec une superbe vue sur le massif du Mézenc, murets de pierres sèches, étendues sauvages, ciels capricieux, forêts profondes, et bien sûr le Mont Mézenc avec ses allures de vieux fauve accroupi.
Dès l'entrée du hameau, la ruelle à gauche conduit à la sortie du hameau avec vue sur le massif du Meygal.
La route perpendiculaire à gauche conduit au hameau de l'Holme, bien connu des marcheurs, randonneurs de Stevenson qui y passent pour rejoindre le Monastier et des locaux qui en font le point de départ de nombreuses balades dans les gorges de la Loire. La maison de la béate de l'Holme, nichée au cœur du hameau, accueille un petit musée dédié au père Chanès[5], prêtre missionnaire originaire de l'Holme parti évangéliser en Chine au début du XXe siècle au péril de sa vie. Non loin se dresse le superbe château de Poinsac[6], dominé par un haut donjon initialement couronné de créneaux et de

46- Avant la construction du pont de La Valette dit le pont de Chadron, il n'existait qu'un bac peu fréquenté, à deux kilomètres de l'ouvrage actuel, desservant Solignac et Le Monastier. Pour se rendre d'un lieu à l'autre distants seulement de 8 kilomètres, il fallait en faire 30, en se rendant au Puy ou à Goudet pour traverser la Loire. De nombreuses requêtes des municipalités avaient été lettre morte jusqu'en 1872 où le département affecte des crédits pour un pont. En juin 1879, l'ingénieur Bonneau présente plan et devis. Mis en adjudication en juillet 1879, ce sont les sieurs Rochette Albert et Mathieu qui obtiennent le chantier qui sera achevé en 1883 et mis en service en janvier 1884. Restait à aménager la route de part et d'autre en direction du Monastier et de Solignac. Ponts de HL. Jean Chervalier. Conseil général de la HL. 2004

5- Chanès Henri, né à l'Holme de Coubon le 22 juillet 1865, fit ses études au petit séminaire de la Chartreuse, et entra minoré au Séminaire des M.-E. le 25 octobre 1887. Ordonné prêtre le 21 septembre 1889, il partit pour le Kouang-tong le 23 décembre suivant. Il étudia la langue dans le district de Shiou-hing (Chao-king) que Mgr Chausse ne tarda pas à lui confier, puis il fut envoyé dans le Pok-lo, à Kong-tchong, où il convertit quelques protestants et compta plus de 1500 catéchumènes. En octobre 1898, plusieurs de ses néophytes ayant été maltraités par les païens, il se rendit à Pak-tong pour leur faire rendre justice ; il y fut massacré le 14 du même mois, avec la connivence des autorités locales. Le gouvernement français adressa à la Chine une protestation énergique ; l'affaire fut réglée en même temps que celle de la concession à la France du territoire de Kouang-tcheou-ouan. Une chapelle a été élevée sur le lieu du massacre. Au Séminaire des M.-E. la Salle des Martyrs possède le calice du missionnaire. https://irfa.paris/missionnaire/1883-chanes-henri. Voir aussi pour plus de détails : Journal de l'année 2010. DGAV & HPCA N°6. Grangette Henri. Un martyr du Velay. Le Père Henri Chanès.

6- Poinsac est mentionné pour la première fois au début du XIIIème s. Il appartient alors à une branche cadette des Falcon d'Olliergues, importante famille seigneuriale du Livradois qui fit construire la Tour d'Archinaud, visible du donjon de Polignac et contrôlant l'accès à l'antique voie reliant Saint-Paulien au Monastier sur Gazeille. Une branche de cette famille possédait, à l'emplacement de la cour du château actuel, un mas qui fut fortifié à la fin du XIIIème par Hugues II de Poinsac avec l'autorisation de son suzerain, le seigneur de Solignac. A la fin du XIVème siècle, l'insécurité provoquée par les « Grandes Compagnies » obligera le seigneur de Poinsac à fortifier son château. En 1380, les Polignac l'autorisent à construire le donjon actuel qui, avec ses 20 mètres de haut, pouvait servir de relais entre les châteaux de Bouzols et de Solignac sur Loire. Les défenses du donjon sont renforcées au milieu du XIVème siècle. Cela n'empêchera pas Poinsac de capituler sans résistance, notamment en 1594 devant les forces royales du Duc de Ventadour venu assiéger le Puy. Au début du XVIIIème siècle, Jacques de Poinsac, qui séjournait régulièrement à la

quatre échauguettes d'angle. Divers corps de logis moins élevés et flanqués de tours enserrent ce donjon sur trois côtés. Les percements remontent pour l'essentiel aux aménagements effectués au XVIIIème s. A l'intérieur, subsistent des éléments des décors médiévaux, notamment une cheminée monumentale de pierre au manteau frappé de six écus armoriés et dans la grande salle du donjon un plafond peint à solives orné de motifs variés. L'essentiel des décors est constitué par des gypseries et boiseries réalisées au XVIIIème s. pour Jacques de Poinsac par des artisans méridionaux, tout particulièrement dans le grand vestibule d'entrée et la desserte sculptée dans une pièce attenante.
De l'Holme, cap sur la route en direction des Cabarets.

Le repas
Pendant la marche, une brigade d'éleveurs/cuisiniers s'activaient autour des braseros tandis qu'épouses et volontaires installaient "la salle à manger" et la chaîne alimentaire pour la distribution des plateaux garnis. Ce ne sont pas moins de 500 repas que les bénévoles s'activent à servir. L'une d'entre elle explique : « *C'est une grosse organisation et pendant le coup de feu, on court dans tous les sens. Mais on voit que les gens sont heureux et qu'ils se régalent avec nos produits. Ça fait du bien, car ce n'est pas un métier facile tous les jours et ça motive* ». Délestés des sacs à dos, bâtons de marche et grosses chaussures, les randonneurs discutent, assiègent la buvette puis prennent place au cœur même de la ferme, sous les bâtiments libérés pour l'occasion. Après l'effort, dans cette cantine géante, les corps se reposent. Cathy, marcheuse sourit : « *C'était vraiment agréable de partager ce moment avec les brebis. Et pouvoir se restaurer en arrivant directement à la ferme, c'est chouette. On est venu en famille et tout le monde y trouve son compte.*»
Le menu est bien évidemment à base d'agneaux noirs et de produits du terroir : terrine d'agneau noir, grillade d'agneau, salade de lentilles vertes du Puy, fromage de brebis, crumble aux pommes, eau sur les tables, vin et café à la buvette. Le réfectoire improvisé bruit comme une ruche.

Les animations
Les randonneurs reposés et alimentés peuvent déambuler et acheter auprès des *stands des producteurs et artisans*, disséminés autour des bâtiments d'exploitation.
Les deux cousins, Christian et Olivier font visiter leurs *bâtiments* et expliquent leurs trajectoires respectives. Ils ont pris la succession d'Yvonne et Roger Bernard quand l'heure de la retraite a sonné. Ces derniers étaient plutôt éleveurs de bovins laitiers sur la commune de Vals-près-le-Puy, dévorée par l'urbanisme. L'acquisition de la ferme des Cabarets les prédestinaient à l'élevage du mouton vu la configuration du lieu. Ils firent le choix de la race locale Noire du Velay, de quelques vaches allaitantes pour les parcelles éloignées et une activité de tourisme à la ferme. Leur fils aîné Christian a fait le choix de relever le flambeau. La première bergerie attenante aux locaux d'habitation est devenue stabulation pour les bovins.

En s'installant, Christian a investi sur un vaste hangar/bergerie d'une capacité de 600 ovins, avec deux couloirs surélevés permettant le passage d'un tracteur pour affourager les lots disposés de part et d'autre : brebis vides et en début de gestation, agnelles de renouvellement, agneaux à l'engraissement, béliers de reproduction (Noires du Velay, mâles de races à viande pour le croisement). Christian a été rejoint par Olivier Bernard son cousin, alors salarié d'une firme aéronautique.
Un deuxième bâtiment, pris en sandwich entre les deux autres, est conçu en auvent, une partie consacrée à un stockage de paille et de matériel, l'autre abritant un parc de tri et de contention. Ce parc permet de trier quatre lots de brebis. Il facilite nombre de manipulations en diminuant le stress des animaux et en limitant les efforts physiques : vaccins, tonte, traitements, échographies, pesées... Une baignoire permet de traiter par immersion en prévention de maladies parasitaires

cour de Versailles, décida de mettre son château au goût du jour, construisant la façade actuelle et ornant les appartements. La charpente du logis principal est datée de 1726. Le château fut légué en 1750 à un neveu, Scipion de Vocance, dont la famille le vendit en 1769 à un seigneur voisin, Jacques de Veyrac. En 1871, à la mort de Théodore de Veyrac, il échoit à la descendance féminine de son frère Jules, successivement Boysseulh, La Batut, Bronac de Vazelhes, Rivet. Châteaux de HL. Régis Thomas. Editions Watel. 1998

externes.
Un troisième bâtiment accolé au précédent fait office de maternité pour 300 brebis, avec aussi deux passages surélevés. Les agneaux y séjournent deux mois avec leurs mères. A la naissance, mères et agneaux passent en case individuelle avant une mise en lot par groupe de 35, dans l'ordre chronologique des agnelages. Chaque lot est doté d'un dispositif permettant de séparer les agneaux des mères pour les habituer à consommer de l'aliment et du foin, et aussi éviter les vols de lait lors des repas des mères.
L'élevage est en sélection et Olivier a même été un temps président du groupe. Les brebis du troupeaus ont classées en fonction de leurs qualités génétiques. Les Mères à bélier et Mères à agnelles assurent le renouvellement du troupeau. Les Mères de réserve produisent des agnelles pour la vente. Les Non reconnues sont conduites en croisement avec des béliers à aptitudes bouchères.
Electronique et informatique ont fait irruption dans la conduite des troupeaux. Les brebis sont identifiées par boucles électroniques. Leurs performances sont enregistrées dans un carnet d'agnelage électronique qui affiche à la demande la carrière de la brebis, les traitements, soins, accidents de parcours... Les agneaux sont pesés pour établir leur vitesse de croissance révélatrice de la valeur laitière de la brebis. La prolificité indique l'aptitude des brebis à mettre bas plusieurs agneaux. Le troupeau est conduit en trois agnelages en deux ans. Les éleveurs mettent en pratique des méthodes de phytothérapie et aromothérapie. Tous ces renseignements collectés sont « moulinés » dans un ordinateur et permettent des tris à la demande.

Les brebis noires du Velay avancent tranquillement sur le sentier, suivies de près par les randonneurs. • © Elodie Monnier / FTV

L'effectif de femelles, adultes et de renouvellement, frôle les mille unités, sans compter les bovins allaitants. Pour nourrir l'ensemble, l'exploitation dispose d'environ 150 ha répartis sur 4 localisations : plateau et vallée de l'exploitation, Coubon, Le Monastier et Vals-près-le-Puy, ce qui nécessite du transport « à pattes » ou en bétaillère. Deux tiers des surfaces sont en prairies permanentes et landes de parcours, l'autre tiers se partage entre prairies temporaires et céréales.
Les résultats techniques sont appréciables. En combinant prolificité et fertilité ce ne sont pas moins de 1500 agneaux nés sur une année. La commercialisation des agneaux se fait par plusieurs circuits : 55 % par la Société Gréfeuille dans le cadre de l'APIV43, abattus en Aveyron ; 30 % aux abattoirs du Puy par l'intermédiaire de l'Association des producteurs d'agneaux noirs du Velay, pour des bouchers locaux, moyennes et grandes surfaces, sous marque ; 10 % en vente d'agnelles ; 5 % en vente directe pour des particuliers.
Et nul besoin de le démontrer, la Noire du Velay est leur préférée et ses agneaux les plus savoureux. « *Dans les années 70, il n'y en avait plus que 5000 en France avant que la race soit relancée. Aujourd'hui, on en compte 30 000, dont environ 15 000 en Haute-Loire. Cette race présente de vrais avantages de performances économiques. Les brebis noires ne sont pas difficiles et permettent l'entretien de terrains rustiques. Elles marchent beaucoup et produisent bien. Elles peuvent faire jusqu'à deux agneaux par brebis et par an !* » . Quand on leur demande si la viande de la brebis noire du Velay est meilleure que les autres, il confie une anecdote *:* « *Lors d'un concours parisien, la viande de la Noire du Velay a été mise en concurrence avec celle des réputés agneaux du Mont St Michel... Les gens ont préféré la nôtre. Elle était apparemment moins forte et plus goûteuse...*»
Les démonstrations de chiens de berger sont toujours fascinantes avec les Border qui ont supplanté toutes nos anciennes races gardiennes de troupeaux : Briard, Bas-Rouge, petits bergers des Pyrénées. Autant les vieilles races travaillaient au contact, autant le Border procède par encerclement et par vastes détours, comme s'il hypnotisait les brebis. Bien entendu, malgré leur instinct, il faut les dresser aux ordres et aux manœuvres. Il est recommandé au jeune chien et à son maître de suivre une formation avec des maîtres-chiens qualifiés, pour ne pas « gaspiller » le potentiel de ce précieux auxiliaire.
La tonte est aussi une opération spectaculaire et nécessaire pour le bien-être de la brebis. La tondeuse électrique à moteur suspendu a supplanté ciseaux et forces, ces antiques instruments. Il est souvent fait appel à un tondeur professionnel ou parfois, l'éleveur lui-même tond ses propres brebis pour minimiser les coûts. La laine est malheureusement devenue un sous-produit, vendue à un prix dérisoire malgré les efforts d'artisans et de petits industriels pour la valoriser. Saluons à ce propos l'heureuse initiative de la création d'un

Pôle Laine à Saugues en Gévaudan. C'est une démarche collective, qui vise à développer économiquement une filière historique, la filière laine, sur un territoire actuellement en péril, à recréer du lien entre les acteurs et à reconnaître la valeur de leurs activités. Ce projet s'appuie sur un véritable potentiel territorial : un élevage ovin local actif, la présence sur le territoire du dernier laveur de laine en activité en France, l'entreprise Laurent Laine et d'une structure d'insertion par l'activité économique, les Ateliers de la Bruyère qui produit du feutre et des articles en feutre. L'ambition du Pôle Laine est de répondre à la forte demande de lavage des lots de moins de 100 kg, avec une prestation écologique et de qualité, à coûts maîtrisés.

C'est une belle journée autour de la brebis Noire du Velay qui s'achève ! Alors à l'an prochain...

Des brebis Noires en transhumance sur les bords de Loire... à Beaugency, entre Orléans et Blois[7]

L'écopâturage

Une action du conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire consiste à entretenir les pelouses du bord du fleuve grâce à l'écopâturage qui permet de favoriser la biodiversité en limitant les espèces végétales invasives. A ce jour, dans le Loiret, le Conservatoire a permis à cinq éléveurs ovins de s'installer et de faire de l'écopâturage sur environ 800 hectares de sites protégés. « *Ca permet à des éleveurs de se lancer sans forcément avoir de foncier. Or, on sait que dans le Loiret, qui est plutôt une terre de moissonneuses-batteuses, c'est un vrai frein* » ajoute Stéphane Hippolyte, écologue au conservatoire. Dans ce cadre de ces actions d'écopâturages, les éleveurs peuvent aussi bénéficier d'aides spécifiques.

Les Rives de Beaugency est un site classé qui appartient au Conservatoire régional des espaces naturels. « *Depuis quelques années, on cherche des éleveurs pour faire du pâturage sur les bords de Loire et entretenir ainsi ces espaces* » explique Isabelle Richardeau, responsable communication au Conservatoire. « *Aujourd'hui, avec cette transhumance, c'était l'occasion aussi d'expliquer notre rôle au grand public et en quoi notre action Pasto'Loire permet de favoriser la biodiversité* ».

Les Rives de Beaugency

Bien qu'entretenues par l'Homme et actuellement par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, les Rives de Beaugency sont le domaine du fleuve, avec une mosaïque de milieux typiques de la Loire s'exprimant avec leur cortège de plantes et d'animaux. Tout cela offre, à deux pas de la ville, une succession de couleurs, d'odeurs, de formes, de bruits et d'ambiances, depuis les prairies naturelles ou pâturées, en passant par les boisements et la friche aux allures sauvages, jusqu'aux grèves de Loire...

La commune de Beaugency se trouve dans le quadrant sud-ouest du département du Loiret, en rive droite de la Loire, dans la région agricole du Val-de-Loire et l'aire urbaine d'Orléans. À vol d'oiseau, elle se situe à 25,0 km au sud-ouest d'Orléans, préfecture du département.

La ville est citée dans L'Enfant de Jules Vallès au chapitre Le Retour :

> *Ah ! que la route est triste !*
> *Ma mère voit bien ma douleur et essaye de me consoler, ce qui m'irrite, et je suis forcé de me retenir pour ne pas la brusquer. Je m'en veux de paraître accablé : je n'ai donc pas de courage !*
> *Non, je n'en ai pas ; les noms de stations criés à la gare m'entrent dans la poitrine comme des coups de corne.*
> *Beaugency ! Amboise ! Ancenis !*
> *On signale un château, une ruine ; mais c'est tout près de Nantes, cela !*

7- C'est un retour aux sources : à Beaugency, une centaine de brebis en transhumance sur les bords de Loire. Patricia Pourrez. 22 mars 2025. https://www.francebleu.fr/infos/environnement/

Des brebis pour exploiter au mieux ses parcelles. Pour valoriser l'intégralité de leurs surfaces, Frédéric Gond et QuentinVergracht, deux agriculteurs de Tavers (Loiret), ont accueilli sur leurs exploitations Isabelle Gravrand afin qu'elle mette en place un atelier ovin. Audrey Bouts. 24 juillet 2024. horizons-journal.fr

Du conseil à la pratique

Isabelle Gravrand a travaillé plus de deux décennies au Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire. Dans le cadre de son métier, elle rencontrait des éleveurs. « Le premier moyen d'entretenir des espaces naturels est d'y implanter des éleveurs et leurs moutons », explique-t-elle. La période Covid-19 met un frein à son activité professionnelle, et elle entame une réflexion sur son métier dans le sens de s'impliquer plus directement dans le monde agricole. En septembre 2021, elle intervient pour le CEN CVL, à Tavers, et fait la rencontre de Frédéric Gond et Quentin Vergracht. Les deux agriculteurs lui parlent de leur projet d'atelier ovin. Tous les deux installés à Tavers (Loiret) sur des exploitations céréalières voisines, Frédéric Gond et Quentin Vergracht s'entraident et mutualisent leur matériel. En 2021, les deux agriculteurs souhaitent améliorer le potentiel agronomique de leurs fermes situées en Val de Loire Petite Beauce, sur un secteur

séchant, avec des surfaces de prairies et de jachères classées sites Natura 2000. Ils envisagent d'intégrer une nouvelle personne à leur idée de diversification ovine. Une aubaine pour Isabelle Gravrand qui s'inscrira rapidement à un BTS ACSE (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole) à distance pour devenir éleveuse et rejoindre l'aventure des deux hommes. Après plusieurs mois de formation et de travail sur ce projet, elle s'est officiellement installée le 1er janvier dernier à Tavers, épaulée par ses deux nouveaux collègues. Au travers de cet atelier ovin, Frédéric Gond et Quentin Vergracht cherchaient à donner de la résilience à leurs exploitations. « Avec la baisse de fertilité des sols, nous avons quelques problématiques agronomiques, souligne Frédéric Gond. Nous avions aussi tout un potentiel que nous n'exploitions pas en termes de jachères. Remettre de l'élevage au sein de nos exploitations nous paraissait adapté à la région et répondait à un certain nombre de nos problématiques. Ramener des légumineuses et réimplanter des prairies sont des éléments positifs vis-à-vis de la diversification de l'assolement ».

De fil en aiguille, Frédéric Gond, Quentin Vergracht et Isabelle Gravrand ont construit leur projet ensemble. Ils ont notamment choisi de se tourner vers des moutons de race Noire du Velay, pour sa rusticité et pour sa capacité à produire des agneaux à contre-saison. Cette race est également acceptée dans plusieurs cahiers des charges de certifications et de labels.

L'installation

Arrivée officiellement le 1er janvier 2024, Isabelle Gravrand est désormais installée en exploitation individuelle, à l'instar de ses deux collègues. Les premiers animaux (18 agnelles) sont arrivés en octobre 2023, puis la jeune agricultrice a acheté 48 brebis et agnelles de race Noire du Velay croisée berrichon du Cher. Enfin, 91 agnelles et 2 béliers sont arrivés en mai dernier. Les agnelles viennent de chez Max Grangeon et Jonathan Ruel du Mazet St Voy.

Aujourd'hui, et après quelques premières naissances, l'éleveuse s'occupe de 186 moutons qu'elle fait pâturer sur plus de 100 hectares répartis sur deux espaces naturels préservés par le CEN CVL, ainsi que sur les exploitations de ses deux partenaires. « Chez Quentin et Frédéric, mes animaux peuvent pâturer sur une trentaine d'hectares sur les bords de Loire, en zone Natura 2000, avec un sol sableux et séchant, mais aussi sur le plateau au sol plus argileux, détaille Isabelle Gravrand. À partir d'octobre, une cinquantaine d'hectares de couverts d'interculture, aux espèces choisies tant pour leur intérêt agronomique que pour leur valeur alimentaire, prendront le relais, poursuit-elle. Cela offre des ressources complémentaires essentielles pour envisager le désaisonnement et de la souplesse pour s'adapter au dérèglement climatique ». L'objectif est d'obtenir un troupeau de 250 brebis.

En plus de profiter d'une partie de leurs parcelles, Isabelle Gravrand peut bénéficier des bâtiments déjà existants et de l'expertise technique et mécanique de ses collègues.

Une transhumance originale

Le samedi 22 mars 2025 au matin, à Beaugency, plus de 500 personnes ont accompagné un troupeau d'agnelles dans leur transhumance. Ces brebis ont quitté la prairie des Accruaux pour aller rejoindre les Rives de Beaugency soit un parcours de 2 kilomètres en empruntant le pont de Beaugency. Ils étaient nombreux et ravis de suivre l'évènement. « Moi, j'ai connu ça en montagne avec mes parents » explique Armand, « c'est beau, c'est la nature et c'est quelque part un retour aux sources » . Evelyne elle s'est installée tôt sur le pont pour prendre le troupeau en photo. « Je voulais garder cette image des brebis sur le pont[8] avec en fond le château[9] et la ville de Beaugency.»

Au départ des Accruaux, à 10 heures, consignes sont données aux nombreux spectateurs de rester derrière le troupeau ou sur les côtés, vers le bord de Loire, de tenir les chiens en laisse. Dès l'enclos ouvert, les 113 agnelles désemparées se sont précipitées vers le bord de Loire. Salariés du conservatoire et bénévoles ont réussi à les stopper. Toujours aussi effrayées, elles ont poursuivi sur le chemin bitumé des bords de Loire. L'une d'elles sortit du troupeau et s'échappa vers un pré, suivie par ses congénères. Il fallut changer de stratégie et mieux encadrer le troupeau : personnes bien en avant du troupeau écartant les spectateurs, filet

mobile pour canaliser les fuyardes, bénévoles sur les côtés. Il s'agissait ensuite d'emprunter le pont[10] pour rejoindre un nouveau site de pâturage en bord de Loire. Police municipale côté centre-ville, et gendarmerie de l'autre côté du pont avaient installé des barrières pour fermer le passage aux véhicules. Etrange spectacle que ces brebis traversant le long pont à toute vitesse pour rejoindre leur nouveau pâturage où elles vont rester jusqu'à la fin de l'été.

La journée n'a pas été de tout repos pour l'éleveuse, Isabelle Gravand, basée à Tavers. « C'était vraiment du sport. Ce sont de jeunes brebis, elles sont parties très vite et très fort, un peu impressionnées par la foule. Mais, au final, tout s'est bien passé » .

Ainsi nos brebis Noires du Velay ont approché le grand fleuve/arbre Loire, tout en haut de sa ramure, près de sa source à Coubon/Cussac. Là, la traversée se fait à gué en basses eaux. Puis au milieu de sa hauteur, là où le tronc est déjà gros et nécessite pour le franchir un imposant pont à 23 arches.

8- Le pont existait au XIe siècle avec 16 arches et défendu par des fortifications. Initialement, il comportait deux ponts en continuité séparés par un pont-levis à hauteur d'un île de la Loire. De nombreuses crues dévastatrices et des réparations ou aménagements en font un ouvrage très composite dans ses formes : voûtes ogivales, en plein cintre, en anse de panier, et dans ses matériaux : pierres, béton armé et béton projeté. Actuellement, il est composé de 23 arches et mesure 460 mètres de long et 6 mètres de large avec des trottoirs de 1 à 3 mètres. wikipédia

9- Le château de Dunois date des XVe et XVIe siècles. Il est situé dans un bâtiment subsistant de la forteresse, très postérieur au donjon. Il est composé d'un édifice à deux étages avec une tourelle d'escalier. Le logis seigneurial de Jean d'Orléans-Longueville est daté de 1518. L'ensemble héberge aujourd'hui le Musée de l'Orléanais. Les vestiges d'un donjon dit « tour de César », du XIe siècle, dominent la ville de ses 36 m de haut, ainsi que quelques murs d'enceinte. wikipédia

10- Le franchissement de ponts est toujours spectaculaire. Lors d'une transhumance au Monastier, nous avions fait franchir le viaduc de la Recoumène au troupeau de Marcel Crespy. Malgré un bon encadrement, nous n'êtions pas très rassurés car des brebis, insensibles au vertige, grimpaient sur les parapets à l'époque non sécurisés...

Fiona Gardner : la passion de la laine noire

Ce pourrait être un joli conte de fée, *A woolly fairy tale*, comme titre le Financial Times, dans un article du 11 janvier 2008.

Des flocons de neige virevoltent au creux de la vallée de Waihaorunga, obscurcissant la vue de Fiona Gardner alors qu'elle quitte son véhicule et se dirige vers un troupeau de moutons mérinos sur l'une des crêtes vallonnées de sa ferme néo-zélandaise de 1500 acres (environ 600 ha). La neige n'efface pas les animaux et même au contraire, ils se détachent nettement du paysage. Les moutons ne sont pas blancs comme neige mais noirs !

Fiona a gagné son pari fou : la laine ultra-fine de ses moutons colorés est devenue le nouveau tissu de luxe, et se retrouve dans une ligne de vêtements appelée Pecora Nera, disponible dans des magasins de luxe de Milan à Londres, en passant par Madison Avenue et Aspen, dans le Colorado. Pourtant, pendant des siècles, les toisons noires ont été éliminées au profit de la blancheur immaculée de leurs congénères. Ce n'est que lorsque Fiona Gardner a épousé leur cause au début des années 1980 que les choses ont commencé à changer. A elle seule, elle leurs fait une place dans l'industrie lainière, et même dans le domaine du luxe. 49 ans, elle a lutté des années pour défendre son rêve. « *They are the proverbial creatures that weren't wanted* » . Ces animaux extrordinaires, personne n'en voulait. Ces moutons noirs sont magnifiques, et elle en est tombée amoureuse. Leur laine est naturelle, sans teinture et ne devait pas finir dans la confection d'objets touristiques mais dans les plus belles boutiques : « *But black sheep are so gorgeous. I love them dearly. There wool is beautiful. Ther's no dye, no chemicals. I didn't wan their wool used for tourist socks. I wanted them in the finest stores* » .

C'est un juste retour des choses, car les premiers moutons, de l'époque biblique et bien avant, n'étaient pas blancs mais plutôt polychromes. Ils étaient noirs, bruns et feu, avec sans doute quelques taches blanches. Descendants du mouflon ou de l'argali, ils avaient à l'origine un patron coloré destiné à les camoufler dans leur environnement. Un sujet blanc n'aurait pas survécu dans un milieu sauvage car trop repérable. La domestication, il y a environ 10 000 ans, a permis par la protection des pasteurs, l'extériorisation de plusieurs types de toisons jusqu'alors éliminés par sélection naturelle. Et, au fil des générations, ils ont été sélectionnés pour être blancs, car la laine blanche est plus facile à teindre. Cependant, le gène de la couleur n'a jamais pu être complètement éradiqué, ce qui explique pourquoi un agneau noir naît parfois dans un troupeau de moutons blancs. C'est le cas en Nouvelle-Zélande, mais aussi en France dans le prestigieux troupeau de mérinos de Rambouillet.

Fiona Gardner, originaire du Warwickshire, quitte le Royaume-Uni à 23 ans pour épouser un fermier néo-zélandais installé dans la ferme isolée de Taranui, sur l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande. Fiona ne

correspond pas tout à fait à l'idée que l'on se fait d'une femme en Nouvelle-Zélande. « *People still think of me as that English girl* ». C'est l'Anglaise, autant dire l'originale. Outre les tâches ménagères, elle avait besoin d'une activité. Elle repère ces toisons noires et s'intéresse aux moutons colorés dont personne ne s'occupe. Elle ne connait rien à l'élevage du mouton mais son mari fait partie de ce monde. Il l'aide de ses conseils et la laisse développer son activité.

Elle rejoint un groupe de fileurs locaux et ils lui achètent sa laine.

Mais Fiona est ambitieuse et veut perfectionner sa laine colorée pour la vendre à une entreprise haut de gamme, et pas seulement aux filateurs locaux. Comme elle n'a que quelques brebis en 1984, elle se met à la recherche de moutons noirs pour monter un troupeau suffisant et commencer une sélection. Elle poste un courrier aux éleveurs de l'île, avec enveloppe timbrée à son adresse, leur demandant de lui céder leurs agneaux noirs. Elle ne reçoit aucune réponse et entend dire qu'on la prend pour une folle. C'est ce que rapporte Pete Innes,

éleveur de moutons de 59 ans, troisième génération de sélectionneurs et propriétaire de la ferme ovine de 45 000 acres de Lack Forest, tout en reconnaissant la difficulté de son projet allant à l'encontre des pratiques locales ayant toujours marginalisé les mérinos noirs. Fiona voit bien qu'elle heurte les mentalités. La fibre noire est l'ennemie des éleveurs et sa présence dans leur laine peut ruiner leur réputation. Presque une question d'honneur. Il n'était donc pas question d'avouer avoir eu des agneaux noirs. Finalement quelques éleveurs acceptent et Fiona se souvient avoir traversé de petits villages avec sa voiture pleine d'agneaux noirs bêlants qu'elle récupérait et ramenait à la ferme Taranui.

Sa détermination, on pense au vieux lion Churchil, encouragée en partie par le mépris des éleveurs chevronnés, dont son beau-père, l'a conduite à remporter un contrat exclusif avec l'une des sociétés de vêtements de luxe les plus haut de gamme au monde, Loro Piana.

Au début, elle reconnaît que sa laine n'était pas exceptionnelle : « *In the early days, our wool was not that great !* ». « *But I was like mad scientist* », une savante folle ! Aidée par Roger Lundie, un généticien renommé, elle obtient petit à petit ces magnifiques noirs, bruns-noirs, gris argentés et bleus-gris. Elle sait que quelqu'un voudra sa production.

Ce quelqu'un c'est Pier Luigi Loro Piana[1] et son frère Sergio, dirigeants d'une firme de luxe italienne. Après avoir débuté comme négociant de cachemire, de vigogne, de lin et de mérinos, Loro Piana a étendu ses activités à la création de tricots, de maroquinerie, de chaussures, de parfums et d'accessoires[2]. La laine

1- En 2013, LVMH achète 80 % de Loro Piana pour deux milliards d'euros, le reste de l'actionnariat restant entre les mains de la famille. Les options de vente et d'achat sur la participation de 20 % de la famille expiraient en 2016. La firme cède 5 % supplémentaires au groupe de luxe français, en 2017. Concernant le synergies, Bernard Arnault précise que « d'autres marques du groupe LVMH » peuvent profiter du rachat du fournisseur italien « pour leur propre approvisionnement ». L'entreprise compte alors en 2013, 2 600 employés, puis 3 500 sept ans plus tard. Loro Piana reste considéré comme le meilleur fournisseur, dans le monde entier, de laine extra-fine, de cachemire, de laine de vigogne ou de fibre de fleur de lotus. La marque développe également des fibres techniques, dont des laines ultra-fines. Wikipédia

2- Les initiatives locales pour valoriser nos laines sont nombreuses. Il faut citer le Pôle Laine de Saugues et aussi Chrystelle Jeannet (Séraphita fibres et fil).

Depuis 2019, *De Bonne Facture* s'engage pour la renaissance de la filière laine française, en soutenant les éleveurs, artisans filateurs et tisseurs régionaux, dans un projet de revalorisation de la filière à échelle locale. Au cœur de cette démarche, *De Bonne Facture* est membre-fondatrice du collectif *Tricolor*, agissant pour la redynamisation de la filière,

mérinos est une passion. Le Record Bale Award[3], créé en 1997 par Loro Piana, récompense chaque année deux fermes, une en Australie et une en Nouvelle-Zélande, qui ont produit la meilleure balle de laine mérinos[4]. Cette distinction célèbre non seulement la quête incessante d'excellence, mais incarne également la passion et l'innovation des éleveurs. La laine récompensée est le fruit d'un travail acharné exceptionnel et d'une foi inébranlable dans le pouvoir de l'innovation, permettant la création de chefs-d'œuvre inégalés pour les connaisseurs exigeants. Cette laine n'est pas seulement un don de la nature, elle est le fruit du travail acharné de personnes exceptionnelles, allié à leur passion et à leur foi profonde en l'innovation, en la capacité de changer les choses et de les améliorer jour après jour. C'est ce qui permet à Loro Piana de créer des chefs-d'œuvre uniques pour les connaisseurs les plus exigeants.

Là, les versions diffèrent !

Le mari de Fiona, John, rencontre Pier Luigi Loro Piana lors d'une conférence ou lors de l'attibution du Record Bale Award en 2002 et lui parle de leur laine colorée. LP demande des échantillons.

L'autre version est plus romantique.

Fiona Gardner aborde PLLP, lui dit avoir quelque chose à lui montrer : un sac contenant de la laine colorée – quatre couleurs : noir, marron, gris moyen et gris clair. Convaincu par cette laine, il en rapporte en Italie et revient un an plus tard avec un cadeau pour Fiona : une veste faite de sa laine, noire et gris clair. Il la lui offre : « *Voilà le fruit de notre travail ensemble* ». Elle enfila la veste et se mit à danser avec les moutons dans l'herbe, tellement elle était heureuse. « *It was like talking to God* » .

Il veut bien lui acheter la laine noire mais elle le persuade que les autres couleurs sont aussi belles et sont parties intégrantes de son mode de sélection. PLLP déclare adorer cette laine et contribue dès lors au développement de la ligne *Pecora Nera*. Il admire aussi Fiona et ce qu'elle représente : « *A woman saving these animals and showing the world how beautiful they are at the same time. She is a rebel, the same way the black sheep are* » .

C'est une rebelle, comme le sont les moutons noirs.

---

la transmission des savoir-faire et le renforcement du maillage entre tous ses acteurs. Grâce à ce travail collectif entrepris, la revalorisation de la laine française permet de préserver les procédés de la filière, et de l'allier à la confection minutieuse faite par nos ateliers régionaux. Par exemple, notre manteau croisé drap de laine Ebène est fait d'une laine de Noire du Velay. Cette matière est réalisée avec passion et maîtrise par Eric Carlier de l'atelier Passe Trame, à Mazamet. Le manteau choisi pour cette pièce emblématique de notre vestiaire est un alliage de douceur et de souplesse, tissé en laine de brebis Noire du Velay. Rythmée par les nuances saisonnières et les différentes tontes, cette matière se dévoile en nuances de teintes, autour du brun foncé. Sa main naturelle et la profondeur de sa couleur lui donnent un caractère affirmé, faisant de notre manteau croisé une pièce à la durabilité exceptionnelle.

3- En février 2024, Loro Piana a accueilli les 24e et 25e éditions du prestigieux Record Bale Award à Londres. Cette année a marqué un tournant historique : Pyrenees Park, en Australie, dirigée par Pamela, Robert et Bradley Sandlant, a établi un nouveau record du monde en produisant une fibre de laine mérinos d'une finesse exceptionnelle de 10,2 microns, surpassant le précédent record de 10,3 microns établi en 2013. Sa principale concurrente, la ferme néo-zélandaise Lindis Ridges, n'a pas démérité en présentant une balle de 10,6 microns. Pour y parvenir, les meilleurs éleveurs du monde se livrent une concurrence acharnée en entourant leur cheptel de soins extraordinaires : alimentation sous haute surveillance et herbages scrupuleusement contrôlés, absence de clôtures, manteaux de nuit les protégeant du froid et même de la musique classique diffusée dans les bergeries pour éliminer le stress ! En encourageant cette course à la qualité ultime, Loro Piana a fait progresser la laine de très haut de gamme plus rapidement en quelques années que durant les décennies précédentes. Ce nouveau record va permettre à Loro Piana d'utiliser la balle du précédent (10,6 microns donc), avec laquelle la maison tissera 150 mètres de la laine la plus fine du monde, avec lesquels elle pourra fabriquer une quarantaine de costumes, pour les connaisseurs et collectionneurs du monde entier.

4. La laine est jugée sur sa finesse. Le record actuel est de 10,2 microns. A titre de comparaison, nos laines rustiques sont presque trois fois moins fines, aux environs de 25 à 27 microns. Les laines de nos races mérinos sont plus fines : Mérinos d'Arles 19 à 23, Est à laine mérinos 22, Mérinos Rambouillet 18 à 20.

Quand au XIXe siècle, dans les Landes de Gascogne, le pin chassait les moutons (suite...)

Vers une fin rapide du système agro-pastoral

Le système agro-pastoral combinait le double mérite de nourrir et d'occuper une population en croissance rapide. La motivation première de la vente des landes communales est le souci de nourrir une population qui s'accroît de plus en plus. Les modalités de vente ont donné lieu à des débats passionnés. La vente aux enchères l'a emporté dès 1855, faisant flamber les prix. Cette forme de vente a incontestablement avantagé les grosses fortunes aux dépens des petits propriétaires et favorisé aussi les achats par des étrangers à la commune : commerçants, rentiers, notables divers des bourgs voisins. Il s'ensuit un renforcement considérable de la très grande propriété.

Ainsi la deuxième moitié du XIXe siècle voit se développer la catégorie du grand propriétaire souvent citadin ne pouvant mettre en valeur lui-même sa propriété. Tandis que la guerre de Sécession provoque une flambée des cours de la résine, la tentation est grande de transformer en *pignadas* landes et terres labourables puis d'en confier l'exploitation à des métayers.

La sylviculture et le système agro-pastoral se sont très vite révélés antagonistes. D'abord par la désorganisation des parcours : les nouveaux propriétaires ne veulent pas voir circuler dans leurs parcelles de jeunes pins des troupeaux à la dent acérée. La vieille pratique pastorale de l'incinération constitue un danger pour la forêt. Bientôt les pâturages manquent. Sentant leur existence même en danger, les pasteurs ont parfois réagi par la violence en se transformant en incendiaires.

Certains avaient demandé de ménager des surfaces ni ensemencées, ni plantées de pin, indispensables au parcours des bestiaux. D'ailleurs le décret impérial de 1857 déclarait qu'une partie des landes communales rases était indispensable à l'élevage des bestiaux et à leurs parcours. Mais la logique du plus grand profit, le prestige de la propriété terrienne balayèrent ces inquiétudes pour aller vers une forestation triomphante.

Avec la disparition du système agro-pastoral et sa dernière adaptation dénommée système agro-sylvo-pastoral, c'est toute la société haut-landaise qui se trouve mise en cause.

A première vue, la vente des landes communales semble avoir seulement précipité un phénomène inéluctable. En fait les transformations qu'elle a engendrées auraient pu conduire vers une économie plus diversifiée, moins aléatoire, dans un milieu non vidé de son occupation humaine, si le mode d'attribution de ces landes n'avait considérablement avantagé la seule minorité fortunée.

L'irruption du politique et le développement de la sylviculture

Le passage de Napoléon dans les Landes en 1808

Napoléon souhaitait intervenir au Portugal qui ne respectait pas son blocus contre l'Angleterre. Il fit entrer ses troupes en Espagne et en profita pour se mêler des affaires de la monarchie espagnole. Charles IV et Ferdinand VII son fils lui demandèrent un arbitrage lors des conférence de Bayonne qui se déroulèrent en avril, mai 1808. Ceci eut pour conséquence le soulèvement de Madrid sévèrement réprimé par Murat et qui provoqua le début de la guerre d'Espagne.

L'empereur entreprit donc un voyage jusqu' à Bayonne où il séjourna jusqu'au 21 juillet 1808.

Voici la chronologie de ce voyage pour la partie landaise

A Bordeaux depuis le 4 avril, où il laisse Joséphine, Napoléon parvient dans les Landes, au Poteau, le 13 avril. La voiture s'arrête en face de l'arc de triomphe et il est accueilli par le préfet Duplantier, son arrivée étant annoncée par des tirs de boites et d'artillerie.

Le discours du préfet évoque de grands projets dont celui de relier l'Adour à la Garonne.

Au relais des Agreaux, Retjons, l'empereur rencontre les maires et les fonctionnaires publics.

A Roquefort, première ville du département, après avoir traversé à l'entrée un arc de triomphe, l'accueillent le Maire Labarchède, le Curé Douat et le juge de paix Couralet qui lui adresse un discours pendant que l'on change les chevaux.

Son parcours est jalonné d'arcs de triomphe dont un, après Labenne, au pont du Boudigau ou 12 maires sollicitent l'empereur pour le dessèchement du marais d'Orx. Une statue le représentant le bras tendu et sur la

colonne l'inscription dit « Napoléon ordonne et d'immenses marais enrichis de moissons nourrissent ses sujets ».
Le soir escorté par la garde nationale, il parvient à Mont de Marsan et passe la nuit dans l'hôtel Papin.
Le lendemain après avoir reçu les autorités constituées, il repart vers Bayonne via Tartas et Dax. Des échassiers escorteront le cortège qui marche au trot, sans se faire distancer.
Napoléon restera à Bayonne du 14 avril 1808 au 21 juillet 1808.
L'empereur repassera en novembre 1808 pour se rendre en Espagne, puis en janvier 1809 pour rentrer à Paris. Ces deux voyages seront plus rapides.
Comme conséquences positives de ce voyage, l'hébergement de l'empereur à l'hôtel Papin, faute de préfecture permit au préfet Duplantier d'obtenir par un décret impérial du 12 juillet 1808, la propriété du couvent des Clarisses pour y établir le future préfecture. Ce même décret prévoyait le creusement du canal des Landes unissant l'Adour et la Garonne en passant par Mont de Marsan et Roquefort. Il prévoyait aussi le déssèchement du marais d'Orx. Seul l'ensemencement des dunes et l'entretien de la route furent continués.
Ce n'est finalement qu'avec l'avènement de Napoléon III que certaines idées seront reprises et les projets réalisés.

Nicolas Brémontier et la fixation des dunes

Biographie rapide

Les parents de Nicolas Brémontier (1738-1809), riches cultivateurs influents, envoyent leur fils à l'École des ponts et chaussées. D'abord professeur de dessin et de mathématiques à l'école d'artillerie de la marine de Toulon, il fait ses débuts comme sous-ingénieur à Périgueux puis à Bordeaux et à Caen de 1770 à 1780.

Promu ingénieur en 1780, il rejoint la Bretagne où il étudie le problème de la jonction par un canal de la Vilaine et de la Rance, mais son projet n'est pas retenu.
En 1784, avec le grade d'ingénieur en chef, il retourne à Bordeaux chargé de la province de Guyenne. Lors de ce deuxième séjour, en 1787, influencé par les travaux des captaux de Buch, après avoir pris connaissance des mémoires des frères Desbiey de 1774 et 1776 à l'Académie de Bordeaux et du mémoire de 1779 sur les résultats des essais réalisé par l'ingénieur du génie maritime le baron Charlevoix de Villiers[1], qu'il est convaincu de la possibilité de fixer les dunes.

Un personnage contestable...

En 1786, Brémontier reprend, dans un rapport au contrôleur général des finances Calonne, l'idée de fixation des dunes, sans faire référence à ces précurseurs. Il obtint un crédit pour lancer des essais et choisit le site de La Teste de Buch où il rencontra Jean Baptiste Peyjehan jeune (1853-1803), ayant déjà effectué des travaux pour le compte du Captal de Buch, François de Ruat, et bénéficiant d'une parfaite connaissance locale. De son côté le Captal, qui souhaitait depuis longtemps fixer les dunes du Buch, accepta que l'on tente l'expérience entre le Pilat et Arcachon, dès le printemps 1787. Les premiers semis du Moulleau protégés par des clayonnages parallèles utilisés par les Hollandais, furent, après l'hiver 1787-1788, un échec. Peyjehan suggéra à Brémontier d'expérimenter la saison suivante la couverture de branchage[2] qu'il tenait de Guillaume Desbiey, ce qui fut un succès. Brémontier fera une communication de cette réussite, bien plus tard, le 16 avril 1798. La Révolution française vint perturber les expérimentations, qui continuèrent tant bien que mal jusqu'en 1791, grâce à Peyjehan qui avança bien souvent le salaire des ouvriers.
Voyant l'avantage qu'il pouvait tirer de ces travaux, Brémontier remit à son administration le 25 décembre 1790 un mémoire sur les dunes, en manipulant les dates. Cette manœuvre fut le moyen de s'attribuer le mérite de l'invention des techniques de fixation des dunes. Le rapport fut finalement imprimé sur ordre du

1- L'ingénieur de la marine Charlevoix de Villers avait rédigé plusieurs mémoires, où il avait proposé des solutions très semblables à celles de Brémontier. Mais, mal en cour auprès de l'Intendant Dupré de Saint-Maur, il dut quitter la région et Brémontier profita de ses travaux, sans bien entendu le nommer**.** Paul Arqué**.** Grandeur et décadence de la forêt landaise. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest Européen.1952. www.persee.fr
2- La méthode des clayonnages avec uniquement de la graine de pin fut un échec. Il fallut revenir à la manière des gens du pays : graines de pin, de genêt et de jonc marin épineux sur le sable, recouvertes de branchages fixés avec de petits piquets.

Directoire exécutif en juillet 1797 sous le titre *« Mémoire sur les dunes et particulièrement sur celles qui se trouvent entre Bayonne et la pointe de Grave, à l'embouchure de la Gironde ».*
Son appel fut entendu puisqu'un arrêté du 21 juillet 1791 ordonnait de poursuivre les ensemencements et surtout un arrêté des Consuls de la République du 13 messidor an IX (2 juillet 1801) prescrivait « De prendre des mesures pour continuer de fixer et planter en bois les dunes des côtes de Gascogne, en commençant par celles de La Teste, d'après les plans présenté par le citoyen Brémontier ».
Nommé inspecteur général des Ponts et Chaussées en 1802, il achève sa carrière à Paris mais reste chargé jusqu'à sa mort de l'inspection divisionnaire de Bordeaux.

… et contesté...
À la demande du préfet des Landes, L. -F. Tassin le secrétaire-général de la préfecture fait une tournée dans les dunes et rédige un rapport, lu devant les membres de la Société d'agriculture, commerce et arts des Landes, le 19 juillet 1802. Ce rapport, peu apprécié par Brémontier, présente « le citoyen Peychan jeune comme l'auteur du procédé adopté à La Teste pour fixer les dunes mobiles » et souligne que la méthode imaginée « très simple et diamétralement opposée au mode prescrit par le citoyen Brémontier (…) avait été mise en pratique 40 ans auparavant à St Julien » et ajoute : « Nous n'avons fait que répéter ce qui parait être de notoriété publique dans le pays. »

...mais des résultats
Malgré les « petites tricheries du grand homme », grâce à sa persévérance, Brémontier parvient à intéresser à ce grand projet les gouvernements successifs. Ainsi, un second arrêté des Consuls de septembre 1801 crée une Commission des Dunes en Gironde présidé... par Brémontier. Grâce à sa ténacité, des ateliers de fixation furent créés sur la côte de Gascogne et se multiplièrent après sa mort. « On peut simplement reprocher [à Brémontier] d'avoir sciemment tenu dans l'ombre quelques prédécesseurs dont les mérites ne valaient pas les siens, mais dont la simple existence nuisait à la perfection de son mythe ».

Les ambitions de Napoléon III

Dans les pas de son oncle
Napoléon III agit pour le rayonnement de la France : politique de colonisation à l'étranger, profondes réformes sociales et économiques à l'intérieur. Sous son impulsion, Victor Duruy restructure l'Instruction publique. De grandes banques comme le Crédit Lyonnais et la Société générale voient le jour. Les transports, surtout ferroviaires, se modernisent. On crée les grands magasins et Paris se transforme sous la direction du baron Haussmann alors qu'on entame la construction du canal de Suez. Cependant, les ambitions de l'empereur ne se restreignent pas au milieu urbain.

Politique agricole
C'est un aspect peu connu de la politique de Napoléon III, que celui de sa politique agricole[3]. Elle s'est traduite par l'acquisition de vastes domaines et par leur mise en valeur exemplaire, illustrant en cela les idées socialisantes qu'il avait développé en 1844 dans son ouvrage « de l'extinction du paupérisme », écrit au fort de Ham où il était détenu après la calamiteuse tentative de coup d'état de Boulogne. Louis-Napoléon y rappelait qu'il y avait alors en France plus de 9 millions d'hectares de terres incultes et proposait de les mettre à la disposition de familles pauvres par le biais de fermes collectives.

Louis-Napoleon en Sologne
Il faut remonter au voyage en Sologne de Louis-Napoléon Bonaparte en 1852 pour appréhender les liens qui l'unissent à Lamotte-Beuvron. La mère de Louis-Napoléon était Hortense de Beauharnais, fille de Marie Josèphe Tascher de la Pagerie, épouse d'Alexandre de Beauharnais avant de devenir celle de Napoléon I. C'est son frère François de Beauharnais, gouverneur et lieutenant général pour le Roi à la Martinique, qui donna son nom à l'ancien petit village de la Ferté-Avrain devenu ainsi la Ferté-Beauharnais, situé à une quinzaine de kilomètres de Lamotte-Beuvron. Pour venir en Sologne, le 26 avril 1852, Louis-Napoléon et son cortège ont utilisé le train dont le tronçon Orléans-Bourges avait été inauguré 5 ans auparavant le 19 juillet 1847, marque de l'attachement du Prince aux progrès techniques. A l'occasion de ce voyage d'une journée sur la terre de ses ancêtres, Louis-Napoléon a rencontré les édiles souvent maires depuis plusieurs décennies. Il a alors pu mesurer combien la région était pauvre.

3- Annabel Porté. La Forêt des Landes de Gascogne, royaume du pin maritime. https://www.jardinsdefrance.org/

L'empereur convoitait le château de la Ferté mais le propriétaire ne voulait pas s'en défaire. Son choix se porte sur le château de la Grillère à Vouzon[4] et ses 1600 ha, en mai 1852, puis la même année, celui de Lamotte et ses vastes forêts, 1820 ha. Puis viennent les tentatives de création de fermes impériales avec l'innovation d'un système de drainage et d'irrigation. L'Empereur décide alors de mettre sur pied le corps des Ponts et chaussées. Les 20 délégués mettent alors l'accent sur les cours d'eau et préconisent leur maîtrise pour régénérer la Sologne. Napoléon III ordonne le nettoyage des étangs, ce qui a éradiqué la paludisme et bien des épidémies et affections dans la région. Il implante massivement des pins sylvestres, multiplie les comices agricoles pour grands propriétaires uniquement. L'idée de creuser des canaux sera reprise et concrétisée par l'Empereur et c'est ainsi que le Canal de la Sauldre verra le jour qui permit, outre le drainage, d'amener de la marne, mélange de calcaire, de sable et d'argile, pour amender le sol acide de cette région infertile. Le château de Lamotte Beuvron et le domaine qui l'entoure seront considérablement transformés par le souverain et diverses expériences y seront tentées au sein des fermes : rizières, drainage, marnage, gemmage, sylviculture, culture de moutarde, élevage de vers à soie... Les domaines solognots, d'ailleurs incomplètement payés par le Prince-président, furent incorporés en 1852 aux biens de la couronne à l'avènement de l'empire. L'expérience ne fut malheureusement pas couronnée de succès et l'on songea même un moment à transformer l'exploitation agricole modèle en colonie pénitentiaire.

La Champagne « pouilleuse »

La création du camp militaire de Châlons a été l'un des projets les plus achevés du second Empire. Louis Napoléon, en 1857, fit louer, à la périphérie du camp militaire de Châlons, 1700 ha au ministère de la Guerre. Il y fonda huit fermes situées au quartier impérial à Mourmelon, à Vadenay, Bouy, Cuperly, au Piémont, à Suippes, à Jonchery-sur-Suippe et à Saint-Hilaire le Grand, en périphérie du camp afin de ne pas gêner les déplacements des troupes[5]. S'il avait été facile pour l'état-major de dessiner les contours du nouveau terrain d'entraînement, c'est que les surfaces retenues ne présentaient aucun intérêt agricole. L'idée était donc de venir en aide aux paysans de ces contrées défavorisées en implantant des établissements-vitrines, des outils techniques capables de faire avancer le progrès agronomique. 1200 hectares ont été retirés du champ de manœuvres pour être rendus à la culture, soit le dixième de l'ensemble. L'objectif était de produire pour assurer l'autosuffisance alimentaire des troupes de passage tout en mettant en avant les techniques novatrices auprès des paysans des environs. Le plus gros effort concerna 1858, avec une dépense de 1,5 million de francs sous la maîtrise d'un entrepreneur local, M. Saucourt, ancien meunier de Livry-sur-Vesle. Le directeur des fermes recevait souvent ses ordres de l'empereur lui-même par la voie du télégraphe.

La première préoccupation concernait l'élevage pour produire le maximum de fumier et enrichir cette terre crayeuse très pauvre. L'empereur tenait à posséder une riche troupe ovine : « Je veux un minimum de 1200 brebis de race mérinos par ferme ». Chef du service du Génie, le capitaine Weynand passa en revue comices et meilleures bergeries de Champagne et acheta plus de 1500 têtes propres à la reproduction. Les béliers venaient de Rambouillet. L'empereur, y envoie ses cadeaux : vaches bretonnes offertes par la ville de Vannes ou ces bœufs, envoyés par le Cambodge au Ministre de la marine et des colonies. Le Moniteur du 30 octobre 1862 vantait la production du camp de Châlons : 16 276 tonnes de laine, 121 710 litres de lait, 121 900 tonnes de seigle, 84 177 tonnes d'avoine, 49 058 tonnes de blé et 75 tonnes de viande... sans compter les saillies de reproducteurs très recherchées par les éleveurs. On vendait à l'entour des béliers, des brebis ou des poulains. Un carrossier châlonnais s'était reconverti en crémier pour diffuser les produits des fermes. Des élèves de Grignon y venaient en stages. Ces fermes employaient aussi de la main d'œuvre civile locale.

Mais le véritable or noir qui sort des fermes, c'est le fumier qui s'ajoute au crottin des chevaux de la cavalerie. D'où ce bilan élogieux et bien prémonitoire : « Ce fumier va centupler nos ressources et nous mettre au rang des départements les plus riches ! » Au point que Livry a pris une délibération tendant à

4- Napoléon III et la Sologne. https://terredesologne.canalblog.com

5- Les fermes idéales de l'empereur. Dossier de La Peuplée réalisé par Guy Gougelet. https://v-assets.cdnsw.com/fs/Root/7o5tj-les_fermes_imperiales_livret.pdf

obtenir « la participation des engrais qui pourront provenir du camp » . « Il faut ensemencer tout le champ de manœuvres de manière à y faire venir soit du beau gazon, soit des fourrages artificiels ». Les *savarts*[6] steppiques changent alors d'aspect et se parent d'une couverture végétale qui limite le rayonnement solaire sur le sol de craie. Les frontières du camp se visualisent progressivement avec la plantation d'alignements d'arbres. Ce bornage à grande échelle est encore visible sur certains finages comme celui de l'ancienne commune de Louvercy. Tout comme subsistent nombre d'essences réparties aux endroits les plus attrayants et

provenant pour l'essentiel des pépinières de Trianon. Pour assurer une production plus abondante, une pépinière a été ouverte au camp même, sur les bords du Cheneu entre les deux Mourmelon.

Officiers comme simples spahis défrichent, sèment et entretiennent des massifs de fleurs autour des casernements. Une manière comme une autre de rompre la monotonie des jours et la répétition des exercices. Une autre mission est imposée par l'empereur : l'entretien d'un potager par chaque unité séjournant au camp. Des détachements de « soldats jardiniers » sont pris dans les corps de troupe et privilégient les travaux de la terre au détriment de leur mission guerrière. Avantage apprécié : la troupe subvient à ses besoins alimentaires et des bénéfices sont même engrangés avec la vente des légumes en surplus. Les efforts sont si intenses à force de fumures que les productions se multiplient sur une bande de trois kilomètres sur cent mètres de large à l'arrière des campements. On produit pommes de terre, choux et navets, mais aussi des radis et des melons « Et puis, lit-on dans le Journal de la Marne, le soldat se plaît au milieu de ces terres en plein rapport qui lui rappellent le village natal et le jardin paternel. »

L'Empereur fit expérimenter de nouveaux matériels agricoles apparus en Angleterre et aux Etats-Unis dans les années 1830-1840 (faucheuse Mac Cormick, batteuse de Meikle, moissonneuse-javeleuse Lallier...)

Ce fut sa plus belle réussite, économiquement parfaitement viable.

La Bretagne[7]

Napoléon choisit Pontivy comme capitale de la Bretagne impériale. L'architecture de la ville témoigne encore de cette époque avec l'église impériale, la préfecture et la maison du commandant de la place ainsi que le bourg de Colpo dans les Landes de Lanvaux, au nord de Vannes. Ce coin inhospitalier de landes va vivre un tournant insolite avec la venue d'une princesse, Élisa Napoléone Baciocchi.

Née en 1806 dans le nord de la Toscane, Élisa Napoléone Baciocchi est la fille de la sœur de Napoléon Bonaparte. C'est une femme de caractère, d'origine corse par son père. Jean-Etienne Picaut en donne un portrait saisissant : « Une femme d'esprit, de cœur et de caractère, trois fois corse par sa fidélité, sa sensibilité à fleur de peau et son tempérament. Dotée de l'indomptable énergie de sa race, elle est aussi rétive qu'un pur-sang, se cabre au moindre reproche, bouscule les convenances et brave les interdits. Remarquable d'adresse au pistolet et redoutable ferrailleuse, elle aimerait mieux vendre des épées, que de parler la langue des poupées ! Une princesse tout d'une pièce, une Madame Sans-Gêne aux expressions fleuries, puisées dès sa jeunesse au fond des écuries. »

Elle est princesse de Piombino et de Lucques et grande-duchesse de Toscane. En 1824, elle est mariée au comte Filippo Camerata-Passionei di Mazzoleni (1805-1882). Leur fils Charles Félix Jean-Baptiste nait en 1826.

Élisa Baciocchi s'émancipe de cette union l'année suivante et initie une conspiration politique visant à porter au pouvoir son cousin, le fils de Napoléon Ier, duc de Reischtad.

Ce projet fou lui vaut une assignation à résidence nous indique Jean-Etienne Picaut : « Désœuvrée, le vague à l'âme, elle se lie aux jeunes libéraux italiens aspirant à affranchir la péninsule de la domination autrichienne. Madame se croit portée par le vent de l'Histoire, échafaudant un plan audacieux : offrir le trône de France et la couronne d'Italie à l'adolescent fragile prisonnier à Vienne, l'espoir de la dynastie. Illusions et

6- Sorte de steppe rase qui végète sur une rendzine calcaire. Le rendosol ou rendzine est un sol carbonaté dès la surface, peu évolué, sur roche-mère riche en calcite et/ou en dolomite. wikipédia

7- La princesse Élisa-Napoléon Baciocchi à Beignon. Eléments biographiques. https://broceliande.brecilien.org

chimères, vaine tentative, magnifiée par Edmond Rostand dans L'Aiglon, qui lui vaut une assignation à résidence à Canale d'Isonzo, un vaste domaine situé de nos jours en Slovénie. Elle s'initie à la gestion d'une grande exploitation rurale ».

Lorsque son cousin germain Napoléon III accède au pouvoir en 1852, elle vient s'installer en France. Napoléon III là fait créditer de revenus très confortables et la nomme « Princesse Baciocchi avec qualification d'Altesse ».

En 1853, elle achète le château de Vivier-les-Ruines, près de Melun, et le domaine attenant de 117 ha. Elle y installe un troupeau de vaches Bretonnes. Elle reçoit même la médaille d'argent à l'exposition Universelle de 1855, pour une vache Bretonne pie- noir.

Mais à la suite du décès de son fils unique, elle quitte la Cour et son époux pour s'établir définitivement en Bretagne près de Vannes. Elle s'était liée d'amitié avec la veuve d'un général originaire de Pontivy, alors Napoléonville, Mme de Lourmel. Grâce à elle, elle rencontre le couple Rosnyvinen de Piré, qui vit à Rennes à l'hôtel de Chateaugiron. Elle fait aussi la connaissance du conseiller général du canton de Grand-Champ, dans le Morbihan.

La découverte de ce département loin de tout, inculte et miséreux, la touche profondément. Le Morbihan est l'un des départements les plus pauvres de Bretagne. Les vents d'ouest amènent brumes et humidité, des landes noyées par la bruyère, et près des rares maisons, des vaches « chétives » et des moutons « abâtardis », décrit un rapport d'époque.

C'est pourtant là qu'elle décide de s'installer[8]. Elle a vu ces terres pour la première fois lors d'un voyage en 1857. Cette année est marquée par les élections législatives de juin où les forces conservatrices de l'Ouest qui se sont abstenues massivement, 65 % sans le canton de Grandchamp. Elisa les juge à sa manière : « Un ramassis de vieux chouans à la botte des curés ! » Napoléon III et sa cousine entreprennent de s'implanter dans cette partie de la Bretagne afin de convaincre les populations locales des bienfaits d'un modernisme agricole soutenu par l'Empire.

Colpo n'existe pas encore. L'endroit s'appelle Korn-er-Houët, le coin du bois. C'est un hameau misérable avec quelques masures où s'entassent « 80 familles de bohémiens. » La commune de Grand-Champ, propriétaire de la terre, les incite à partir moyennant une indemnité.

En 1858, elle fait l'acquisition de terres sur les Landes de Lanvaux où elle achète 300 hectares à Grand-Champ et 200 hectares à Bignan[9]. Il faut défricher, drainer les marécages, semer des prairies, boiser et construire des bâtiments d'élevage.

La princesse fait construire son propre chalet. Comme sa mère l'avait fait en Toscane, elle souhaite construire un village modèle à Colpo, selon les plans de l'architecte nantais Chenantais. Grâce au soutien financier de son cousin Napoléon III, va surgir une petite cité modèle avec la mairie, l'église et son presbytère, l'école, un hôpital, des logements ruraux et même une belle allée de tilleuls qui fait office d'allée principale. Une fontaine à colonnes surmontée du buste de Napoléon III marque l'extrémité de l'avenue centrale. Colpo[10] devient ville officielle en 1864. Les travaux s'achèvent en février 1869. Colpo est sans doute l'unique bourg de France à avoir conservé cette architecture au style Second Empire avec l'aigle impérial sur le fronton de sa mairie.

« Ma venue en Bretagne n'a eu qu'un seul but : rendre à la culture des terres stériles, et augmenter ainsi le bien-être des populations rurales, trop oubliées jusqu'à présent » écrira Élisa. Elle assure un meilleur salaire aux ouvriers, de quoi vivre pour les plus âgés, apporte un soutien aux malades et aux plus faibles.

8- Auparavant, La princesse était particulièrement intéressée par l'achat sur les landes de Coëtquidan de communs ou vaines pâtures où l'installation d'un camp militaire est projetée.. La proximité du chemin de fer et la perspective d'un abondant fumier de cavalerie pour amender les terres l'y incitent. Elle désire créer en ces lieux une vaste exploitation du type de celle en construction aux abords du camp militaire de Châlons-en-Champagne. Mais les habitants de Beignon et de Guer s'opposent cependant au projet d'acquisition « car ces terrains tomberaient entre les mains de quelques gens riches, étrangers pour la plupart à la commune, et qui feraient sans doute planter ces terrains, ce qui rendrait pire la position de la population ».

9- Colpo, le village breton fondé par la nièce de Napoléon Ier. De 1853 à 1869. anecdotrip.com

10- Le nom de la localité est attesté sous les formes *Scolpou* et *Scolpo* en 1440, *Colpou* en 1450. Le nom de la commune en breton est *Kolpoù* qui provient du breton *Skolp* (copeau, chaume) qui est toujours utilisé dans cette langue. *-Où* étant la marque du pluriel, on peut penser qu'une partie de ces terres étaient laissées en chaume après la moisson. En breton vannetais, on prononçait « Kolpeù ». La commune de Colpo, créée en 1864, est issue d'un démembrement des communes de Bignan, Saint-Jean-Brévelay et Grand-Champ.

En 1858, l'acquisition est faite du château Vaissières, et lors d'une visite de Napoléon III, à sa cousine, la Princesse Napoléon lui explique ce qu'elle veut en faire : « La création d'une ferme expérimentale. »
Dans les trois fermes de son domaine de Korn-er-Hoët, elle fait développer de nouvelles techniques agricoles comme l'utilisation de la charrue à vapeur. On sème seigle, sarrasin, rutabagas, navets ou encore topinambours.
En 1862, elle fonde le comice agricole[11] de Korn-er-Houët dont l'objectif est « d'imprimer à l'agriculture morbihannaise une sérieuse impulsion en compétant l'oeuvre des comices » . Le 27 juillet 1863, sont exposés 360 bovins dont 293 de race Bretonne. Une place est faite aux races étrangères, Durham, Ayr et aux produits de croisement les 17-18 juillet 1864. Prend place également une importante exposition de machines et d'instruments aratoires. Le dernier comice aura lieu les 17-17 juillet 1865. Cette manifestation attire de 8 à 12 000 visiteurs. La Princesse attibue aux nombreux lauréats des médailles à l'effigie de l'Empereur et du Prince impérial. Son élevage se distingue au Concours régional de Rennes en 1863.
La fromagerie produit du fromage façon gruyère ou gooda , gérée par une personne venue exprès de la ferme impériale de Vincennes.

Plan de la laiterie, extrait de la brochure Les Primes d'honneur en 1867. Archives départementales du Morbihan, RB 264

On érige une porcherie, des greniers, des hangars avec d'imposantes machines agricoles.
À cet endroit, que l'on appelle « la vacherie », elle adosse une serre de 20 m, incorporée au potager, clos de murs, qu'elle arrose par un système de citerne puisant l'eau dans les nappes phréatiques. Les sources alimentent encore de nos jours, les étangs. Comme la ferme, la serre est expérimentale. Les jardiniers sous la conduite d'Auguste Laviec, jardinier de la Princesse, y sèment fleurs et légumes issus des graniers Villmorin, Andrieux. Le château de Korn-er-Hoët se pare alors, de primevères, de géraniums, des œillets d'inde et de poètes. Elle tente d'y acclimater du tabac, de la vigne, du mûrier, et aussi des plantes exotiques… Elle essaye la culture de poireaux, une nouveauté à l'époque, des haricots, des choux, des épinards. Un véritable défi dans les Landes de Lanvaux.
Elle est en relation avec d'autres agriculteurs progressistes, à Treulan, en Pluneret, près de Sainte-Anne d'Auray, et au Plessis, en Thorigné-Fouillard, près de Rennes. À Treulan, elle collabore avec M. Émile Bonnemant. Ils se spécialisent dans l'élaboration de l'alcool de betteraves. Tout cultivateur peut apporter à la distillerie ses produits, recevant en échange argent comptant et résidus qui lui permettront de mieux nourrir son bétail et de l'augmenter. Comme son fromage, l'eau-de-vie est vendue à la Marine impériale, à Lorient, Nantes et Brest.
La princesse est à l'origine des premiers parcs à huîtres de la rivière d'Auray. Elle demande l'autorisation de créer un établissement huîtrier en baie de Quiberon, puis en rivière d'Auray. Les résultats douchent ses illusions. Dans son domaine du Vivier, près de Melun, Élisa avait appris la pisciculture et l'élevage.

Dans le cadre de la mise en valeur du littoral, elle fixe et ensemence une centaine d'hectares de dunes, les livrant au pacage des ovins, l'État prenant à sa charge le boisement en pins de ces falaises.
Le progrès matériel n'est pas tout, la princesse agit en philanthrope et bienfaitrice, œuvrant à l'amélioration du sort du plus grand nombre. Elle réconforte les malades lors d'épidémies, subventionne asiles de charité, écoles, bureaux de bienfaisance et églises, encourage l'artisanat.
Elisa Baciocchi meurt au château de Korn-Er-Houët, en février 1869, à l'âge de 63 ans, après s'être fracturée le fémur à la suite d'une chute de cheval. Plus de 15 000 personnes assistent aux funérailles de la « bonne dame de Colpo ». Son tombeau en granit gris, flanqué de l'aigle impérial et des abeilles, est dans l'église Notre-Dame de Colpo. Il a la forme du mausolée de Napoléon Ier aux Invalides. Une fontaine surmontée du buste de la princesse figure dans le centre-ville.

(à suivre...)

11- J.E. Picaut. Son altesse Madame la princesse Napoléon Baciocchi. En ligne sur le site de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient. Bulletin N° 40. 2011-2012
Cité dans Pierre Quéméré. La Bretonne Pie-noir, grandeur, décadence, renouveau. Editions France Agricole. 2006

Une passation de marché au Puy, en 1719

Fontaine du Puis de la Roche

L'acte que nous présentons concerne des travaux à réaliser à la fontaine du Puis[1] de la Roche, au Pouzarot[2]. C'est une des dix fontaines que Medicis signale dans la ville, qu'il désigne comme « *la font del Poux la Roche en Posarot* ». Il précise que « *ces fontaines sont menées et conduites en la ville par canalz, tuaulx ou cors de bois ou plomb, que causent grande dépense journellement*[3] ».

Cette fontaine doit être en partie refaite car, le 11 mai 1719, à l'hôtel de ville du Puy, devant le notaire royal Guilhaume Faure, sont réunis noble George André de Pandraud, écuyer, Antoine Thomas Gailhard, Pierre Bonnet, Antoine Johanny, André Reynaud et Antoine Sabadel, consuls en exercice et en cette qualité représentant les corps et communauté de la ville lesquels, suite à une délibération prise en conseil général, le 20 avril, concernant la réparation nécessaire pour « faire la traduction »[4] de l'eau de la source nouvellement découverte dans le champ de Jean Gagne, situé hors les murs de la ville, proche de la porte de Vienne, à la fontaine du Puis de la Roche, « pour le service et usage » des habitants du quartier de Pouzarot. Il ne s'agit pas de créer une nouvelle fontaine, mais d'y raccorder une nouvelle source afin d'obtenir un meilleur débit.

Pour réaliser ces travaux plan et devis ont été dressés, le 2 avril, par Claude Portal, architecte du Puy, leur publication est réalisés par « placards et affiches », « par les carrefours et lieux accoutumés de la ville, » afin de faire savoir à ceux qui voudraient réaliser ces travaux, de se trouver dans l'hôtel de ville, le 20 avril, à deux heures de l'après-midi, pour les enchères, où les

1-On trouve différentes graphies : Pou, Poux, Puis, Puys…
2-ADHL 3 E 266 -11.
3-Etienne Mège, dit Médicis (vers 1474-Vers 1565), *De Podio,* tome II, p. 257.
4-*Traduction* à ici le sens de *Réception* (Dictionnaire Godefroy).

offres et moins dites seront reçues « a lestain de la chandelle », afin d'en passer le bail au moins disant.

Quatre candidats présentent leurs offres. La première bougie allumée, en présence de l'assemblée, Jean Chabrier propose de réaliser le travail pour trois cent cinquante livres ; à la seconde bougie, Jean Vallery moins dit à trois cens livres et, à la troisième, Estienne Reymond moins dit à la somme de deux cent quatre-vingts livres, sur quoi, Vallery moins dit à deux cent soixante-dix livres, puis Chabrier à deux cent dix. Sans autre proposition, Chabrier est retenu pour que le bail lui soit passé par les consuls. Cette délibération, pour être valable, doit être autorisée par Louis de Bernage[5], intendant du Languedoc.

Mais, Joseph Bruno Buffet[6] et Jean Gagne, architecte et entrepreneur du Puy, font signifier aux consuls, le 2 mai, par l'huissier Gimbert, un acte, par lequel ils offrent d'exécuter les travaux conformément au devis, « pour le tiers moins de la moins dite de deux cent dix livres, faite par Chabrier », et demandent aux consuls de leur donner le pouvoir de faire la réparation. Ils ajoutent, pour les convaincre, « que le tiercement[7] » qu'ils font sur la moins dite de Chabrier représente un profit pour la communauté de soixante-dix livres et qu'ainsi la réparation reviendra seulement à cent quarante livres.

Les consuls, désirant « de procurer le bien de la communauté », en leur qualité, en conséquence des délibérations et en vertu du pouvoir que leur a donné l'Intendant, adjugent à Buffet et Gagne, présents et acceptants le prix fait de la réparation conformément au devis.

Les travaux à réaliser sont assez précisément décrits : conduire « l'eau de la fontaine du champ de Gagne à celle du Puis la Roche en tuiles supportées par achau dans son aqueduc et enduit avec du ciment couvert de pierres plates, percer le mur de la ville pour faire passer l'aqueduc et faire tomber l'eau dans la fontaine du Puis de la Roche par un tuyau de fer ; réparer l'escalier, comme aussi les deux murailles à côté, les enduire et y faire un couronnement, réparer le conduit qui vient du Puis de la Roche aux bassins, et faire passer le conduit dans le mur de la ville quinze pieds [4,87 m] au-dessus du bassin et y faire un reposoir afin que l'eau puisse sortir du mur de la ville par un tuyau de fer et qu'elle puisse tomber dans le reposoir qu'ils s'obligent de faire de douze pieds [3,9 m] de longueur, deux pieds et demi [0,81 m]de largeur et trois pieds [0,97 m]de hauteur en pierre blanche, enduit avec du ciment et y faire mettre des gripes[8] de fer, de pierre en pierre, pour plus grande solidité, et encore de laisser un petit bassin pour d'autres services publics afin que l'eau du grand bassin soit pure et nette a cause de l'abreuvage des

5-Louis de Bernage, intendant du Languedoc de mai 1718 à février 1725.
6-Joseph Bruno Buffet, né en 1686, maître maçon et architecte.
7-Surenchère du tiers sur le prix d'une chose après adjudication.
8-Sens ancien de « griffe, croc », sens voisin dans agripper.

bestiaux ». Travaux que Buffet et Gagne s'engagent de réaliser, conformément au devis, dans l'espace d'un mois, et de fournir tous les matériaux nécessaires, moyennant le prix de cent quarante livres que les consuls s'engagent à payer à la fin de l'ouvrage et après sa vérification.

L'acte se termine par les formules traditionnelles et les signatures des témoins et contractants ;

Ce document nous révèle, dans un premier temps, l'évolution des prix proposés pour la réalisation des travaux qui est surprenante par son ampleur : du prix de départ évalué à 350 livres, on arrive, à la fin des enchères, à 210 livres, une diminution de 140 livres, soit un rabais de 40 %, enfin, de nouveaux candidats proposent, par tiercement, une nouvelle diminution de 70 livres (le tiers de la dernière enchère) ce qui abaisse la dépense de 140 livres, soit un rabais de 210 livres (60 %) par rapport au montant de départ. On peut se poser des questions sur la sincérité du devis initial.

L'acte contient ensuite une partie de la description de la fontaine qui est adossée au mur de la ville, d'où l'eau sort par un tuyau de fer et tombe dans un reposoir de trois mètres cubes, et un autre bassin plus petit. Le grand bassin, destiné, entre autres, à « l'abreuvage des bestiaux » évoque la présence des animaux à l'intérieur des murs de la cité.

Un acte relativement bref qui évoque un détail de la vie de la cité, une amélioration de l'alimentation en eau du quartier du Pouzarot.

Les points d'eau actuels du quartier : le bachat de la rue du Bac ; une petite fontaine sur la place du Bac : un bac sous la volière d'une petite maison sur une placette.

René Bore

Les vacances d'un accoucheur.

Trois semaines d'excursions en Velay et en Vivarais en 1880 (suite)

18ème lettre au Brignon le 27 août

Le château et les falaises d'Arlempdes. Le rocher de Masclaux. Le château de Goudet. Rentrée dans le Velay.

C'est à midi seulement, après vingt heures de sommeil ou de repos, que j'ai réussi à me remettre sur mes jambes, et à en obtenir un fonctionnement assez satisfaisant pour songer à continuer ma route. J'ai profité de cette validité relative pour descendre jusqu'à la Loire et étudier de près les hautes falaises et l'énorme tranchée d'Arlempdes. Cette dernière, comme je l'avais évaluée à distance hier, peut avoir de 300 à 400 mètres de profondeur, avec une largeur de 50 à 60 mètres, et une longueur de 400 mètres. Les parois en sont à pic, et taillées dans une lave compacte, qui est moins un basalte franc qu'une dolérite[1], où la disposition prismatique est faiblement accusée. La Loire coule entre ces deux immenses murailles, remplissant la tranchée sur une hauteur de 10 à 15 mètres pendant ses inondations, mais parfois aussi, comme aujourd'hui, réduite à un si mince volume qu'elle ne couvre qu'une partie de cet étroit canal. J'ai donc pu suivre le pied du rocher sur lequel s'élève les ruines du château, et arriver à la porte de ce dernier du côté opposé à mon point de départ. Un unique sentier y donne accès, sentier rapide, escarpé, taillé sur le flanc du rocher, et passant sous une série de voûtes et de portes formant autant de postes de combat et de points de résistance, avant celui de la porte principale ; c'est-à-dire que le château d'Arlempdes était imprenable avant l'invention du canon. L'intérieur du château offre en lui-même peu d'intérêt, mais il donne une haute idée de l'importance des anciens possesseurs de ce domaine. Quels hauts et puissants barons, au moyen âge, que ces seigneurs d'Arlempdes, qui possédaient ce fier castel et commandaient au pays environnant ! Aujourd'hui encore, il est la propriété du dernier d'Arlempdes, qui a tenu à honneur de conserver un donjon qui attestera, pendant des siècles, l'origine illustre de son nom et l'antique splendeur de sa maison. La famille d'Arlempdes, mon cher ami, une des plus considérables du Velay, s'est alliée aux principales maisons du Vivarais, telles que celles de Mirabel et de Serres, et l'édition de 1804 du Théâtre d'agriculture nous apprend qu'au commencement du siècle, le Pradel appartenait au citoyen Darlempde-Mirabel, héritier d'Olivier de Serres par les femmes. C'est probablement du comte ou du marquis d'Arlempdes de Mirabel qu'il est ici question ; mais, à la fin du siècle dernier, le représentant de la plus ancienne noblesse devait se résigner à devenir le citoyen X… ou Z… ou marcher à l'échafaud ; c'est la façon dont les fous sanguinaires de l'époque appliquait à une partie de la nation les principes de la Révolution française.

De retour au cabaret, vers les deux heures, je complétais mon déjeuner par une tasse de café, et, ayant de nouveau "ceint" mon fidèle Azor, je gravissais le versant de la Loire, pour gagner le rocher de Masclaux, que mon Guide Joanne[2] m'avait signalé comme une des choses curieuses à voir dans ces parages. Ce rocher est accolé au flanc gauche de la vallée, mais le chemin pour y arriver n'est rien moins que facile à trouver. Ne croyez pas, mon cher ami, qu'on puisse, ici, côtoyer la Loire, comme on le fait à partir de Roanne ; des rochers énormes encombrent le lit et les rives du fleuve ; celui-ci présente à chaque instant de brusques changements de niveau, des cascades, des gouffres ; et, le ravin fût-il à sec, qu'il serait impraticable pour tout autre animal qu'un singe ou un écureuil. Il faut, de toute nécessité, suivre, sur les pentes inégales de la vallée, des sentiers compliqués, qui déjouent la sagacité et le sang-froid du touriste le plus intrépide. Mon brave cabaretier d'Arlempdes le comprit, et, avec l'empressement le plus désintéressé, voulut me conduire lui-même jusqu'à la falaise de Masclaux. Il refusa, en effet, tout salaire pour ce nouveau service. C'était de sa part beaucoup d'obligeance et de bonté, car je ne puis croire qu'il se soit trouvé en reste avec moi pour les 4,5 francs que je lui laissai, en partant, pour avoir vécu chez lui pendant vingt-quatre heures. C'était, du reste, un type de noblesse et de dignité villageoises, comme j'aime à en voir, que cet homme ; ancien brigadier dans un

1- ndlr : La dolérite est une roche magmatique très peu vitreuse, de structure intermédiaire entre celle, microlitique, d'un basalte et celle, grenue, d'un gabbro.

2- ndlr : Les Guides Joanne prennent la suite de la collection de guides de voyage publiée par Louis Hachette, dans le cadre de la Bibliothèque des chemins de fer, créée en 1854. Adolphe Joanne, père de Paul Joanne, avait assuré la direction de cette collection qui prend son nom vers 1860. Il avait ainsi créé la référence du guide de voyage en langue française, concurrencé mais non égalé par son rival, Karl Baedeker. En 1919, la collection des Guides Joanne devient celle des Guides bleus. wikipédia

régiment de cavalerie sénégalaise[3], blessé plusieurs fois dans les expéditions faites pour étendre et protéger nos possessions, pendant la dernière guerre, il était allé, quittant femme et enfants, chercher de nouvelles blessures, qui ne lui ont pas fait défaut, dans les champs de bataille de la Loire ; aujourd'hui, retiré au lieu de sa naissance, il continue à y donner l'exemple de l'honneur et du travail. Vous aurez beau m'affirmer, comme vous l'avez déjà fait, que l'état militaire est un triste métier, et le régiment, une pauvre école de moralité, je n'en reste pas moins convaincu qu'un homme qui a porté les armes et défendu son pays vaut mieux qu'un autre, et, à l'occasion, je me découvre devant lui avec respect ; aussi est-ce avec satisfaction que, les circonstances m'ayant détourné de la vie militaire, j'ai vu mon fils diriger ses vues de ce côté, et entrer dans l'armée, d'où, je l'espère, il ne sortira plus.

Une heure et un quart d'une marche laborieuse sur un sol hérissé d'obstacles nous amena auprès du rocher remarquable que j'allais voir ; il se dresse tout en haut du versant de la Loire, tournant vers le fleuve une longue colonnade d'une centaine de mètres d'élévation, qui figure assez bien la façade latérale d'un temple de la Grèce. De distance en distance, cette façade est creusée d'ouvertures, qui semblent autant de portes faites pour pénétrer dans le temple. Le rocher de Masclaux, situé à peu de distance du hameau de ce nom, est tout ce qui reste d'une grande coulée basaltique sortie d'un des nombreux cratères disséminés sur le plateau contigu à la vallée. La structure columnaire de la roche tient à sa nature plus franchement basaltique que celle des falaises d'Arlempdes. Elle a été bien mise en évidence par des érosions, qui ont emporté la plus grande partie des laves, ne laissant subsister d'autre témoin de leur masse primitive que l'épaisse couche dont j'admirais aujourd'hui la coupe d'un effet architectural si curieux.

De l'endroit où je m'étais placé pour bien voir la falaise de Masclaux, j'avais à mes pieds, et tout aussi distinct, le château du Goudet, vieux donjon ruiné, comme celui d'Arlempdes, et perché sur un mamelon conique qu'on voit s'élever au milieu de la vallée. Sur les flancs de ce rocher se dessinent les lacets du chemin donnant accès à la poterne du château. L'effet que produit cette ruine, fièrement assise sur son rocher, au sein d'une région montagneuse et de la noire végétation des sapins, est des plus pittoresques ; il évoque ces légendes du moyen âge, retracées d'un façon si palpitante par le chanoine Schmidt[4], dont les contes ont charmé notre enfance.

Si j'avais tenu, mon cher ami, à ne pas quitter la portion la plus bouleversée et la plus chaotique du pays, ma conduite était toute tracée, je devais m'attacher à la vallée de la Loire, et en suivre les sinuosités jusqu'auprès du Puy ; j'aurais trouvé, dans ce trajet, à satisfaire amplement mon amour du pittoresque. Mais si les rochers, les ravins, les déchirements variés du sol, sont de belles et curieuses choses, ils ne sont pas les seules choses intéressantes qu'il n'y ait à voir dans le Velay ; les eaux n'ont pas pour moi moins d'attraits, et, précisément, je savais devoir trouver par ici le lac du Bouchet et la cascade de la Beaume, à peu de distance de la Loire, dans la direction de l'ouest. C'est cette dernière, comme étant plus rapprochée, que je me décidai à aller voir d'abord ; elle est située près du Brignon, et, comme ce village n'est pas à moins de 15 kilomètres du Goudet, je n'avais pas de temps à perdre, si je voulais y arriver avant la nuit. A quatre heures, je pris donc congé de l'ex-chasseur sénégalais, après avoir reçu de sa bouche les renseignements nécessaires pour arriver ce soir au Brignon. J'accueillis avec une satisfaction toute spéciale l'assurance que, parvenu sur le plateau qui domine la Loire, j'y trouverais une plaine où la marche se soutient sans efforts. On a beau être bon marcheur, mon cher ami, après une journée comme celle d'hier, et après ma promenade à Goudet, on ne se sent pas en disposition d'escalader des montagnes. Confiant donc dans cette assurance, je dis adieu à la Loire, et m'élevai sur le plateau, qui m'apparut, en effet, comme une immense plaine, assez monotone, et relevée, de ci, de là, de mamelons, vestiges d'anciens cônes volcaniques, émoussés peu à peu par les pluies et par la culture. Cette plaine n'offre que de légères ondulations, et j'avançais assez vite vers le village de Fleurac, qu'il me fallait traverser pour me rendre au Brignon. Tout allait bien, et je me félicitais d'être enfin rentré dans un pays si propice à un voyageur exténué, lorsqu'au

3- ndlr : il s'agit vraisemblablement du 1er régiment de Spahis créé en 1845. Il est engagé régulièrement dans les campagnes de la conquête de l'Algérie. Il contribue à la création d'un escadron de spahis sénégalais qui sert au Sénégal de 1843 à 1869. Il envoie un détachement en Crimée. En 1870, il est engagé à l'armée de la Loire et participera aux combats de Meaux, Nanteuil le Houdin, Patay, Les Ormes, Cravant et Josnes. Le 31 décembre, le régiment d'éclaireurs charge en fourrageurs et écrase à Varennes une arrière-garde de cuirassiers prussiens. En janvier 1871, les spahis couvrent la retraite de l'Armée de la Loire. Ils se distinguent en combattant à Ambloy, Savigny, Vance, Concle et à Silly le Guillaume.

4- ndlr: Le chanoine Johann Christopher Schmid (1768-1864), dont les contes, initialement en allemand, furent traduits et parurent chez Levrault, pour la plupart entre 1829 et 1832.

sortir du hameau de la Bernande, je me trouvai tout à coup sur le bord d'un ravin profond de 150 mètres, dont rien, ne m'avait fait soupçonner l'existence. Cette tranchée me contrariait fort ; mais il fallait en prendre mon parti et traverser ce fossé, sinon passer la nuit au hameau. Je m'armai de courage, et, au bout d'une heure, je tournais le dos au perfide ravin, qui, cinq minutes après, se dissimulait entièrement dans la décevante uniformité du terrain.

J'avais retrouvé un peu d'entrain et marchais avec aisance, quand, vingt minutes après avoir dépasssé Fleurac, je tombe sur un nouveau fossé, profond de 200 mètres, celui-là, et tout aussi invisible que le précédent jusqu'au sommet où j'arrive sur son bord ; c'était le ravin du ruisseau des Ceyssoux, petit affluent de la Loire. Pour le coup, mes jambes trouvèrent la plaisanterie mauvaise, et refusèrent absolument le service. Pour en obtenir un peu de bonne volonté, il fallut préalablement leur accorder une demie heure de repos. J'étais surpris que le cabaretier d'Arlempdes ne m'eût rien dit de ces deux ravins ; mais peut-être qu'une descente et une montée de 200 mètres ne comptent pas pour ces braves gens, qui ont à faire le double pour sortir de leur vallée ou pour y entrer. L'existence de ces ravins si bien encaissés, si bien dissimulés, est, pour le dire en passant, un des traits caractéristiques du Velay. Leurs versants sont si rocailleux, si rapides, que les arbres ne peuvent pousser dans les parties supérieures, et, d'un autre côté, le ravin est si profond, que la végétation qui en occupe le fond ne peut émerger au dessus des rives, et les jalonner en quelque sorte ; rien, à une distance de 100 mètres, ne fait donc pressentir ces crevasses singulières, qu'on reconnaît seulement quand on va y tomber.

A sept heures et demie du soir, j'avais à grand peine franchi ce nouvel obstacle, et repris ma route à travers la vaste plaine, m'avouant avec inquiétude qu'un troisième fossé m'arrêterait pour tout de bon. Heureusement, cette troisième épreuve me fut épargnée, et à neuf heures j'arrivais au Brignon. Le plateau dont j'ai parcouru, ce soir, la bordure orientale, mon cher confrère, est le commencement du Velay, région comprise entre la Loire et l'Allier, et sur laquelle je reviendrai demain, quand je l'aurai plus amplement étudiée.

19ème lettre à Cayres le 28 août

La cascade de la Beaume. Le plateau du Velay

Ce matin, à mon réveil, je me suis empressé de faire ce que la nuit m'avait empêché d'effectuer hier soir, c'est-à-dire d'aller voir la cascade de la Beaume ; je la trouvai à 2 kilomètres au nord du village, dans une gorge ouverte au milieu des laves. Il en est ainsi partout dans le Velay, où les volcans surgissent du sol à chaque pas, et ont recouvert le granite d'un épais manteau basaltique. C'est au sein de ces roches que la Beaume a peu à peu creusé son ravin, que traverse, près du Brignon, une falaise d'une centaine de pieds, du haut de laquelle la rivière se précipite en une magnifique cascade. La Beaume est amenée jusqu'à sa chute par un canal taillé dans le roc et large d'une quinzaine de mètres. Elle se déverse surtout par deux cataractes qui suivent les bords du canal, et à peu près d'égale force. La cataracte de droite tombe d'un seul jet jusqu'au pied du rocher ; celle de gauche rencontre à mi-chemin une vasque naturelle, qu'elle remplit, pour, de là, se diriger, par des rigoles, sur le versant de la vallée et servir à l'irrigation des prairies. Entre ces deux chutes maîtresses, quatre ou cinq cascatelles, se partagent le milieu du canal, viennent se briser sur un gros rocher appuyé contre le pied de la falaise, et dont la surface est incessamment recouverte par un réseau de vif-argent, dû aux mille ruisselets circulant entre les aspérités du roc. Si j'ajoute à cet aperçu que l'eau de la

Beaume est, en tous temps, rendue fort copieuse par de fortes sources situées tout auprès ; qu'elle est d'une limpidité parfaite ; qu'un paysage sévère, formé, d'un côté de la vallée, par des basaltes columnaires, du côté opposé, par un bois de grands pins, encadre la cascade, vous arriverez peut-être à vous faire une idée d'un site vraiment digne d'admiration et assez souvent admiré, car il n'est qu'à 4 ou 5 lieues du Puy, et des chemins praticables en facilitent l'accès. J'apprends effectivement, au village, que les touristes de passage dans le Velay mettent un certain empressement à visiter cette belle chose. La cascade de la Beaume, mon cher confrère, n'a pas sans doute le cadre majestueux du Ray-Pic ; mais, comme effet de chute, elle lui est supérieure. Comme opposition de couleurs, pureté des eaux, heureuse répartition de leur mobile cristal sur les noirs rochers de la falaise, elle ne laisse rien à désirer, et, à ces divers points de vue, l'imagination du paysagiste le plus inventif ne saura rien jamais combiner d'aussi parfait ; tant il y a loin des plus brillantes inspirations du génie humain à la moindre des œuvres de l'Eternel et du Suprême Artiste ! "O hommes, si fiers de votre intelligence et si vains, sauriez-vous…" Mais pardon, mon cher confrère, j'allais, je crois, m'emballer encore une fois ; oubliez ces emportements d'un cerveau déréglé, qui vous prouvent trop clairement, hélas ! à quel point est restée vivace, chez votre vieux confrère, la puissance de l'idée fausse. Je mets donc une

sourdine à ma rhétorique, et reprends sur un diapason moins élevé. Que n'avons-nous, mon cher ami, la cascade de la Beaume avec ses noirs rochers, ses vertes prairies, sa forêt de sapins et ses basaltes, aux portes de la capitale ! En serions-nous assez fiers ! En parlerait-on assez dans les guides qui s'impriment dans toutes les langues ! Ne serait-ce pas là une des grands attractions de Paris ? Mais non, Dieu, qui a donné la richesse aux terrains sédimentaires, leur a refusé presque partout la beauté pittoresque, et celle-ci, il faut la demander aux sols granitiques ou volcaniques ; voilà pourquoi les chutes d'eau remarquables de notre pays se concentrent dans les Cévennes et dans l'Auvergne, et que le Berry, la Touraine et l'Ile-de-France n'en possèdent aucune.

J'étais de retour au Brignon vers les dix heures, et traversais la place du village, occupée à cette heure par des groupes de femmes et de jeunes filles, causant gaiement tout en fabriquant de la dentelle. Les cloches de l'église s'étant fait entendre à ce moment, toutes ces femmes, qui comprirent la signification de cette sonnerie, se mirent à réciter des prières, qui durèrent environ cinq minutes. Par ce temps d'irréligion officielle, certains hommes riront de cette foi naïve, qui, plusieurs fois par jour, porte d'obscures villageoises à interrompre un instant leur travail pour s'élever par la pensée vers l'Etre Suprême, et cela, simplement, sans que la présence d'un étranger puisse le moins du monde les distraire d'un acte qui leur semble un devoir tout naturel ; je déclare, moi, admirer sincèrement cette religion simple, mais vraie, car elle a son retentissement dans les mœurs. L'immoralité, m'assurait mon guide de la soirée, est inconnue au Brignon ; cette commune n'enregistre pas une naissance illégitime en dix ans, et, quand ce cas se produit, il est presque toujours le fait d'un étranger, honnête population du Brignon, Dieu veuille qu'elle conserve longtemps cette pureté de mœurs antique, dont les exemples sont rares ailleurs !

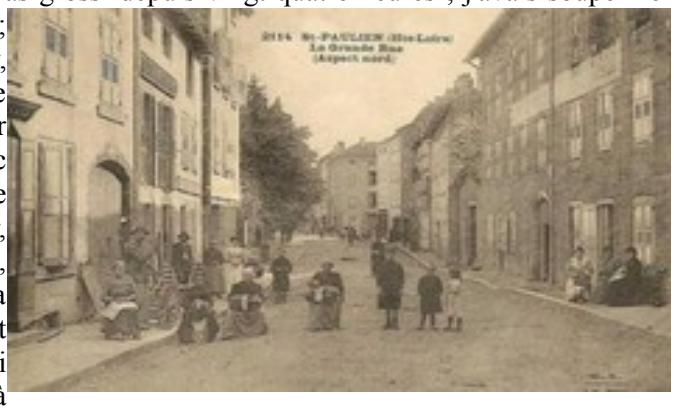

Les ressources alimentaires de mon cabaret n'ont pas grossi depuis vingt-quatre heures ; j'avais soupé hier soir avec deux œufs frais et une sardine ; aujourd'hui, je trouvai pour tout potage, au déjeuner, une sardine et deux œufs frais, et cette maigre pitance dut me suffire, car je n'aurais pu l'augmenter que d'un mauvais fromage aigre, dont mon estomac ne s'accommode aucunement. Lesté de la sorte, je partais, à midi, sous la conduite de mon cabaretier, M. Gabriel, pour aller, à 12 kilomètres du Brignon, gagner le village de Cayres, où je compte passer la nuit, avant d'aller voir le lac du Bouchet, qui n'en est pas loin. C'est donc un tout petit trajet que celui d'aujourd'hui et pas fatigant, car nous n'avions à marcher qu'en plaine. Vous le voyez, mon cher ami, je me ménage et n'avance plus qu'à petites journées ; les grosses étapes sont maintenant trop dures pour mes vieilles jambes. Naturellement, M. Gabriel portait mon sac. Relativement à ce dernier, expliquez-moi donc un singulier phénomène qui m'embarrasse fort, je vous l'avoue. Tous les ans, j'ai soin d'alléger Azor de quelque objet d'une utilité secondaire, et tous les ans aussi ce maudit Azor me paraît plus lourd. Pour me vexer, vous êtes bien capable d'insinuer que, tous les ans, j'ai une année de plus sur la tête, en d'autres termes, que je vieillis, et que, par une raison facile à saisir, j'ai les jambes moins fortes et trouve mon sac plus pesant. Je soutiens qu'il n'en est rien, que jamais je n'ai été plus jeune, plus vigoureux, que votre explication est insensée ; je vous le répète, il y là quelque chose de particulier dont la cause m'échappe ; nous en reparlerons à mon retour, si vous le voulez bien.

Le trajet du Brignon à Cayres me fit donc traverser une partie du Velay, et me mit à même d'en bien saisir le caractère. C'est, par excellence, la région volcanique du centre de la France ; on n'y compte pas moins de trois cents à quatre cents volcans éteints ; pas une butte, pas un monticule, dans ce pays, qui ne soit un ancien volcan, facilement reconnaissable, dès l'abord, à la couleur et à la nature des matières qui forment cette élévation du sol. Sur quelques points, ces vésuves sont si rapprochés que leurs bases se confondent. Leurs cendres, leurs laves, leurs scories, ont comblé, nivelé, les inégalités du sol primitif, formant partout une couche de matières éruptives dont il est impossible de mesurer l'épaisseur. Le sol arable est uniquement formé de ces matières désagrégées, qui, suivant les localités, sont noires, brunes, jaunes ou du plus beau rouge d'ocre. Si on le creuse de quelques mètres, on arrive aux laves solides et prismatiques, et l'on peut dire sans exagération que, dans le Velay, il n'est pas un champ d'orge ou de pommes de terre qui ne repose sur une colonnade de temple antique. Le Velay, ainsi constitué géologiquement, apparaît à l'œil comme une vaste plaine ou un plateau, de 1 00 mètres d'altitude moyenne, à la surface duquel se dessinent les reliefs plus ou moins pressés de ses anciens volcans. Ceux-ci ont, en général, la forme de dômes ou de cloches, portant à leur sommet une dépression cratériforme presque toujours ébréchée d'un côté. Leur hauteur au dessus du plateau est de 100 à 200 mètres, et leur diamètre, à la base, varie de 500 à 1 000 mètres. Ces dômes, pour la

plupart, sont le produit d'une seule éruption ; il n'est pas impossible cependant que, dans quelques-uns d'entre eux, l'activité volcanique se soit manifestée deux fois à un assez long intervalle ; c'est ce qu'on doit inférer de la présence d'un cône adventif dans un cratère plus ancien et en partie démoli.

Ma promenade d'aujourd'hui s'est donc effectuée en entier sur les laves et sur les produits de leur décomposition ; impossible de mettre le pied sur autre chose. Ne croyez pas, au moins, que ces matières fassent un mauvais sol, vous seriez dans l'erreur : ces cendres, ces pouzzolanes, soumises depuis des milliers de siècles à l'influence des agents atmosphériques, remuées par le travail de l'homme, fertilisées par des engrais, forment une admirable terre végétale, dont on obtient tous les produits que comporte le climat, nécessairement très froid, de cette région élevée. Grains, fourrages, racines, y viennent à merveille, et le Velay est un pays agricole fort remarquable. Les exploitations y sont vastes et bien conduites, c'est un pays de grande culture ; des propriétaires riches et éclairés y cultivent de grandes étendues de terrain, avec le secours d'instruments perfectionnés, tels qu'on en rencontre dans les plus belles fermes de la Brie. La production en grains, surtout en orge, est quelque chose d'énorme, et mon guide, M. Gabriel, m'affirme que, sans les orges de son pays, nous ne boirions pas de bière à Paris. Je crois ce jugement empreint d'une légère exagération ; mais, en voyant à quel point les gerbes de cette céréale se pressaient sur quelques champs, je devais bien admettre, pour ces terres, un rendement tel, que nulle part ailleurs peut-être on n'en trouverait de plus élevé.

Vers midi, après avoir traversé la route de Langogne au Puy, nous prenions un chemin vicinal excellent, qui conduit à Cayres. Sur la droite de ce village s'étend, de l'est à l'ouest, la grande montagne de Séneujols, faisant suite à un massif plus élevé encore, centre d'éruptions volcaniques dont les produits ont sans doute donné naissance à la montagne. Celle-ci, sur son versant nord, est couverte d'une forêt de pins et de hêtres, retraite préférée des loups, qui vivent sur les troupeaux du voisinage, et vivent fort bien, je vous assure, car ces troupeaux sont nombreux, et les bêtes en sont grasses. Tout va bien pour messieurs les loups pendant l'été ; mais, quand arrive la Toussaint, que foins et betteraves sont rentrés, que les grains nouveaux sont en terre, que le cultivateur, enfin, a des loisirs, M. Dumas richissime propriétaire et grand chasseur devant l'Eternel, met sa meute en haleine, convoque les tireurs du pays, et tout ce monde emploie agréablement son hiver à chasser et à fusiller les loups. Ces réunions sont fort gaies et, au point de vue de la destruction des carnassiers, passablement fructueuses. Qu'ils sont heureux, ces chasseurs-cultivateurs du Velay ! Voilà pourtant, mon cher confrère, l'existence que j'avais rêvée, celle qui répondait le mieux à mes instincts et à mes goûts ; combien est différente celle que les circonstances m'ont imposée ! Cependant, je ne me plains pas, car notre profession a du bon : soigner la plus belle moitié du genre humain, et seulement dans sa jeunesse, n'est pas un de ses moindres avantages. Vous le savez aussi bien que moi, mon cher ami, pour

mériter nos soins, il faut être femme et, de plus, être jeune ; passé un certain âge chez les personnes du sexe gracieux, nous devenons pour elles des médecins inutiles. C'est bien à considérer, cet avantage, et je n'affirmerais pas que M. Dumas lui-même ne fût disposé à me céder sa meute et ses loups pour prendre ma place auprès des dames : Quis sua sorte contentus est ? m'enseignait autrefois ma grammaire latine de Lhomond[5] , d'après Horace.

Après trois heures de marche nous abordions le village de Cayres, village riche, situé à 1136 mètres d'altitude et dominant toute la partie nord du Velay. Dans cette direction, le paysage est fort étendu et présente tous les dômes, pics, sommets divers des environs du Puy, au dessus desquels se détache le Mézenc, point culminant des Cévennes ; le tout compris dans un rayon de 10 à 12 lieues, et par conséquent bien distinct par un beau temps comme celui dont le ciel me favorise depuis mon départ de Paris. Je constate en passant, mon cher confrère, que le mois d'août est le plus éminemment propre aux courses en montagnes ; la chaleur du jour dissout facilement l'eau atmosphérique, et prévient la formation de ces brumes désagréables, qui causent tant de déceptions aux touristes à une autre époque de l'année.

A quatre heures, M. Gabriel retournait au Brignon, me laissant faire, de mon nouveau gîte, une épreuve qui ne lui sera pas, je crois, par trop défavorable.

(à suivre...)

5- ndlr : Charles François Lhomond (Chaulnes, France, 1727 - Paris, 1794), ou plus simplement, l'abbé Lhomond est un pédagogue, grammairien et érudit français

« Les sobriquets du bon vieux temps ».

Inspiré de Guiguite et Fernand Bonnet.

Le 10 octobre 1998 Guiguite et son époux Fernand Bonnet écrivirent un poème des plus sympathiques où ils donnaient les sobriquets de nombreuses familles d'Allègre. Dans leurs lignes qu'ils ont voulues en bon Français, résonnent cependant les accents du patois de Velay, les claquements et crissements des *esclops*, les appels d'une vache et les réponses de son veau, les crissements des bandages en fer des roues des chars. Le train transporte les poteaux imprégnés et les bêtes. Pour combien d'années encore. La cité est vibrante, *bruissante*, vivante. Elle ignore son destin…

Il y a plusieurs sortes de sobriquets.

Certains sont donnés à une personne en raison de son métier, de son occupation principale, de sa région d'origine, ou d'un détail physique ou comportemental remarquable et remarqué… La « *Marie des laines* », par exemple, pour une fileuse ou une mercière.

D'autres désignent l'époux ou l'épouse, toute la famille, la maisonnée, après l'avoir été à une ou l'un de ses membres, récent ou ancien.

D'autres sont liés à une maison, et, à travers elle, à ses anciens comme nouveaux habitants.

Le processus est en général le même. D'abord attaché à une personne, le sobriquet passe à toute sa famille, présente et future, puis à leur maison, même si la famille d'origine n'y est plus depuis cinq générations, remplacée par de nouveaux venus.

Le prénom peur prendre la place d'un sobriquet, attaché ensuite à la maisonnée et à la *maïsou*… Par exemple, « ***le Toinou*** ». Son épouse devient « ***la Marie du Toinou*** » et ses enfants de même. Quand on va chez eux on dit « ***vé l'Toinou*** » et la maison sera désignée par « ***Vé l'Toinou*** ».

On ne confondra pas un diminutif de prénom, tels Tinette, Zézette, Toine, Pierrou, etc. avec un sobriquet. Ils ne jouent pas dans la même cour…

En général les sobriquets se portent sur plusieurs générations et finissent pas être liés à la maison autant qu'aux personnes. Si bien que les nouveaux occupants peuvent être désignés par le sobriquet des anciens… surtout s'ils ne sont pas « du pays ».

Certains sobriquets ne sont pas trop valorisants… Il arrive que les enfants, les ayant entendus à la maison, les prennent pour le vrai nom et appellent ainsi tout droit le monsieur ou la dame, voisins ou commerçants…
Un homme surnommé « ***le tzaï*** », le coq, peut être un grand et bel homme, droit sur ses ergots. Voire un coureur de jupons… Rarement méchant, le sobriquet sent bon le patois d'ici… et peut être plein de sous-entendus que seuls les initiés savent décrypter.
C'est pourquoi nous nous gardons ici d'être trop précis !

Guiguite et Fernand ont transmis à la postérité un beau nombre de sobriquets d'habitants d'Allègre.

A l'église, la ***Marie de l'abbé*** sonnait les cloches, le Suisse se nommait ***Toine Bounet***, ou tout simplement ***Bounet***.
Le prêtre était le ***Curé Chat*** et le fossoyeur ***Glaude le Cantalou***.

Dans le café en face de l'église, les deux ***Bannes*** vendaient aux plus vieux le tabac à fumer ou à priser, et aux plus jeunes la réglisse enroulée ou en bâton et les chewing-gums.

A la sortie de la messe on allait en famille acheter pains et gâteaux chez ***Bataton***, rue des Boucheries, vé ***l'préfet*** (aussi nommé ***Chocolat***) en-dessous de la Porte de Monsieur, ou vé ***Barandet***, plus bas.

On achetait le filet de bœuf ou les côtelettes d'agneau vé ***l'Barbu*** en haut d'Allègre, chez ***Morino*** en face de l'église… en attendant ***radio zézette***….
Joseph la ruine avait braconné des truites sauvages dans la Borne et les livrait aux restaurants. En face, vé ***la Louise***, on évoquait le fils bien installé à Paris. Accoudée à sa fenêtre, leur voisine, la ***Vierge Noire***, regardait les passants. Non loin, la ***Chaudronniette*** rivalisait avec elle pour ce qui était de… la grisaille provenant des poêles au tirage malveillant.

Bigre de Bigre descendait vers le foirail, place du Marchédial, sur son vélo, agitant le grelot qui lui servait de sonnette.
Avant les fêtes les hommes s'étaient faits raser de frais chez Pierre, ***vé Palet***.

Des cafés, il y en avait vingt et cinq, et dix de plus en comptant les hôtels, les restaurants et autres lieux arrosés… Les jours de marché et de foires, tous faisaient le plein… On laissait le char ou la mobylette devant ***Qyibo*** (***Tyibo***) aussi désigné par son nom vé ***Destable*** au Café du Marché ; Josi chez ***l'Compagnon*** ; ***Marli*** ; ***Poulette*** et ***Poulard*** ; ***Carcane*** le tsapusaïre des pommeaux de cannes, et son frère ; ***l'Enfer*** tout contre la chapelle Notre-Dame de l'Oratoire ; le Claude qu'on n'appelait pas l'Glaude, mais l'***Gleudu***.

Emmitouflé dans sa cape, le ***Toine du Vareyre*** vendait le café.

Conteur génial et *rhabilleur* apprécié, le ***Toine de la Biate***, retenait les copains par une blague et encore une autre… Elles ne tombaient pas toutes par terre, ramassées par les plus malins et contées à d'autres, de bouche à oreille.

En *blode*, ***Gambade*** comme les autres maquignons tâtait le gras des bêtes que les paysans proposaient, certains venus de loin à pied, en bourgeron, béret et *esclops*.

A Allègre, des *esclops*, on en trouvait chez ***Coigne*** ou chez ***Calabre***, et les bourgerons ou les pantalons en velours côtelé, vé ***Gallet***.
Il y avait des boutiques pour tout et toutes sortes d'artisans travaillant la pierre, le bois de charpente et de menuiserie, la peinture et le carrelage en terre cuite ou en ciment peint. Les papiers peints, chez ***Reynier***, le Marcel. Des graines ? Vé la ***Marcounette*** qui demeurait chez la ***Briquette***, en-dessous de chez ***Cannette*** qui s'appuyait sur une canne et où les femmes apportaient les rouleaux de fines dentelles qu'elles avaient réalisées aux *pountilles* et carreaux, en *couviges* bavards ou seules à la veillée, leur petit monde repu et couché.
Les travaux de la ville étaient commandés par ***Micot***. Il y avait la ***Cadi***, ***Chaffi***. ***Pouan*** pour une roue cassée ou le ***Babin*** sur la route de Menteyres. ***Laquaille*** pour ferrer le cheval ou les bœufs.
Le facteur ***Clément les Oies*** portait ici et là les colis venus de la ville, les nouvelles de la famille que l'exode rural éparpillait déjà.
Pas riche, le petit peuple paysan. Ou juste rural. On pense à la ***Pachon***, à ***Drelu***, la ***Barguère***, ***Melu***, Maria dite la ***Parlette***. ***Pierre des ailes***.

Fernand et Guiguite rendent un touchant hommage à Jean Masse, grand-père de Guiguite :

« Il en était un qui, tout gamin
Vivait le triste sort de demi-orphelin.
La vie ne l'avait pas gâté.
Les trois-quarts de l'année il était loué.
Pendant les rares mois d'école, il portait son goûter.
Pour sûr, ce n'était pas un festin,

Seulement un quignon de gros pain.
Les autres, qui avaient le surplus au quotidien
L'avaient surnommé ***Jean Pain****.*
Petit, cela l'avait touché.
Il en était vraiment peiné.
Tant bien que mal, les années ont passé.
Et on a oublié… »

Guiguite et Fernand ajoutent en conclusion à la suite de leur poème :

« C'était le bon vieux temps.
On n'avait pas beaucoup d'argent.
Mais on était content.
On vivait dans le calme,
Avec la paix dans l'âme.
Le soir on se réunissait à la veillée.
A notre grand regret, ce temps-là est passé…

Un grand merci à Guiguite et Fernand.

On ajouterait quelques sobriquets à Allègre :

La **Marie des pluies** qui réparait les parapluies.
La Pipe aussi appelé ***le tzaï***, portait fièrement la bannière du groupe folklorique.
La ***Rose du repassage*** qu'on trouva un dimanche dans le lavoir…
La ***Marie des laines*** qui récupérait les restes de laine, filait et faisait office de mercière. La ***Fatarelle*** oeuvrait dans les dentelles et les tissus, les *fat'.*
Plus compliqué, vé ***l'pater*** ou vé ***l'patayre*** : prononcé à peu près de la même façon, les deux mots n'ont pas du tout le même sens, valorisant pour le premier… et beaucoup moins pour le second.
La *Saison*, la poissonnière qui allait de maison en maison.
Le ***Charitadu***, aux Crozes, le petit des Charitat. Ailleurs on dirait le ***Charitadou***. A Allègre le son OU (écrit O, Op, etc.) se prononce souvent U comme le U en Français : *testa de lu* à Allègre (et Bellevue), *testa de lou* ailleurs, alors qu'on écrira *testa de lop*… dans les deux cas. Le ch se dit *tz'*.

La maison de la ***Prade*** était occupée par le percepteur Pierre Duflos au début des années 1900.

La ***Chambard*** faisait office de saute-ruisseaux. A pied, comme le facteur. Son mari, le Chambard, était si nerveux qu'il se tapait la poitrine ou touchait celle de ses interlocuteurs… avec une vigueur un peu débordante !

Mais il n'y a pas qu'à Allègre que fleurissent les sobriquets, ni qu'en Velay, ni qu'au « bon vieux temps »…

L'un des plus touchants que je connaisse était ***testa de loup*** donné à Lucien Varenne, berger de Meyrac sous Bellevue-la-Montagne.

Aux environs d'Allègre on trouve :
La ***Fauvette***, qui tenait café à Monlet et vé ***Chanabat*** un hôtel de Sembadel, vé ***frappe*** *(frappeu),* vé ***l'rat***, vé ***l'tsa*** (le chat), vé ***l'lop*** (le loup), vé ***fratet***, vé ***gavill'a***, vé ***l'en l'air***, vé ***badan***, vé ***bouffetta***, vé ***marett'***, ***l'chabois, la pantera, la tiatia,*** vé ***l'glaude***, Tzan Poul'a, l'Piaou blanc. Et celui dont on ne connaissait pas le père et qu'on nommait ***d'Aventure***, puisqu'on ne savait d'où il sortait. Tous ceux-là, et mille autres !

Des sobriquets ramassent à la fois tous les habitants d'un bourg.
Les ***badariers*** pour Saint-Pierre du Champ (les bas du… derrière).
Lous ***escortz'éga*** à Yssingeaux.
Les ***gargari*** à Chomelix.
Les ***loups*** *de* Champvert.

Lous ***mandza lard*** à Saint-Maurice de Lignon.
Lous ***mandza tsabra*** du Monastier (les mangeurs de chèvres).
Les ***ronzalos*** pour les habitants d'Uveyres (les ronge l'os)..
Les ***trempa tyéou*** à Salettes d'Allègre et à Retournac (les trempe cul).
Lous ***mandza farchon***, à Malrevers (les mangeurs de compote).

Des jeux de mots en patois, intraduisibles en Français, tournent en sobriquet des noms d'habitants : *Lou Chaou no sont lou plus fi ma sont lou plus n'haut. Les Céaux ne sont pas les plus fins mais sont les plus hauts.* Le jeu de mots est basé sur les prononciations voisines de Céaux et Ciel en patois !

On jurerait que la prononciation idéale des jeux de mots a été inventée en Velay, tant l'accent d'ici se prête à rire et sourire des mots, sobriquets et blagues plus élaborées, y compris les plus caustiques. Mille « *compliments* » en patois de Velay passent en rires alors qu'en Français ils tourneraient en bagarre.
Les « *oh garsa* ! » ponctuent les phrases ici comme les « *oh kon'* » en Sud-Ouest ! Ni plat, ni pointu, ni excessif, l'accent d'ici est un délice d'équilibre !

Des Anciens assurent « Aujourd'hui les jeunes n'ont plus de sobriquets. »
C'est qu'ils ne connaissent pas ***tour d'Pise***, ***rose***, ***feuille***, ***moooon***, ***l'shérif***, ***croucrou***, ***poussinet***… *ou* ***bouchon d'chiotte***…

Nota :

1. *les sobriquets et mots en patois sont tous donnés en phonétique dans la prononciation d'Allègre et environs. Une orthographe classique occitane ne sied pas spécialement pour ces sobriquets parlés et… fort rarement écrits. Notez qu'en patois de Velay le* ***e*** *ne se prononce pas* ***é*** *comme en Espagne, mais* ***e*** *comme en France. Par exemple* ***Vé bouffetta*** *se prononce fouffeut' et non boufètta…*

2. *Il existe de très nombreux autres sobriquets, sur Allègre et ses environs (comme partout !).* ***Cet article n'attend que d'être complété… avec votre aide !***

Pour les Amis d'Allègre. Gilbert Duflos. 2015

1905-1906, hécatombe en Velay, dans le monde de l'art

Le journal la Haute-Loire du 24 octobre 1906 annonce la parution de *La Grande Revue*[1], avec une partie régionaliste consacrée au Velay.

LE VELAY

La Grande Revue consacre la partie régionaliste de son dernier numéro à notre Velay. Une pléiade de jeunes écrivains n'a pas hésité à assumer la lourde tâche de défendre contre les déformations extérieures le milieu dans lequel ils se sont formés et où ils ont vécu. Ils ont voulu fortifier la vie locale dans ce petit pays[2] où elle n'a pas encore tout à fait cédé à l'uniformité centralisatrice ; ils ont mis leur ambition à contribuer au réveil de son long assoupissement. Les pages qu'ils ont écrites resteront parmi les meilleures de notre littérature régionaliste. Elle prouvent aussi que le régionalisme littéraire peut être une nouvelle source de jouvence pour la littérature des temps nouveaux. Nous caractériserons à notre tour cette manifestation littéraire, momentanément nous limiterons notre rôle à reproduire dans leurs parties essentielles leurs articles sur le Velay. JP
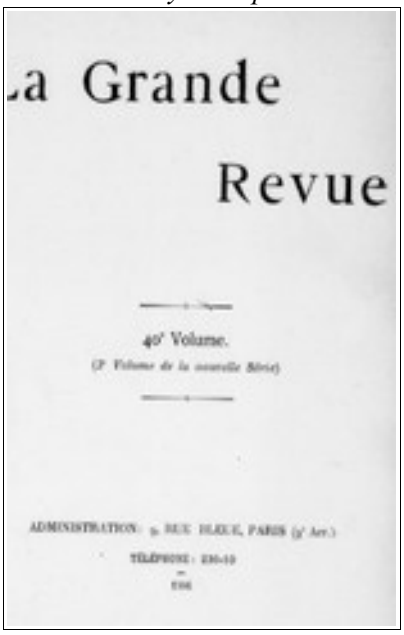
Le sommaire de la Grande Revue est le suivant :

- Louis de Romeuf[3], L'Homme du Velay,
- Ulysse Rouchon[4], Les Traditionnistes du Velay, Les filles de Grazac,
- Edouard Gazanion[5], Physiognomonie de la ville du Puy,
- Joseph Bosc[6], Sur quelques tableaux du peintre Pierre Anglade[7],
- Alfred Vissaguet[8], Madones,
- Louis Vissaguet[9], Notre Dame du Puy,
- Olivier de La Fayette[10], Au désir.

Le même journal, le 27 octobre 1905, tout juste un an avant, annonçait avec tristesse et résignation, la disparition d'Alfred Vissaguet à 28 ans puis de Pierre Anglade à 30 ans, tous deux figurant dans la Grande revue :

« *La mort est impitoyable aux jeunes. Il y a quelques jours nous accompagnions au tombeau Alfred*

1- Fernand Labori (1860-1917), avocat célèbre dans l'affaire Dreyfus, était aussi très épris de littérature. Il devint rédacteur en chef de la Gazette du Palais de 1884 à 1894. Il fonda en1896 la Revue du Palais devenue la Grande Revue qu'il dirigea jusqu'en 1904. En 1907, Jacques Rouché acquiert la Grande Revue, et lui donne une forte inflexion culturelle. André Gide, Gabriele D'Annunzio, George Bernard Shaw, Jean Giraudoux, Jules Renard, Victor Margueritte, Paul Verhaeren, Alain-Fournier, Antoine Bourdelle y publient romans, nouvelles, pièces de théâtre, essais, critiques. Rendant compte de l'actualité, des chroniques abordent théâtre, musique, vie littéraire, peinture, politique. Jacques Rouché va diriger cette publication bimensuelle jusqu'en 1939, date à laquelle elle cesse de paraître. Source : Paris Musées.

2- Ces écrivains ne sont pas tous originaires du Velay mais le revendiquent néanmoins. C'est le cas de Louis de Romeuf dont la famille est originaire de Lavoûte-Chilhac. Il a par ailleurs été Conseiller général du canton de Pinols. Il en est de même d'Olivier de Lafayette né à Mazeyrat-Crispinhac, même si la famille est vellave.

3- Louis de Romeuf (1875-1922) est romancier, très attaché à sa terre natale. La famille est originaire de Lavoûte-Chilhac. Gaston Joubert. Dictionnaire biographique de la HL. Editions du Roure. 2004

4- Ulysse Rouchon (1878-1960), homme de lettres et historien collabora à de nombreuses revues et journaux. Ibid.

5- Edouard Gazanion (1880-1956) poète, ami de Francis Carco, fut un des fondateurs de la revue La Vie et collabora à diverses autres revues. Ibid.

6- Joseph Bosc (1877-1950) est un poète très attaché à sa région. Il publie *Des printemps aux automnes* avec une première partie intitulée *La Terre du Velay*. Nous lui avons consacré une étude, Joseph Bosc : Enquête sur un poéte régionaliste dans le Bulletin 2021 de la Société académique et publié une sélection de ses poèmes dans les n° 75, 76, 77 du Souffle de la Neira.

7- Pierre Anglade (1874-1905) est peintre. Gaston Joubert. Dictionnaire biographique de la HL. Editions du Roure. 2004

8- Alfred Vissaguet (1877-1905) est peintre. Ibid.

9- Louis Vissaguet (1880-1956), frère d'Alfred, est avocat. Il est aussi artiste peintre et publiciste distingué. Ibid.

10- Olivier Calemard de La Fayette (1877-1906) a fait paraître un volume de vers Le rêve des jours, en 1904. Ibid

Vissaguet, voici qu'on nous annonce le décès à 30 ans, de Pierre Anglade, un camarade encore de la même promotion du lycée. Celui-ci comme celui-là était un modeste, un timide, et il n'était heureux que dans le cercle restreint de quelques amitiés sûres et fidèles...»

Et pour compléter le tragique de ces événements, Olivier de La Fayette, lui aussi présent dans la Grande Revue, disparaissait le 13 octobre 1906, emporté par une fière typhoïde à 29 ans.

Ces jeunes hommes de la même génération avaient pour la plupart fréquenté le lycée du Puy. Ainsi en 1893, avaient été reçus bacheliers de l'enseignement classique, Paul Coudeyrette et François Hébrard en philosophie, Léon Coudeyrette[11] et Joseph Bosc en rhétorique. Ils se cotoyaient dans les cercles intellectuels. Les peintres exposaient leurs œuvres dans la vitrine Farigoules, participaient à l'Exposition des Beaux Arts, au Salon des Champs-Elysées, et à l'Exposition du Puy en 1900, cité Avinenc, organisée par la Société des amis des arts et le Photo-club. S'y retrouvaient des peintres réputés : Ducaruge Léon-Pierre (1843-1911), Béraud Eloi (1875-) au Puy en 1900, Bernard Joseph (1864-1933) lauréat du Prix Crozatier en 1883, Assezat de Bouteyre (1864-1942), Gardès Casimir (1874-) lauréat du Prix Crozatier en 1898, Pitavy Louis (1852-1934), Armand François (1840-1917) professeur de dessin à Alger, Giron Léon (1839-1914), et d'autres moins connus, Anglade Pierre, Begue Magdeleine, Muller Marie-Louise, Pagès-Ribeyre Eugénie fille de l'industriel Victor Pagès, Vasselon Pierre, Jacotin Antoine et ses dessins, Moiselet Marthe professeure de dessin à Lyon, Meynard André peintre d'Espaly, Hilaire Marie-Thérèse du Monastier. Le musée Crozatier possède des œuvres de ces peintres.

La disparition d'Alfred Vissaguet

L'avis de décès

Le journal La Haute-Loire publie un avis de décès, *Convois funèbres*, le 18 août 1905 :

Convois funèbres

† Madame et Monsieur Ernest Vissaguet, sénateur ; Monsieur Louis Vissaguet, avocat ; Madame Ernest Bellile et sa fille, Madame Adrien Vissaguet, Monsieur et Madame André Lavastre et leurs enfants ; Mademoiselle Isabelle Lavastre, Madame André Bonnet et ses enfants ; Monsieur et Madame Edouard Terrasse et leurs enfants ; les familles Vissaguet, Gueyffier, Lavastre, Chassaigne d'Arlanc, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Alfred VISSAGUET

Avocat

et prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 18 courant à 10 heures du matin en l'église paroissiale du Collège.

La réunion aura lieu barrière St-Jean, à 9 heures trois quarts.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Mme et M. Ernest Vissaguet, sénateur ; M. Louis Vissaguet, avocat ; Mme Ernest Bellile et sa fille, Mme Adrien Vissaguet ; M. et Mme André Lavastre et leurs enfants ; Mlle Isabelle Lavastre ; M. André Bonnet et ses enfants ; M. et Mme Edouard Terrasse et leurs enfants ; Les familles Vissaguet, Gueyffier, Lavastre, Chassaigne d'Arlanc ont la douleur de faire part du décés de

Monsieur Alfred Vissaguet

Avocat

et prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 18 courant à 10 heures du matin, en l'église paroissiale du Collège.

La réunion aura lieu barrière Saint-Jean à 9 heures trois quart.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.

Marie Xavier Ernest Vissaguet est né le 4 novembre 1834 au Puy (Haute-Loire) et décédé le 20 mars 1920 au Puy. Son épouse est Marie Gabrielle Eléonore Gueyffier. Il est le fils de Jean Baptiste Claude Walfred *dit Alfred* Vissaguet, avocat, notaire, adjoint au maire du Puy, Conseiller général de Haute Loire, marié avec Anne Marie Anaïse Aline Henriette Chassaigne.

Ernest est avocat au barreau du Puy en 1856. Opposant au second Empire, il est nommé procureur du tribunal du Puy le 29 septembre 1870. En 1871, il est élu conseiller général du canton de Solignac-sur-Loire et le reste jusqu'à son décès. Il sera plus tard président du conseil général. Il est député de la Haute-Loire de 1876 à 1877, siégeant au centre gauche. Il fut l'un des 363 qui refusent la confiance au gouvernement de Broglie, le 16 mai 1877. Battu lors des élections qui suivent la dissolution, il est élu sénateur en 1879. Il conserve son siège jusqu'en janvier 1920, où il est battu. Il meurt deux mois plus tard.

Les nièces d'Ernest, filles de son frère Pierre Louis Adrien, sont épouses André Bonnet et Edouard Terrasse. Les Lavastre et Bellile sont apparentés aux Gueyffier.

11- Léon Coudeyrette (1876-1928) est avocat, inscrit au barreau du Puy, membre du Coneil de l'ordre et bâtonnier. En 1911, il est conseiller municipal puis maire du Puy. Il est l'auteur d'essais poétiques. Ibid.

Ses obsèques

Le journal La Haute-Loire publie un compte-rendu des obsèques le 19 août 1905 :

Ce matin ont eu lieu les obsèques de M. Alfred Vissaguet, avocat, fils aîné de M. le sénateur Vissaguet, dont nous avons annoncé la mort prématurée. Cette funèbre cérémonie a été une imposante manifestation d'estime et de sympathie en l'honneur de la famille du défunt.

Tout ce que notre département et notre ville comptent de notabilités dans le monde politique, de l'administration, était représenté dans le cortège. Le deuil était conduit par M. le sénateur Vissaguet, qu'accompagnaient son fils M. Louis Vissaguet et MM. Edouard Terrasse, Lavastre, le docteur Fabre[12], ses parents.

Suit effectivement un tableau presque complet de la société ponote et départementale, en terme de politique, haute administration, juridique, commerce, enseignement et monde de l'art... C'est aussi une description des rites funéraires[13] du début du XXe siècle, dans la société bourgeoise, les Pompes Funèbres.

Dans la foule qui suivait le char funèbre, nous avons remarqué MM. Charles Dupuy, sénateur, Devins et Louis Vigouroux députés, Bonhoure[14], préfet de Haute-Loire, Félix Boudignon[15], ancien maire, Coiffier[16], maire du Puy, Vallat secrétaire général, Ducros, chef de cabinet, Pagès, Ravoux,

Chaussende, conseillers généraux, Peyrachon, président du Tribunal civil, E. Faure, président du Tribunal de commerce, Enjolras, président de la Chambre de commerce, Lagriffe, directeur des Contributions indirectes, Balmary, Henri blanc, procureurs généraux, Marty, directeur des Contributions directes, Monnet, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, Antoine Jacotin, archiviste départemental, Pierre Boyer, homme de lettres, Rioufol, Breschet, notaires honoraires, Dr Alirol et Vibert, Saget, censeur, Olmières, économe du lycée de garçons, Exbrayat, inspecteur des Postes, Boyer, juge au Tribunal de commerce, Paul Vigouroux, Bellon, maire de Polignac, Olivier, maire de Brive, Valentin Robert, ancien conseiller général, maire de Blanzac, Chaudier, directeur de la ferme école de Nolhac, Privas, économe des Hospices, Sabarot, membre de la Chambre de commerce... Gaucher, inspecteur breveté des Postes et Télégraphes, Verdier, architecte départemental, Bernard, artiste peintre.

Le poêle[17] des anciens élèves du lycée était porté par MM. Vallérie, Ferry, Guillemot et Jules Alirol ; celui des amis par MM. Joseph Bosc, Pierre Anglade, Léon Coudeyrette et Louis Rouchon.

L'office religieux a été célébré en l'église paroissiale du Collège, par M. le chanoine Perre, curé et

12- Il s'agit du frère de l'épouse d'Adrien Vissaguet, Marie Louise Augustine Fabre.

13- Les photographies sont extraites de l'article intitulé : Les rites funéraires d'autrefois dans le Velay. Christophe Darne. leveil.fr 01/11/2021

14- Bonhoure Adrien (1860-1929) est né à Sanghaï en chine. Il fut préfet de la HL de juillet 1901 à mars 1906. Gaston Joubert. Dictionnaire biographique de la HL. Editions du Roure. 2004

15- Félix Boudignon (1848-1920) fut Juge au Tribunal de commerce et maire du Puy. Ibid.

16- Le docteur Henri Coiffier (1855-1933) fut maire du Puy de 1904 à 1909. Ibid.

17- Il s'agit d'un drap mortuaire porté par des membres d'associations ou corporations auxquelles appartenait le mort.

l'absoute[18] faite par M. le chanoine Mounier, vicaire général[19], entourés de MM les curés de Notre Dame, Saint-Laurent, Saint-Pierre des Carmes.
Au cimetière, le poéte Joseph Bosc, a exprimé ainsi les suprêmes adieux à son malheureux camarade et ami :
« *Ami, la destinée qui d'abord t'avait comblé des biens de ce monde,famille, enfance heureuse, rare intelligence, te réservait, à toi si fort et si jeune, le coup le plus poignant et le plus aveugle.*
Devant cette tombe, que mes paroles sont vaines ! Excuse-les ; mais il faut qu'on fasse cette suprême violence à tes habitudes de modestie muette et de stoïque fierté. Trop peu de personnes savent quels trésors de profonde émotion et de haut savoir étaient renfermés en ce "cloître" idéal où il te plut de vivre avec ton rêve de silence et de beauté. Et celui qui le sait te devait et se devait à lui-même de le dire à l'heure où tu prends dans nos mémoires l'aspect de ton éternité.
Que maintenant t'accompagnent de sublimes espérances ! Dors en paix, et nous, autant que durera notre vie, nous nous souviendrons ! »
Les paroles émues de M. Bosc ont produit une impression profonde dont les assistants ont emporté le souvenir douloureux.

Une courte biographie d'Alfred Vissaguet

Il est né au Puy le 1er avril 1877, fils du sénateur Ernest Vissaguet et de Marie Gabrielle Eléonore Gueyffier. Avocat, il était aussi artiste peintre comme son frère Louis. On lui doit : *La place Saint-Pierre-Latour ; Clair de lune, lavis ; Gerbier-de-Jonc, aquarelle ; La Loire et le mont Ceneuil, aquarelle.*
Le musée Crozatier ne dispose pas de tableaux d'Alfred mais deux aquarelles de son frère Louis Gabriel Xavier *: Paysage du Puy-en-Velay vu de Mons* et *Vue du donjon de Polignac.*
Alfred décède à 28 ans, le 16 août 1905 à une heure du matin, dans la propriété familiale de Montagnac de Saint-Germain-Laprade. La déclaration est faite par devant Gagne Auguste, maire, le 17 août, par Pascal Auguste, propriétaire au Puy et Bachelard Jean, instituteur à Saint-Germain-Laprade.
La maison forte de Montagnac[20] est située sur les pentes sud de la montagne de Doue. En 1472, pour fuir la peste, Raymond Montanhac, notaire royal et apostolique se réfugie dans son terroir de *Las Vinhas* qui dépendait de l'abbaye de Doue. Il y fait construire une simple maison des champs. En 1481, il obtient de l'abbé, l'autorisation de fortifier le bâtiment. Lui succèdent diverses familles bourgeoise du Puy. Jean-Louis Vissaguet l'acquiert en 1809. Son fils Ernest en héritera mais le vieux bâtiment cesse d'être habité pour servir de dépendance, flanqué d'une villa neuve.

L'un de ses écrits : Madones[21]

Ce texte est publié dans la partie régionaliste de La Grande Revue d'octobre 1906 avec à la fin une brève présentation de l'auteur.
... Sa fin prématurée ne lui a malheusement pas laissé le temps de mettre la dernière main à des travaux d'érudition que depuis longtemps, et avec une sévère exigence pour lui-même, il préparait ; ni de publier quelques fragments littéraires tels que celui que nous donnons ci-dessus.

Elle est toute petite[22], comme perdue dans l'épaisseur du mur où s'évide sa niche, à l'angle de deux rues étroites. Un auvent vermoulu et verdâtre la protège mal contre les averses que fouette le vent du sud ; les

18- L'absoute est un rite et une prière de la liturgie catholique qui termine la cérémonie des funérailles à l'église. Il comporte un chant qui implore la totale délivrance des péchés du défunt, puis une aspersion et un encensement du corps.
19- Le vicaire général est un vicaire, un clerc qui seconde un évêque diocésain dans la direction d'un diocèse.
20- Régis Thomas. Châteaux de Haute-Loire. Editions Watel. 1998
21- L'auteur débute son article par une modeste madone d'une niche de la rue Saulnerie. Elle est naïve mais a vu passer bien des événements de sa niche haut perchée ce qui l'a sauvée des ardeurs révolutionnaires. Il évoque ensuite la Vierge noire, hiératique et froide, vêtue d'or et de pierreries. Et pourtant elle attirait les foules. Le contraste est flagrant avec la vierge de Saint Germain, sans doute un modeste oratoire, dans une niche de pouzzolane, offerte à la dévotion de jeunes campagnardes après la messe du dimanche. Il finit par la vierge blanche de Notre-Dame, la vierge du pilier, image de l'amour maternel et du ravissement devant le divin Enfant. Pas toujours des œuvres d'art, ces madones aux multiples facettes, sont objets de dévotion pour des publics divers : passants des villes, paysans des campagnes, fidèles des cathédrales.
22- Niche et statue n'existent plus actuellement, suite à la déconstruction de certains immeubles.

teintes vert-pomme et bleu de ciel qui la vêtirent jadis ont, peu à peu, passé à une couleur uniforme et sans nom ; mais quelque brave femme, ayant conservé la dévotion ancienne, dans notre époque d'indifférence, a jeté sur elle un beau manteau de velours bleu un peu râpé, brodé d'ors un peu ternis.
Sa figure ronde et plate a toujours eu cet air d'angélisme niaiserie ; pourtant elle a vu passer, au carrefour qu'elle protège, les bouchers révoltés contre leur sire l'évêque[23], et les ligueurs allant aux remparts repousser les bandes inondantes du baron des Adrets[24] ; des processions, dans leur pompe pieuse et barbare, ont foulé les pavés de ses rues ; alors, une lampe brûlait nuit et jour devant elle. Puis est venue la bourrasque d'il y a cent ans, et, comme elle était bien petite et haut placée, elle fut sauvée alors que ses sœurs plus illustres et plus riches flambaient sur les places publiques.
Maintenant, elle veille toujours au carrefour obscur et grouillant, mais bien souvent s'allume la flamme tremblotante de la veilleuse placée à ses pieds. (Le Puy, rue Saulnerie[25])

****

Massive, noire sous sa chape d'or, elle trône, inerte et raide, au fond d'une vaste nef romane aux piliers trapus, aux voûtes pesantes. Sa face obscure, sous l'éclat sauvage de la mitre dorée, fait un effet étrange et inquiétant. Sans beauté, sans expression, inconsciente, elle n'a même pas un regard pour l'Enfant dont la tête, noire aussi, émerge du brocard rutilant du manteau. L'idée que nous avons d'une Vierge humaine, bonne et douce, intercédant pour nous auprès de Dieu, trop glorieux pour que les prières humaines montent jusqu'à lui, se déconcerte devant cette idole d'ébène et de pierreries. Et pourtant, aux siècles morts, la grande marée des pèlerinages, escaladant le lacis tortueux des rues en pente, venait déboucher dans la grande nef emplie de l'immense murmure des supplications. (Notre-Dame du Puy)

****

Elle est rose, dans les plis symétriquement arrangés de sa belle robe bleue et blanche ; elle est jolie et mièvre, et sa légère couronne, si différente des autres tiares de ses aînées, n'arrive guère à lui donner l'air d'une reine. A ses pieds s'épanouit une floraison de papier peint. Sa grotte est taillée dans la roche vive, et pour l'embellir, on l'a tapissée de roches artificielles, de rocailles de pouzzolane où l'on a niché des résédas. Le dimanche, après la messe, de "bonnes sœurs", courtes et rougeaudes, lui amènent les petites filles du village, aux faces et aux mains brunes, dans des robes achetées à la ville, et déjà salies et fripées, et devant la joliesse propre et nette de la belle dame, elles restent en extase. (Saint Germain – Velay)

****

Sous une haute arcade effilée, à la croisée du transept, elle s'adosse au pilier fuselé qui monte aux voûtes obscures. Les flammes mourantes, que le couchant allume aux voûtes obscures, aux verrières de la grande rose, l'illuminent d'une lueur étrange et surnaturelle. Elle est blanche et gracile et regarde l'Enfant qu'elle porte au bras, tandis que de sa main libre elle lui montre une fleur.
Ses traits n'ont point d'aristocratique beauté ; ils sont courts, un peu vulgaire. Elle n'est même pas jolie ; et pourtant, on ne se lasserait pas de l'adorer à deux genoux, tant son visage reflète à la fois la joie lumineuse de la mère qui contemple l'Enfant, et l'étonnement ravi de la Vierge qui voit poindre la lueur divine dans les regards de son Fils glorieux. (Notre-Dame de Paris)

Alfred Vissaguet

(à suivre...)

23- Sans doute allusion au viol d'une jeune bouchère par Guillaume de Rochebaron, baile de l'évêque Guillaume de Laroue. Etienne de Médicis en fait la relation. L'insurrection gagna la corporation des bouchers et toute la ville. Les bourgeois prirent les armes et poursuivirent les officiers épiscopaux qui se réfugièrent dans l'église des Frères Mineurs et dans la partie supérieure. Les officiers furent tués et précipités en bas de l'église et livrés à une foule délirante. L'évêque fit appel au roi de France et en 1277, une enquête accabla les rebelles.
24- Lors des guerres de religion, le baron des Adrets, pour réduire la ville, détacha son lieutenant Blacons à la tête de ses sept à huit mille homme (1562). Repoussés, ils ravagent les bourgs environnants et le château de l'évêque à Espaly. Ils reviennent mais toutes leurs attaques échouent et ils doivent se retirer avec de sérieuses pertes.
25- Au Moyen Age, ce quartier est habité par les saulniers, les marchands de sel, condiment précieux pour la conservation des aliments. Ces marchands jouissent d'un monopole durant tout l'Ancien Régime. Malgré l'établissement de la gabelle, impôt royal sur le sel, en 1341, leur privilège est confirmé par le roi. Au début du 19e s., deux greniers à sel subsistent dont l'un du 16e s. toujours visible rue Saulnerie.

LA LOI DUPLOMB : UNE LOI TRÈS CONTROVERSÉE !

Un de nos parlementaires a défrayé la chronique cet été avec la loi qui porte son nom. Cette loi a entraîné une vive opposition à travers une pétition ayant recueilli plus de 2 millions de signatures. Nous ne prendrons pas de position pour ou contre cette loi mais nous nous cantonnerons de donner les enjeux pour notre agriculture même si la Haute-Loire n'est pas concernée par les productions mises en cause.

LA FRANCE EST LE 1er PRODUCTEUR EUROPÉEN DE SUCRE !

La France a produit 4,58 millions de tonnes de sucre de betterave lors de la campagne 2024-25, une production en hausse de 9,5% qui lui permet de se maintenir à la première place en Europe.
Nous en exportons environ 50 %.
La production est localisée surtout dans le Nord de la France.

SEULEMENT 12 % DES NOISETTES SONT PRODUITES EN FRANCE

En 2023, les noiseraies s'étendaient en France sur 7 902 hectares pour une production de 17 116 tonnes.
Les importations de noisettes sont en hausse ces dernières années. En 2023, les importations françaises s'élevaient à 50 000 t essentiellement sous forme décortiquée et en provenance de Turquie.
La France ne produit que 12 % de sa consommation en noisettes, production localisée surtout dans le Béarn.

QUEL IMPACT SI LA LOI EST ABROGÉE ?

L' utilisation de l'acétamipride est la seule option actuelle pour lutter contre les parasites qui menacent ces deux productions.
Elle est autorisée dans tout le reste de l'Europe.
Son interdiction limitant fortement les rendements, nous ne pourrons plus exporter de sucre et nous devrons importer des noisettes souvent de pays qui utilisent ce produit.
A côté de cela, des exploitations agricoles vont disparaître.
Il nous reste à espérer que nos scientifiques trouvent rapidement une alternative compatible avec l'environnement.

Nous terminerons par un texte trouvé sur Internet qui relate une discussion entre une vieille cliente qui range ses courses dans un sac plastique et une jeune caissière.
- La jeune caissière : « Votre génération ne comprend tout simplement pas le mouvement écologique». Les jeunes vont payer pour la vieille génération qui a gaspillé toutes les ressources ! »
- La vieille cliente : « Je suis désolée, il n'y avait pas de mouvement écologiste de mon temps. »

– **La caissière :** « *Ce sont des gens comme vous qui ont ruiné toutes les ressources à nos dépens. C'est vrai, vous ne considériez absolument pas la protection de l'environnement dans votre temps.* »

- la vieille cliente (énervée) : « *A notre époque, on retournait les bouteilles de verre consignées au magasin. Le magasin les renvoyait à l'usine pour être lavées,*

stérilisées et remplies à nouveau. On montait l'escalier à pied, on n'avait pas d'escaliers roulants et peu d'ascenseurs. On ne prenait pas sa voiture à chaque fois qu'il fallait se déplacer de deux rues. On ne connaissait pas les couches jetables. On lavait les couches des bébés. On faisait sécher les vêtements dehors sur une corde. On avait un réveil qu'on remontait le soir. Dans la cuisine, on s'activait pour préparer les repas. On ne disposait pas de tous ces gadgets électriques spécialisés pour tout préparer sans efforts et qui bouffent des watts autant qu'EDF en produit. On n'avait pas de tondeuses à essence autopropulsées ou autoportées. On travaillait physiquement, on n'avait pas besoin d'aller dans un club de gym pour courir sur des tapis roulants qui fonctionnent à l'électricité. On buvait de l'eau à la fontaine quand on avait soif. On n'utilisait pas de tasses ou de bouteilles en plastique à jeter. On remplissait les stylos dans une bouteille d'encre au lieu d'acheter un nouveau stylo. On remplaçait les lames de rasoir au lieu de jeter le rasoir entier après quelques utilisations. Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologiste. Les gens prenaient le bus, le métro, le train, et les enfants se rendaient à l'école à vélo ou à pied au lieu d'utiliser la voiture familiale et maman comme un service de taxi 24 H sur 24. Les enfants gardaient le même cartable durant plusieurs années, les cahiers continuaient d'une année sur l'autre, les crayons de couleurs, gommes, taille- crayon et autres accessoires duraient tant qu'ils pouvaient, pas un cartable tous les ans et des cahiers jetés fin juin, de nouveaux crayons et gommes avec un nouveau slogan à chaque rue. Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologique !

ALORS, NE VIENS PAS M'EMBÊTER AVEC TON MOUVEMENT ÉCOLOGISTE ! »

Henri OLLIER

PREPAUS DE LAVANDÈIRAS

Le texte que je présente ici est intéressant non pas pour ce qu'il raconte en première lecture, mais pour ce qu'il révèle derrière les lignes.

D'abord, il est l'écho d'une situation linguistique urbaine au début du XX^e^ siècle (1905). Ensuite, il montre une situation de diglossie entre deux générations : les plus jeunes parlent français, point sur lequel je reviendrai ; les parents semblent ne parler que l'occitan, mais ils comprennent parfaitement le français puisque les répliques sont immédiates.

Notons que si la jeune fille s'essaie au français, elle est aussi probablement capable de parler la langue de ses parents puisqu'ils lui répondent sans hésitation. Rappelons-nous que l'école est obligatoire depuis 1881-1882.

Quand la jeune fille fait allusion aux *laitards*, elle a en tête l'image des "pisse-en-lit" : elle connaît le mot de français mais emploie *laitards*, dans sa prononciation locale, qui ne dit pas ce que dit "pisse-en-lit" , par ailleurs familier et moins gênant.

Ce n'est pas le cas de la personne âgée qui n'a pas autant de retenue et va plus loin dans la description des draps. Il y a là aussi une critique à peine voilée de la bourgeoisie qui confie une part de son intimité aux lavandières.

Le double sens de sentir, *sentir une odeur* en opposition à *ne pas/plus avoir de courage* engendre un quiproquo : La Palhassona qui dit n'avoir plus de courage. Finou lui répond qu'elle a de la chance de ne pas sentir l'odeur de fagané* dont la Palhassona serait porteuse. Celle-ci le prend mal et explique que l'odeur la conséquence de son dur labeur pour peu d'argent. Elle lui reproche aussi son goût les parfums.

Un groupe de lavandières au bord de l'eau, près du Pont-Vieux

La plus vieille. — Embé tot aquò, es quatre oras e l'autre singe se preissa pas gaire per aportar aquela chaupina*.

La Palhassona. — Dieu sap qu'an-uèi tombariá bien d'aprepaus sa chaupina ; fai una tafor* que me sente pas.

Une jeune. — Ma povre, qu'est-ce que vous dites, vous vous sentez pas, vous en avez de la sience de ne pas vous sentir, moi en place je le sens pour deux, et comme on dit, ça sent le… fagané.

La Palhassona. — Dequé dises aquí, bogre de garrèla* e de mal mochada, què sent lo faganàs* ? Creses b'lhau que per vinta-cinc sòls per jorn, me pòde perfumar a la violeta per te los faire sentir bòns… Pr'aquò, quena farça !…

La jeune. — Je dis pas de vous préfumer, mais quand c'est comme ça… On se retient.

La plus vieille. — Si què dura com aquò, anatz far venir la pluèia embé vòstre solaç de tanteta — *(s'adressant à la jeune)* Tu, Finon, comença per me laissar ta bròssa, as pas mestièr d'instrument com aquò, siàs mas joèina, freta v-o emb tas mans un pauc fòrt, e z-o, un bòn còp de maçòla* e vai v-o tòrcer…

*Lajeun*e. — *Avant y z'étaient pas sales comme ça ces draps ; le printemps aussi se fait sentir, peut-être bien que le monde maintenant y mange trop de litards*.*

La Palhassona. — Si què fai pas sujar d'ausir de besonhas com aquò ; si asaimavan ben em aquelès ques a dins lo lèit, los trobarián, ne-n sèi sura*, marcats com aquelès, emb de mèrda d'aucèl.

La plus vieille. — Vai, Palhassona, vai… aquela que te copèt lo fial raubèt pas sos cinc sòls… — Quena v-una que nos en fotès aquí ! S[i] es possible !…

Sucre Nière e Chicolat

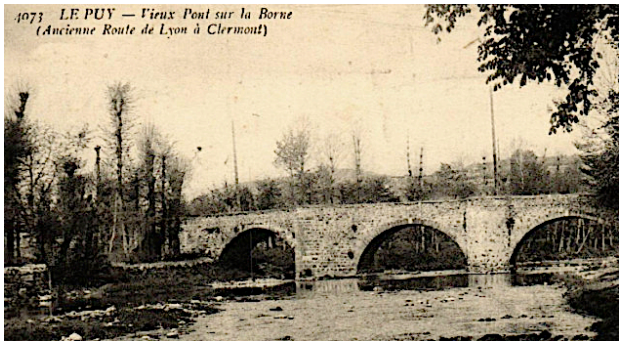

Propos de Lavandières

Un groupe de lavandières au bord de l'eau, près du Pont-Vieux

La plus vieille. — Avec tout ça , il est quatre heures et l'autre singe (son mari) qui ne se presse pas pour apporter cette chopine.

La Palhassona (jeune femme). — Dieu sait qu'aujourd'hui elle tomberait bien à propos, sa chopine ; il fait une telle chaleur que je ne me sens plus.

Une jeune (jeune fille, Finou). — Ma povre, qu'est-ce que vous dites, vous vous sentez pas, vous en avez de la sience[1] *de ne pas vous sentir, moi en place je le sens pour deux, et comme on dit, ça sent le… fagané.*

La Palhassona. – Qu'est-ce que tu racontes là, bougre de bar-bouillée, de mal mouchée, ça sent le *fagané* ? Tu crois peut-être que pour vingt-cinq sous par jour[2], je peux me parfumer à la violette pour te les faire sentir bons… Pour ça, quelle farce !…

La jeune. — Je dis pas de vous préfumer, mais quand c'est comme ça… On se retient.

La plus vieille (s'adressant aux deux) — Si ça dure comme ça, vous allez faire venir la pluie avec votre discussion de fille de ferme. *(s'adressant à la jeune, Finou)* Toi, Finou, commence par me laisser ta brosse, tu n'as pas l'habitude d'instrument comme celui-ci, tu es bien jeune, frotte le avec tes mains un peu fort, et zou, un bon coup de battoir et va le tordre.

---

[1] Comprendre « chance ».

[2] En 1900, le salaire horaire d'un ouvrier s'établissait en moyenne à 0,30F. Les femmes étaient beaucoup moins rénumées.

Lajeune. — *Avant y z'étaient pas sales comme ça ces draps ; le printemps aussi se fait sentir, peut-être bien que le monde maintenant y mange trop de litards*[3].

La Palhassona. — Si ça fait pas suer d'entendre des affaires comme ça ; si on regardait bien ce qu'il y a dans le lit, on les trouverait, j'en suis sûre, marqués comme ceux-là, avec de la merde d'oiseau.

La plus vieille. — Va, Paillasounne, va… celle qui te coupa le fil, ne vola pas ses cinq sous… Mais qu'est-ce que tu nous fous là, ! Si c'est possible !…

Sucre noir et Chocolat

Notes sur le lexique

Jean-François Millet

battoir **>> battoir** *nm* ❐ *maçòla nf* (# de lavandière). - il faut avoir sa brosse, son battoir et son savon, *chal aver sa bròssa*, *sa maçòla e son sabon* ***MaBo*** ; - mon battoir et ma caisse de lavandière, *ma maçòla e ma lavadèira* ***Henri Verdier***.

fagané **>> faguenàs.** Mot probablement de l'est (arpitan), noté comme forézien et dauphinois chez MISTRAL. Ce terme est présent dans le français local, "fanganas". D'autre part « faguenas » est donné par le *Trésor de la Langue française* (en ligne) dans la liste des mots terminés par -as /a/, mais ne figure pas dans le Robert (9 vol.) ; le Larousse du XX[e] siècle dit en revanche : « faguenas » (issu du provençal *faganas*) odeur fétide et nauséabonde qu'exhale un corps malpropre ou échauffé ; "Cela sent le faguenas". Henri POURRAT, écrivait ces : « Dans une odeur d'étable, de fromage, de faguenas […] cette foule avançait par à-coups. »

garrèla **>> barbouillé** *p.-adj* ❐ *mascarinat* (# de noir). *mascieirat* [maʃiraˌ]. ❐ qui a le visage # de qc. ● *bargalhós, -osa* ***Boyer Michel*** (Ste.-Sigolène 2010)● *garrèl, -a ~ garrelós, -osa*. - tu es # aujourd'hui, *siàs ben garrèl an-uèi* ***Théodore de Félice***. ➤*garrèla* (dans la locution suivante) ● *garrolha nf*, personne sale, mal vêtue ; clochard*, ivrogne*. + ***Guy Marcon***.

chaleur *nf* ❐ *chalor*. - les #s sont venues, *las chalors son evengudas* ***Almc-13*** ; - cette # donne soif, *aquela chalor baila set* ***Mile Toèna Brus*** ~ ***Brun*** ; - la chaleur du foin séché le dérangea, *la chalor dau fen sacat lo desranjèt* ***Boyer Michel (Ste.-Sigolène 2010)***.| Aug.: *chalorassa*. ● *chaumassa* (# étouffante). - il fait une # étouffante, *fai chaumassa* ***Le Monteil, enquête, Aurelle F.*** ● *chalorina* (# étouffante du plein été ; # accablante). ● *chaurina* (# suivie de froid en été puis, de nouveau, de chaleur ***Pierre Chapuis***) ; (# étouffant, accablante) ***Almc-14*** 23, 24, 30 ; ***Martin Jean-Baptiste (Yssingeaux-1997)***. ● *chaurina ~ chaumassa* ***Guy Marcon*** ; *chaurinassa* (temps à l'orage) ***Courbon***. ● *chaudet* (*nm*) (# douillette d'une maison). ● ***tafor*** (# étouffante du plein été ; # accablante). - il fait très chaud (une chaleur lourde), *fai tafor* ; - il fait une # étouffante, *taforina* ***Guy Marcon***, ***Martin Jean-Baptiste (Yssingeaux-1997)***.| - # d'orage, *tafora*, *taforina*, *taforinassa* ***Meiller Jean-François Montregard (1811-1859)*** (Montregard 1909) ; - grosse #, *taforina ~ tofarina* ***Gévaudan*** ; Dér.: *taforinar*, *chaurinar* (faire une telle chaleur) ***Pierre Nauton***, ***Charre Alain*** (Cros-de-G 2014), ***Jean Delaigue***. […].

chopine *nf* ❐ *chaupina*. - nous buvions bien une # quand nous allions aux foires du Puy, *beuviam ben una chaupina quand anàvam a las fèiras delh Puèi* ***Achard***.

copèt lo fial >> luette *nf* ❐ *luqueta* ⇔ *luqueta*, *lueta*, *luaa* (adénite sublinguale). - enlever la luette, *levar la luqueta*. ¥ Henri VERDIER témoigne : « *Aicí, a Taulhac, la maira Maneschauda, la grand maira de nòstre ancien deputat Rafièr* (*fasiá l'acochuesa*) *saupiá levar la luqueta*. *Vos botava una pèça de dos sòls sotz* /sus/ *lo menton* ; *vos disiát :* « *Avala ton eschapís* » *e en mèsme temps*, *vos arranchava un pial*, *e lo mal èra partit*. » (Ici à Taulhac, la mère* Maneschaude, la grand-mère de notre ancien député Raffier (elle exerçait le métier d'accoucheuse), savait faire partir la « luquette ». Elle vous mettait sous le menton, une pièce de deux sous ; elle vous disait : « Avale ta salive » et en même temps, elle vous arrachait un cheveu et le mal était parti.) Théodore de FÉLICE observe : « *Levar la luaa*, guérir les croûtes. La présence de croûtes étant attribuée à la chute de la luette, on plaçait sous le menton du patient une pièce de 10 centimes en bronze qu'on attachait avec un bandeau noué sur la tête après avoir attaché une pincée de cheveux. ».

pissenlit *nm* ❐ *laiteiron ~ lanteiron* ***Grosclaude***. ● ***lentar*** ***Henri Verdier*** ; *lenteiron*, ***I. 5***, ***Théodore de Félice*** (Montagne) ; *lanteiron ~ lhanteiron* ***Théodore de Félice***, ***Didier Grange*** ; - savoir si les #s ont commencé, *sab' lieu si los lenteirons an amodat* ***Boyer Michel (Ste.-Sigolène 2010)***. ❐ *barrabant* (pissenlit, léontodon) ***Théodore de Félice***, ***Grosclaude***. ➤Dans le français local, qui reproduit ici en partie la langue d'oc, on distingue, le ***laitar***, pissenlit pour la salade du *barrabant*, pissenlit vert, à la feuille plus dure, ramassé pour les lapins. En français local, à Ceyssac ; - elle est dure comme un barrabant (elle ne craint pas la douleur) ***Faynel Henri*** .

Hervé Quesnel-Chalelh

[3] Calque de l'occitan laitard (pissenlits).

Contact : Jean Claude BRUNELIN

Syndicat d'élevage du Mouton Noir du Velay
Chambre d'Agriculture
Hôtel Interconsulaire
16 Boulevard Bertrand
BP 343
43012 LE PUY-EN-VELAY CEDEX

Notre revue-papier n'est plus disponible.
Nous pouvons vous la faire parvenir gratuitement sous forme numérisée, sur demande à l'adresse :
brunelinjeanclaude@yahoo.fr

Notre revue est aussi en ligne sur plusieurs sites amis :

. Société académique du Puy et de la Haute-Loire :
https://www.societeacademique.fr

. Société d'Ethnozootechnie : http:// ethnozootechnie.org
Rubrique Travaux et dernières publications de nos sociétaires.
Organisations et associations

. Les Amis d'Allègre : http://amis.allegre.org

. L'Episerm, diffuse le Souffle auprès de ses adhérents :
episerm@orange.fr

. L'Association des producteurs d'agneaux noirs du Velay :
http://www.agneau-noirduvelay.fr
Onglet Actu de la Noire

Pour nous contacter directement :
Tél. : 04 71 02 43 01 ou brunelinjeanclaude@yahoo.fr